

## Les GUERRES - Guerre 1914-1918 et quelques notes historiques sur autres guerres

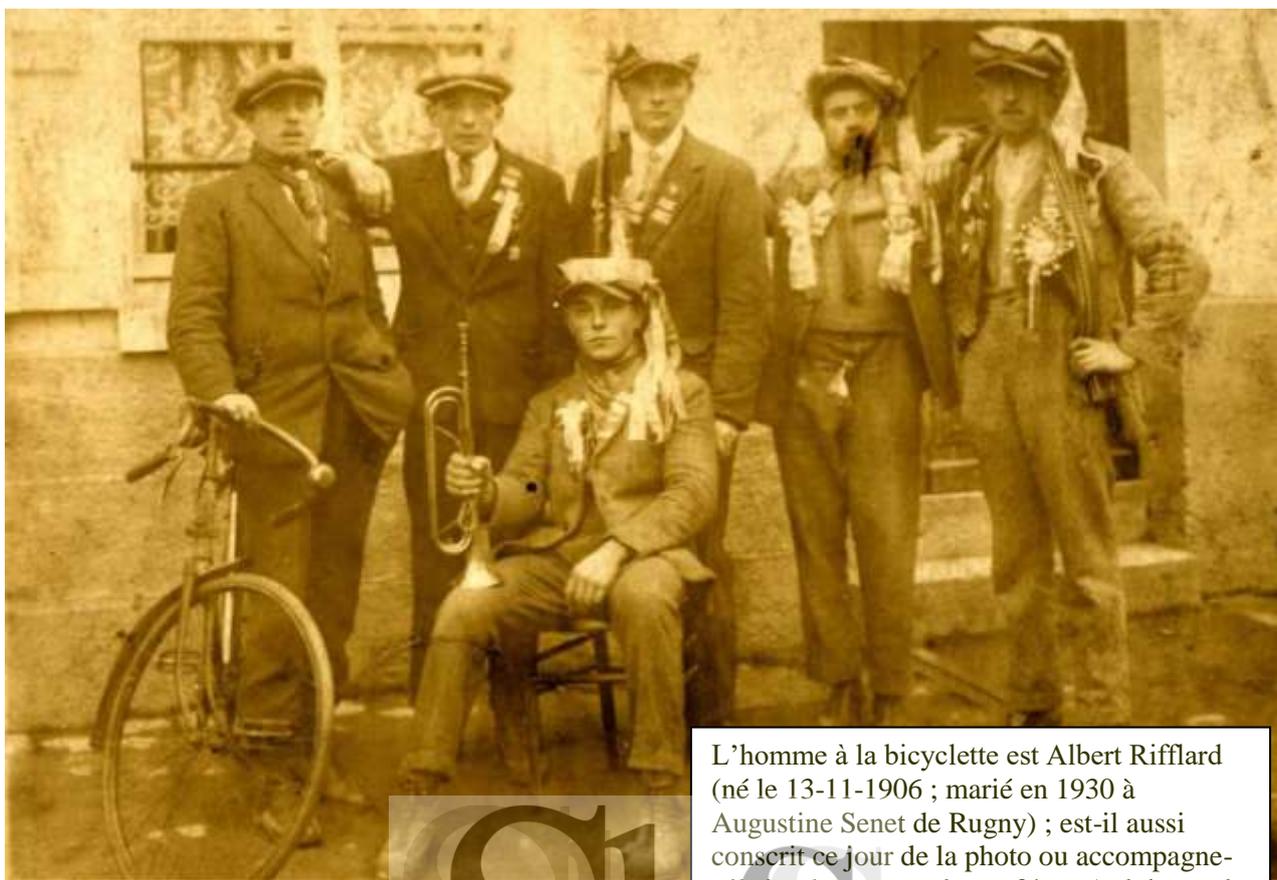


**1925**, le troufion est Sylvain Danteny (né 20-6-1904 à Arcy-1963 ; futur maître maçon et maire de 1944 à 1963) en compagnie semble-t-il des conscrits de l'année convoqués à la mairie d'Oulchy-le-Château pour le fameux conseil de révision qui précédait de 6 à 9 mois l'incorporation pour le service militaire obligatoire si « bon pour l'Armée ».

Qui pense aux conscrits se livre à l'évocation d'une douzaine de freluquets boutonneux et ivres qui, cocarde tricolore à la boutonnière, déambulent par les rues, beuglant des chansons obscènes et molestant les passantes... le tout en souvenir du vieux « tirage au sort », cérémonie importante puisque c'était d'elle que dépendait jadis, et pour longtemps, le proche futur des infortunés qui s'y trouvaient soumis...

Il suffit de penser aux campagnes napoléoniennes pour en frémir encore et comprendre les sentiments ainsi extériorisés par la conscription au sort !

Ou **1959, la conscription a eu la vie longue...** Debout de g. à d. Jean Niewadonsky (fils O.A. Rugny), Jacques Hobraux (fils agriculteur ferme de Bucy-le-Bras) et Paul Niewadonsky jumeau de Jean. Devant Jim Magnus (fils O.A. origine belge) et Omer Senet (fils O.A. né en 1939 de Rugny) devant la mairie d'Oulchy-le-Château. Ce jour-là les conscrits ont festoyé chez la maman d'Omer, Marie-Louise Maugras.



L'homme à la bicyclette est Albert Riffard (né le 13-11-1906 ; marié en 1930 à Augustine Senet de Rugny) ; est-il aussi conscrit ce jour de la photo ou accompagne-t-il simplement un de ses frères (celui avec la trompette) ou ses copains ?

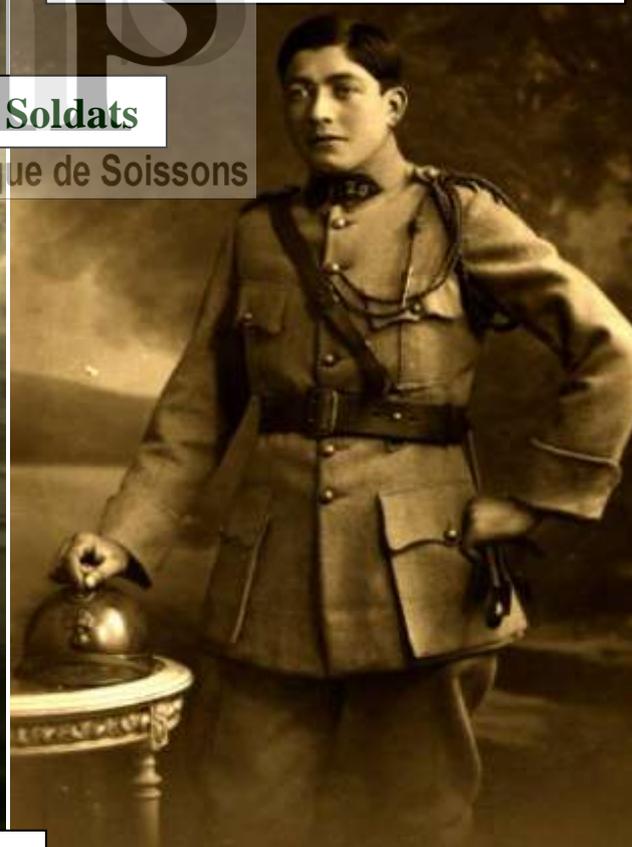
**Conscrits 1924 ?**

**SHS**  
 Société Historique de Soissons

**Puis... Soldats**



**Soldat Octave Riffard** (né à Arcy 15-07-1910)



et

**Soldat Henri Broyon.** Lui et Albert Riffard sont tous les 2 mobilisés en 1939 et faits prisonniers. Ils sont libérés du stalag en 1943.

## La conscription... par tirage au sort.

Avant 1870, le gouvernement moissonnait un certain nombre de soldats selon ses besoins stratégiques de défense nationale ! Ce nombre était réparti entre chaque canton proportionnellement au chiffre de sa population. Les jeunes de 20 ans étaient les premiers sélectionnés puis les plus âgés si besoin et chacun tirait un numéro jusqu'à obtenir le quota requis ; en cas de surnombres de conscrits, les autres se trouvaient quitte pour le service militaire. Le principal reproche de cette méthode était le départ à l'armée des plus pauvres car les fils de famille riches moyennant une forte somme d'argent, vendaient leurs places à ceux qui n'avaient pas à faire le service mais qui avaient soit une raison personnelle de s'engager ou un besoin d'argent tout simplement.

**La loi du 27 juillet 1872** instaure le service militaire obligatoire pour tout français de 21 à 40 ans à moins qu'il ne soit déclaré inapte au service pour cause de maladie, d'infirmité ou pour raison de famille comme celle d'être l'aîné et chef d'une grande famille orpheline du père.

L'appelé restait 5 ans dans l'armée active, 4 ans dans la Réserve active et 5 ans dans l'armée territoriale et 6 ans dans la Réserve de cette dernière.

Les lois évolueront au fil des Républiques...

Les conscrits de l'année 1933.



**De g. à d.** Robert Detemerman (fils O.A. belge puis le père crée une entreprise de moissonnage-battage, place de l'église à Arcy), un ami de Mlle Bouvet, Marcel broyon (né 1913), André Vercollier (fils agriculteurs ferme de Bucy-le-Bras ; il sera facteur dans la région parisienne avant de venir en retraite à Arcy et d'ouvrir une pompe à essence à côté du café Héneaux), Alfred Bouvet (fils du boulanger après Brunet et avant Molitor en 1933), le commis boulanger Rondin Maurice (né à Louâtre en 1913), Robert Cuvillier (fils de Blanche sœur de Gaston le chantre, sonneur des cloches et maçon ; vieille famille de tailleur de pierre et maçon), Lucien Marlette (fils du bourrelier), Roger Detemerman.

**Assis :** Victor Danteny, Robert Philippon (1911-1965 ; fils du menuisier et menuisier lui-même), et le troufion le frère D'Alfred Bouvet.

## Après la loi de 1872, l'on tire encore au sort...

Pour diminuer la masse des hommes en service actif pendant 5 ans, il est décidé qu'une 1<sup>ère</sup> portion ferait 5 ans et l'autre un an. Le ministère de la guerre (pas encore celui de la défense !) a recours de nouveau au tirage au sort pour désigner les hommes de la 2<sup>ème</sup> portion qui rentrent dans leurs foyers tout en restant à disponibilité pendant 4 ans jusqu'à leur passage dans la Réserve.



**1933. Tous à bicyclette pour se rendre à Oulchy passer le conseil de révision !**



**1984. La chambrée. L'appelé Christian Berthe (né 1966 à Arcy), caserne de Commercy (Marne).**

**Les Gardes Nationaux,  
Séance du 8 février 1814 :**

« ...ordre de départ pour le 18 du présent de se rendre à la sous-préfecture de Soissons pour y être désignés comme gardes nationaux, ...toy jasmin né le 4 ventôse an II, ...toy Charles Etienne âgé de 24 ans, Danteny Rémi âgé de 19 ans, Detrez louis joseph né le 30 août 1785, Dufrenet Henri-Joseph né en 1788, Gadret Jean-marie né en 1791, Meunier Crépin né le 10 octobre 1793, Tartarin fils aîné né en 1793. Il n'y a ni armes, ni habits fournis dans la commune. »

Le troupion Christian Berthe en perm' à Arcy devant la maison de sa grand-mère paternelle.



C'est un peu à la surprise de l'ensemble de la classe politique et des citoyens, que le **nouveau président de la République Jacques Chirac annonce le 23 février puis le 28 mai 1996 la fin du service militaire national.**

Les débats contre, seront assez pauvres... Après le modèle monarchique, puis napoléonien et le républicain que la grande guerre de 1914-18 va consacrer, le bon vieux service militaire s'est transformé en armée professionnelle.

Avec la loi Messmer (Ministre des armées) du 9 juillet 1965 s'instaure la diversification des modes de service : service militaire, de défense, d'aide technique, de coopération puis de sécurité civile, en entreprise à l'étranger puis Mai 1968 et son mouvement antimilitariste entre autres contestations. Une restructuration des armées autour des nouvelles armes nucléaires à laquelle il faut ajouter aussi des raisons financières et **cela a abouti à sa disparition fin 1996.**

#### **Incorporation de Jacques**

**Pascard** (né en janvier 1937) de la ferme Guyot-Pascard de Servenay ; il sera maire d'Arcy en 1989 ; son incorporation tombe en pleine guerre d'indépendance de l'Algérie. Au verso de la carte « calendrier de la classe » :

« Je pars au régiment le 5 mars 1957 et reviens le 30 juin 1959. Pars pour Trévés pour 4 mois puis vais à Wittlich pour 10 mois avant de partir pour l'Algérie pendant 14 mois. Je suis en Grande Kabylie-secteur opérationnel où l'on s'accroche sans arrêt avec 'illisible mouche' pour un beau jour arriver à l'arrêter lui-même. »



La France étant comme la péninsule du continent indo-européen, notre village est situé dans une région qui fut depuis la nuit des temps le couloir de toutes les invasions venant de l'Est.

De plus, il ne fut pas épargné par les guerres intestines faisant partie de l'histoire de notre pays : la Fronde, la guerre de 100 ans pour ne citer qu'elles...

### **Quelques chroniques de guerre :**

**En 1652**, Cramaille est dévastée par les Lorrains du Wurtembergeois qui y cantonnent cette année-là ; les troupes du prince de Condé leur font opposition ; dans les actes de Cramaille, le curé écrit :

« Le samedi 19 octobre décéda Jehan Martin et le même jour j'ay enterré Guillaume Copelet de Servenay qui fut tué par les Lorrains dans le bois d'Arcy. »

**Guerre de 100 ans**, avant 1360 ; « Les Anglais de la forteresse de la Ferté s/ Jouarre ayant paru à Rugny, le prévôt (de St-Jean des Vignes) se cacha ; mais découvert, il fut emmené prisonnier à la Ferté et après une détention de quelques jours il succomba pour la dureté et âpreté qu'il souffrit. Un habitant de Rugny, Gilles de Manche fut accusé d'avoir trahi le pauvre moine et révélé sa cachette pour se soustraire lui-même aux mauvais traitements. Il subit de ce fait une incarcération dans les prisons royales de Soissons d'où il tira la pitié du Dauphin. La lettre qui concerne cette affaire me laisse quelques doutes de l'innocence du personnage qui pourrait bien avoir obéi avec lâcheté du désir de conserver sa propre peau. Arrêté par les soldats anglais dépités et courroucés d'avoir vu le prévôt leur échapper, il avait été traité « moult âprement, battu et menacé d'avoir la « teste copée ».

On l'avait emmené « tout lié en lesse comme un chien. »

La découverte du prévôt lui valut la liberté ; il n'y était peut-être pas étranger et cet événement entacha d'autant plus sérieusement sa réputation qu'il demeura au service des Anglais.

Il alléguait par la suite qu'il s'était vu trop pauvre pour se racheter. Cependant l'ennemi dont il accompagnait la troupe quand elle quitta le pays ne fit pas de difficulté de l'abandonner lorsque des amis de l'infortuné prévôt qui l'avaient reconnu, insistèrent pour qu'on leur livrât.

La mansuétude du Dauphin Charles (futur Charles V) jeta un voile sur cette affaire louche, qui demeure une aventure tristement caractéristique d'une lamentable époque entachée de toutes les horreurs et de toutes les vilénies qu'enfante la guerre. » **Fonds M. Bernard Ancien.**

**Sous la Révolution : le 5 mai 1794**, l'agent national met en adjudication en présence de la municipalité d'Arcy-Chouy, les grilles provenant de l'église et les cuivres artistiques de la châsse contenant les reliques de la sainte Restitue qui sont démontés et descellés sans délai possible ni fracture et acquis par le citoyen Debrières bourgeois de Fère au prix de 200 sous.

Quant aux reliques profanées elles sont brûlées dans l'église même sur une dalle.

Où est planté l'**Arbre de la Liberté** que toutes les communes plantent en 1793 pour commémorer les événements de 1790 ?

**En séance du Conseil Municipal du 30 décembre 1814 : en 1814**, les Russes tiennent un camp à Arcy au lieu-dit Mareuil. Etat de l'argent reçu des habitants de la commune d'Arcy pour payer les réquisitions fournies au 26<sup>ème</sup> Régiment cantonné dans notre commune pour l'eau de vie fournie et l'avoine livrée 28 quintaux, 107 demi pichets d'avoine et 4 moutons, ration et foin.

A Ms Guyot de Servenay pour 100 bottes et 40 pichets, Dufresnel 30 bottes et 25 pichets, Danton 30 et 70, Aubert 30 pichets et 70 bottes et Hutin 70 pichets de seigle.

- 1 035 livres de viandes en juillet - août de bœuf ou mouton dont 81 livres de mouton de M. Gadret.

Réquisition d'une vache à M. Dufresnel payée par la commune le 21 avril 1814 ; fourniture de 3450 livres de viandes réclamée par arrêté de sous-préfet le 8 février 1814.

-Liste pour le pain à fournir : les gens donnent de 10 livres à 1 livre.

Ce jour-là M. **Guyot Philippe** (Servenay) est nommé maire en remplacement de **M. Wallon** (atteint d'une attaque de paralysie) en présence du percepteur et adjoint au maire **Magnyier** (ferme du Moulin).

**En août 1815, l'armée russe ; Napoléon I, Waterloo, le 17 juin 1815.**

Réquisitions de viandes du 17 juillet au 24 août pour l'armée de la coalition contre Napoléon.

Suivent les noms principalement des agriculteurs : Guyot, Magnyier, Aubert, Grazaloeuil, Gadret, Danton, Tartarin, Dufresnel, Bourniche qui a fourni une vache pesant 216 livres au compte de M.

Wallon et Hutin pour 120 livres. La garnison russe séjourne au village de la fin juin à septembre 1815.

**Le 10 décembre 1815**, M. Dufresnel Henri fils aîné a reçu des mains de M. Guyot Philippe ancien maire le registre municipal dont il manque SIX feuilles étant déchirées dans le temps des Russes en août 1815 ; suit l'inventaire des documents présents en mairie. (Démissionnaire le 10 octobre 1815, M. Philippe Guyot avait été nommé maire par le Préfet en décembre 1814 à la suite de démission de M. Wallon).

En 1870, l'armée de la Meuse commandée par le prince royal de Saxe dans sa marche sur Paris suivait la vallée de l'Ourcq. Le 14 septembre son Q.G. était à Arcy Ste-Restitue et le 15 à Neuilly St Front. Pendant 3 jours, le 12<sup>ème</sup> corps d'armée composé de Saxons traversa les villages.

Le 3 août 1914 à 18h45, l'ambassadeur d'Allemagne le baron SCHOEN Paris remet à VIVIANI président du Conseil et Ministre des affaires étrangères français, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France.

PRÉFECTURE DE L'AISE

Leon, le 3 Novembre 1920.

CABINET DU PRÉFET.

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT de L'AISE  
à Messieurs les Maires,

Note du préfet du 3 novembre 1920, pour une célébration des dates du 4 septembre 1870 et du 11 novembre 1918. Plaque commémorative ou de l'Arbre de la Victoire ?

Le choix, pour la célébration des fêtes du cinquantenaire de la République, de la date du 11 Novembre, du glorieux anniversaire qui a consacré la victoire définitive de nos Armées, a eu pour but de donner à ces fêtes, leur vrai caractère de concorde nationale et de loyalisme républicain.

Elles affirmeront ainsi l'indissoluble union de la France et du régime, qui, après avoir sauvé la Patrie, a restauré l'intégrité du territoire et donné à notre pays le prestige d'une incomparable victoire.

Les fêtes du cinquantenaire ne doivent donc pas être célébrées seulement à Paris, il convient que la Nation toute entière s'y associe et dans nos régions si cruellement éprouvées, la célébration d'un cinquantenaire glorieux en même temps que d'une date qui marque la fin de l'oppression prendra un caractère singulièrement significatif et profond. Ce sera l'acte de foi et de confiance offert au régime qui a rendu ses vraies frontières à la Patrie, et qui a juré de rendre à nos régions leur prospérité de naguère. Je laisse à votre initiative le choix de l'élaboration d'un programme, qui, malheureusement, je le sais en raison de l'état de dévastation des localités ne pourra revêtir le caractère d'ampleur que nous aurions souhaité : la manifestation aux yeux de la Patrie, n'en aura que plus de prix.

Il vous appartiendra, autant que possible, de marquer par un souvenir durable, cette date mémorable, soit en plaçant, si cela est possible dans votre Commune, une plaque commémorative, rappelant les deux dates : 4 septembre 1870 proclamation de la République, 11 Novembre 1918 l'Alsace et la Lorraine sont restituées à la France, soit en plantant, en un lieu public convenablement choisi un "arbre de la Victoire".

Vous vous efforcerez, d. faire participer, à la fête du cinquantenaire, de la manière qui vous paraîtra la plus opportune, la jeunesse des écoles, et éventuellement de célébrer la mémoire des grands hommes de la commune qui se sont illustrés, par leurs vertues civiles ou militaires.

Je vous propose, en outre, d'unir au salut à la République, le souvenir des morts, en organisant une cérémonie en l'honneur des soldats morts pour la France.

Vous voudrez bien me tenir informé des dispositions que vous aurez arrêtées.

LE PRÉFET,  
signé : Lucien Sainv.

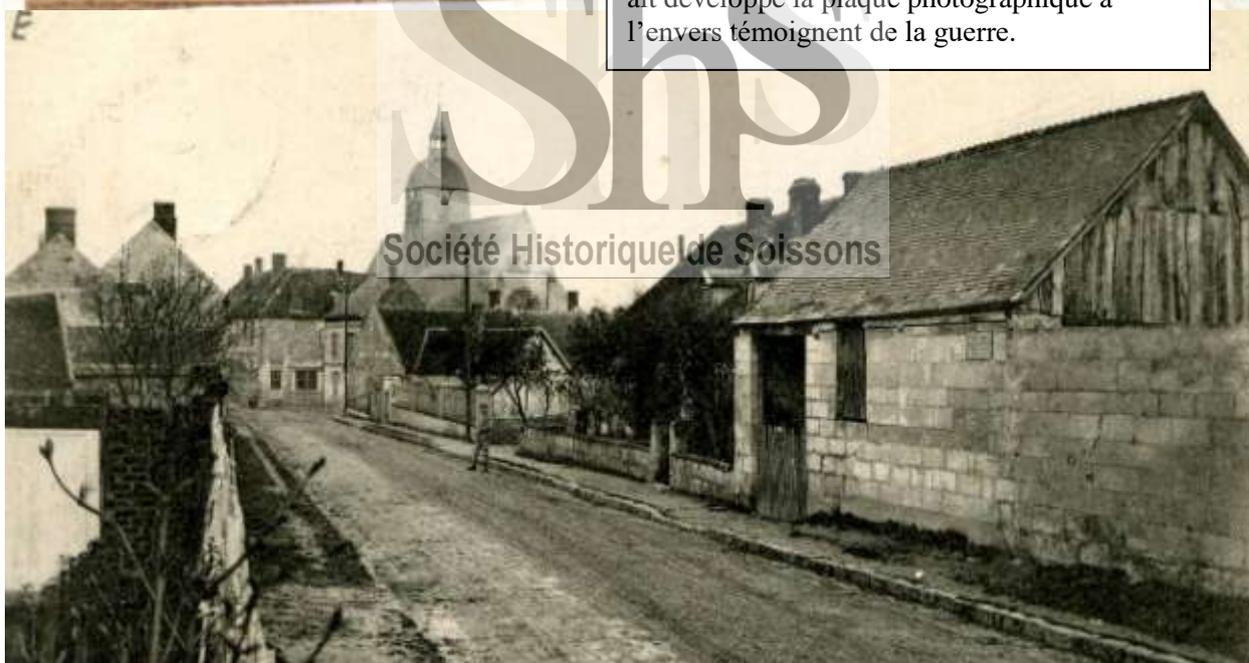
## Sommaire local de la longue guerre 1914-18.

Rue de Servenay/rue Emile Fortier



EN FRANCE 1914

La même rue désertée : seule la présence de ce soldat et le fait que le photographe aux Armées ait développé la plaque photographique à l'envers témoignent de la guerre.



Société Historique de Soissons

Entre les premières offensives de 1914/1915 et les dernières en 1918, Arcy est un village de repos à l'arrière du front au Chemin des Dames. Et comme en témoigne M. Moreau-Nélaton de Fère-en-Tardenois en 1918, notre village n'est ainsi pas tant éprouvé par la guerre.

Après la stabilisation du front au Chemin des Dames, des habitants rentrent d'exode, comme en témoigne des cartes postales écrites par des soldats à leur famille ou des rapports de ravitaillements militaires distribués aux civils délocalisés et habitants du village.

**Le soldat Jacques Groussier**, soigné ici pour une grave blessure aux yeux qui le rend aveugle, choisit de revenir y vivre parce qu'il avait lié aussi amitiés avec des habitants d'Arcy et qu'Arcy était le dernier village connu et VU.

Et des bataillons de passage ou en cantonnement, cela signifie ordres de **réquisitions**, besoins de logements, ravitaillement...

M. Mignolet	2 <sup>e</sup> Avril 1918	3 <sup>e</sup>	55 <sup>e</sup>												

Le présent état, appuyé de un bon de réquisitions de 3 quintaux d'avoine  
 au bons de fournitures ou certificats constatant l'exécution du service requis, et  
 de procès-verbaux, est certifié par nous, Maire de la commune d'Arcy Ste Restitue  
 aux quantités de (4) cent-vingt-cinq francs  
 et à la somme de (5)

ARCY STE RESTITUE 8/10 1918

le maire  
A. Demouy

L'agriculteur Mignolet fournit en avril 1918, trois quintaux d'avoine qui lui seront payés 55 F l'unité.

NOMS ET PRÉNOMS.	des	ou	ou	(1)			(2)			(3)					
				réquisitions.	inclus.	Nombre.	Nombre de journées.	Prix par journée.	Nombre.	Nombre de journées.	Prix par journée.	Nombre.	Nombre de journées.	Prix par journée.	
Maidon Liotard ou a été installé au balancet.	1 <sup>er</sup> 1915														
Commune d'Arcy	23/2 1915			Quatre draps lit et legs											
				1 couvre-pieds											
				Quatre traversins											
				1 lit de fer											
				deux matelas											
Commune d'Arcy	31/Janv 1915			18 matelas											

Société d'Hotel de Soissons de Prêt.

ARCY STE RESTITUE 14 Juin 1918

le maire  
A. Demouy

En janvier et février 1915, il est réquisitionné 20 matelas à titre de prêt pour l'hôpital de campagne installé dans la belle demeure Liotard, rue de Branges et dans l'église ; puis des draps, un couvre-pieds, traversins et un lit de fer et 18 matelas.

NOMS ET PRÉNOMS.	DATES de ACQUISITION.	(a) DÉCOMPTÉ					
		(1)		(2)		(3)	
		Nombre en quantité (3)	Prix de l'unité (4)	Nombre en quantité (5)	Prix de l'unité (6)	Nombre en quantité (7)	Prix de l'unité (8)
Lemoine Charron	11/2 ferrure						
Lemoine	1 <sup>er</sup> juil 1914	1	ferrure			1,60	
"	11/2 ferrure						3,20
"	11/2 ferrure						1,60

M. Lemoine est considéré comme un des meilleurs maréchaux ferrant du canton pour la qualité de ses fers à cheval et le ferrage comme pour les haches. Marié, sans enfant, habite au n°5 rue de Branges à Arcy ; et finit les 7 dernières années de sa vie paralysé.

**Réquisitions :**  
Le charron Lemoine (n° 3 place de l'église / de Gaulle) fournit en 1914, ferrure et 10 kg de fers à cheval.

Même M. le maire ! Citoyen agriculteur à la ferme de la prévôté de Rugny, il fournit le 23 septembre 1914, un cheval de 8 ans, un de 12 ans (prix à l'amiable pour celui-ci), quatre de 5 ans, deux de 4 ans. Tous en bon état, est-il précisé !

Service de Remonte générale

MODÈLE A<sup>1</sup> N° 304 DE LA NOMENCLATURE GÉNÉRALE

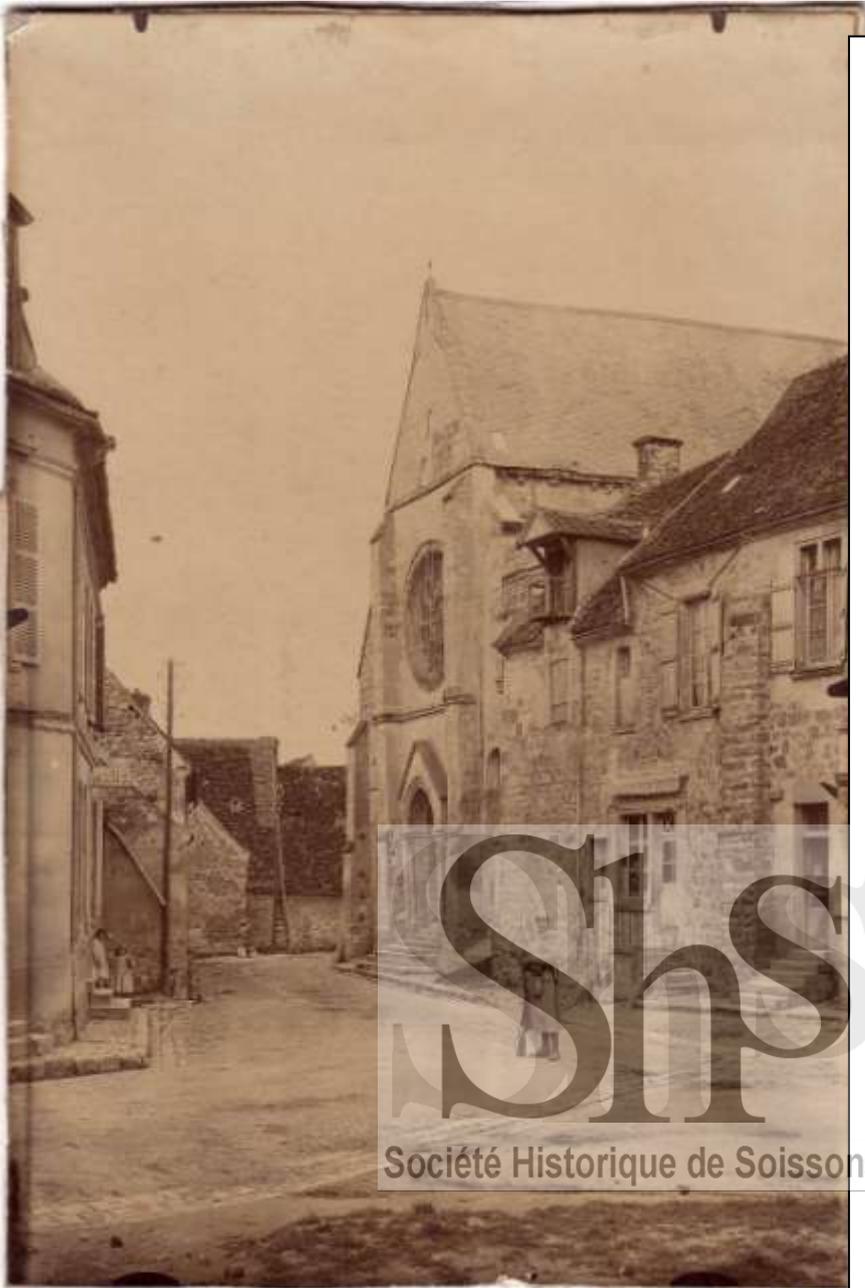
RÉQUISITIONS MILITAIRES FAITES À TITRE DÉFINITIF.

Société Historique de Soissons

ÉTAT NOMINATIF

des habitants de la commune d'Arcy Sainte Restitue qui ont droit au paiement de prestations fournies à l'autorité militaire, par suite de réquisitions.

NOMS ET PRÉNOMS.	DATES de ACQUISITION.	(a) DÉCOMPTÉ DES INDEMNITÉS RÉCLAMÉES PAR LES RÉSIDENTS											
		(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		(6)	
		Nombre en quantité (3)	Prix de l'unité (4)	Nombre en quantité (5)	Prix de l'unité (6)	Nombre en quantité (7)	Prix de l'unité (8)	Nombre en quantité (9)	Prix de l'unité (10)	Nombre en quantité (11)	Prix de l'unité (12)		
Demoury Léon	23/9/1914	1	cheval 8 ans					1125					
Alfred (Maurice)	"	1	cheval 12 ans					1144					(Prix à l'amiable)
Demoury	"	4	chevaux 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> /										
	"	2	chevaux 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> /										
	"	Tous les chevaux en bon état.											



**12 septembre 1918, extrait de « Chez nous après les boches. » de Moreau-Nélaton paru en 1919 :**

« A Fère en Tardenois, Lucien Broche archiviste du dép<sup>t</sup> accompagné de l'abbé Delorme (futur vicaire général, Mgr) curé de St-Gobain réfugié à Château-Thierry, invite Moreau-Nélaton et lui propose de les suivre dans leur mission de retrouver les archives de l'évêché que les Allemands ont ravi de leur refuge à Ouchy-le-Château et sont allés probablement les mettre sous un hangar de la ferme de Beugneux en vue d'un grand départ.

Ils se rendirent à Beugneux mais la pluie torrentielle de l'après-midi les obligea à interrompre leur sauvetage.

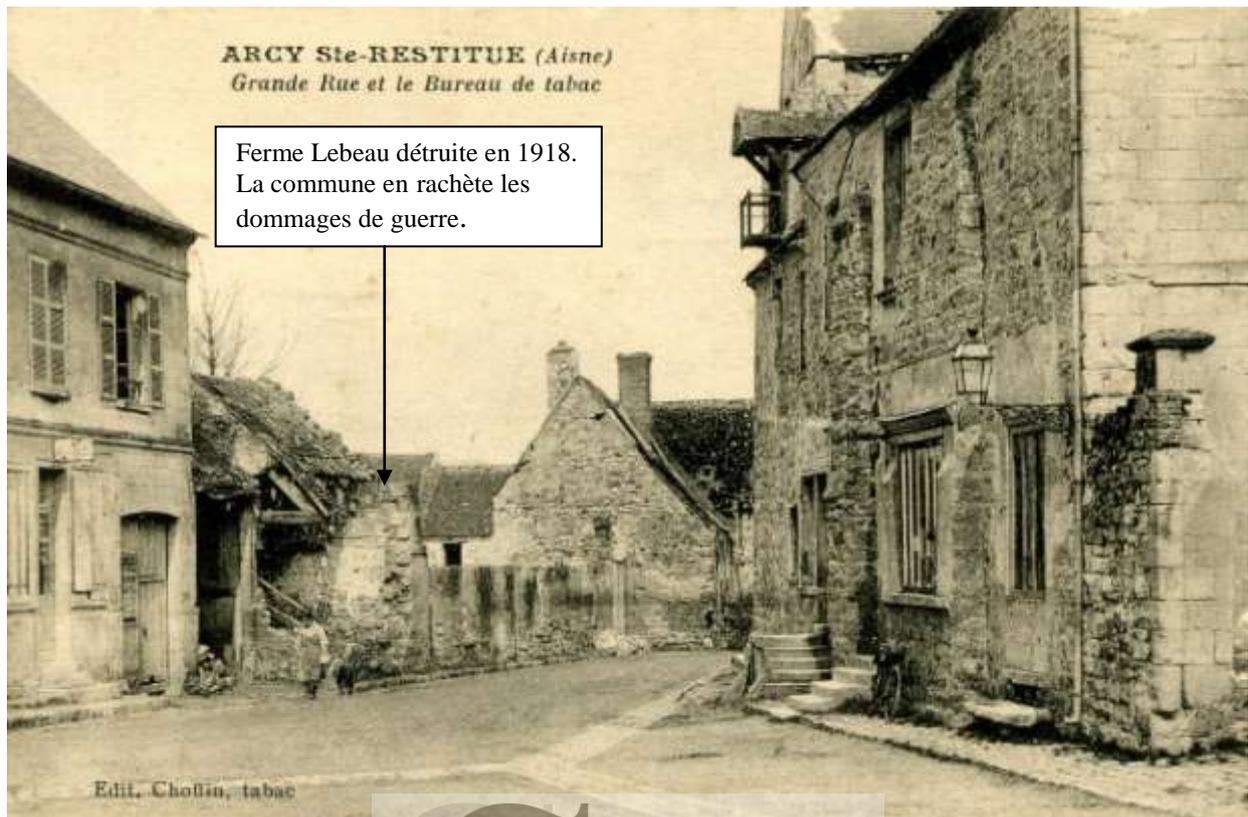
« Un autre dépôt susceptible d'intervention par mes compagnons leur ayant été signalé dans les environs d'**Arcy-Ste-Restitue ; ils entendent pousser jusque là leur tournée investigatrice.**

**Nous mettons le cap donc sur ce nouveau village, un des moins éprouvés que j'aie rencontré et dont l'église est presque indemne.** Nous le dépassons pour découvrir le butin en question sous un

**hangar\*** en plein champ au bord de la route de Soissons. Les Allemands ont accumulé là, le fruit d'énormes prédatons tout en papier qu'en linge, en chiffons et en autres matériels ; mais nulle dépouille d'archives ne se mêlent à ce pot-pourri de brigandage. »

\***Le hangar** du train de la râperie de Cramaille construit sur l'emplacement de la maison en dur de la maladrerie face au bois de Housse.





Carte postale d'avant l'offensive de 1918.  
Que se passe-t-il pour provoquer tant d'intérêt de la part des soldats  
comme des enfants et des rares civils. Une distribution de courrier ?

28 mai 1928.

Argumentaire de M. Louis Guyot maire d'Arcy pour justifier le rachat de la ferme Lebeau détruite par la commune.

## Cession de dommages

M. Lebeau Paul

à M. Edouard Jugeau Eudrey, parvenu Victor  
Ruge à Paris  
Procureur de la République à Arcy -

L'immeuble détruit présente-t-il une utilité  
d'ordre général ? oui

2- Est-il nécessaire qu'il soit reconstruit en  
place ou dans un rayon de 10 km ?

M. Lebeau laisse des immeubles  
en centre du village qui sont des  
ruines - le déblaiement n'est même  
pas effectué. M. Lebeau n'a pas  
cédé sa ferme, il l'a louée.

3- Le cessionnaire a l'intention de réemployer  
en un immeuble n'ayant pas la même destination.  
Estimez-vous que l'opération envisagée est  
conforme ou non à l'intérêt public ?

Donnage agricole  
transformé en réemploi industriel  
comme tant d'autres ;  
l'intérêt public n'est pas en  
jeu.

4- Veuillez m'exprimer votre avis et les répercussions  
d'ordre économiques que la  
cession est de nature à entraîner ?

La ferme étant remise en culture  
avec d'autres dommages il n'y a pas  
de répercussion économique. Mais il  
y aurait lieu d'exiger le déblaiement  
de la ferme du milieu du  
village qui est un cloaque.

- 1-L'immeuble détruit présente-t-il une utilité d'ordre  
général ?
- 2-Est-il nécessaire de reconstruire en place ou dans un  
rayon de 10 km ?

**2- Réponse :** M. Lebeau laisse des immeubles en centre du village qui sont des ruines, le déblaiement n'est même pas effectué. M. Lebeau n'a pas cédé sa ferme, il l'a louée.

**3-** Le cessionnaire a l'intention de réemployer en un immeuble n'ayant pas la même destination. Estimez-vous que l'opération envisagée est conforme ou non à l'intérêt public ?

-Dommage agricole transformé en réemploi industriel comme tant d'autres ; l'intérêt public n'est pas en jeu.

**4-** Veuillez m'exprimer votre avis et les répercussions d'ordre économiques que la cession est de nature à entraîner ?

-La ferme étant remise en culture avec d'autres dommages\* il n'y a pas de répercussion économique. Mais il y aurait lieu d'exiger le déblaiement de la ferme du milieu du village qui est un cloaque.  
Arcy le 28 mai 1928.

\* M. Lebeau louait cette ferme, petit héritage familial ; il en possédait une autre à g. rue du Tarn en sortant du village ; la grande ferme que Guyot Charles lui racheta vers les années 1937 ' Ferme Benoît Ancellin en 2005.

023 R. A. à pied - 3<sup>e</sup> B. - Cours de l'art. 5<sup>e</sup> armée - Secteur 3 -

# CARTE POSTALE

Ma chère Soeur.

<sup>CORRESPONDANCE</sup> J'ai bien reçu ta lettre du 11<sup>o</sup> - elle m'est parvenue un peu tard, car depuis il y a eu encore du changement. Je te l'explique dans le billet ci-joint. <sup>ROBERT</sup> Maintenant, je suis à l'abri des obus, mais à faire un sale fourbi dans un sale pays. Enfin, il faut s'estimer heureux quand même. Je couche avec un camarade dans un plumard. Pense donc -

Henriette doit être heureuse de t'avoir pendant 4 livres je pense qu'elle est en bonne santé ainsi que le petit Robert. Je reçois des nouvelles d' Eugénie tous les jours. tout le monde va bien, la bas. Moi, je me porte bien, mais avec un bon rhume - Félix m'a écrit également, il me dit que la santé est bonne. Les 11 S. of. que nous étions partis aux environs de Reims, s'en sont retournés la-bas. J'ai de leurs nouvelles de temps en temps -

Je t'embrasse bien, pour moi Henriette et Robert. Toujours à l'abri quand vous lui écrivez - je te quitte en t'embrassant de tout mon cœur (au frère y Bourdon)

Inventaire du matériel  
Laissez à la Commune d'Arcy S<sup>e</sup> Restitue

- 10 Tranchées S<sup>e</sup> theme
- à pieds tripieds
- 10 Corron usages
- 14 Cartouches complètes
- Matériel d'outillage

Provenant de la 5<sup>e</sup> :  
Ten s. d'armement de l'hôpital

Fait en double à Arcy S<sup>e</sup> Restitue  
le 20 Décembre 1918. (M. le maire)

Le Maire de tout  
Le Maire

*Herbelin*

« J'ai bien reçu ta lettre... Je suis à l'abri des obus mais à faire un sale fourbi dans un sale pays. Enfin, il faut s'estimer heureux quand même. Je couche avec un camarade dans un plumard. Pense donc !

Inventaire du matériel militaire laissé par la 5<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> en commune dressé le 20 décembre 1918 par M. le maire Herbelin.

Toutes ces archives ont été confiées à la garde de  
Monsieur *Herbelin Théophile* Conseiller municipal faisant fonctions  
de Maire, en attendant les décisions à prendre par le Commandement  
et l'autorité civile compétente.

Un exemplaire du présent inventaire a été transmis par l'  
Officier Trieur de la 52<sup>e</sup> Division (S.P. 99) à

- 1/ Monsieur *Herbelin Théophile*, *Maire de Arcy 2<sup>e</sup> Restitue*
- 2/ Monsieur le Sous-Préfet 51<sup>e</sup> Arrondissement de Soissons.
- 3/ Monsieur *L. S.* / *L'Intendant Postal du 12<sup>e</sup> R.I.T.*, officier de  
triage dans la zone urbaine du 3<sup>e</sup> C.A.
- 4/ archives de l'officier trieur des 12<sup>e</sup> D.I.

Fait à Arcy 2<sup>e</sup> Restitue  
Le 12 septembre 1918.  
Le Lieutenant *R. Baffo*, officier trieur des 12<sup>e</sup> D.I.

Le 4 septembre 1918, en fonction de maire (adjoint au maire d'Amédée Demoury) Théophile Herbelin signe aussi l'inventaire des papiers administratifs (registres d'état civil et des délibérations etc.) retrouvés dans les décombres de la mairie en août 1918.



### Séance du conseil municipal du 14 mars 1922 :

« Considérant qu'avant la guerre le mobilier de l'église comportait 2 harmoniums qui sont disparus ; que pour le présent il n'y a aucun instrument permettant de célébrer décentement le culte, il est décidé l'achat d'un harmonium. » Il sera livré le 26 novembre 1930.

**N.B.** : En 1878, il est acheté un harmonium d'étude par l'entremise du curé d'Hartennes et il y a l'orgue harmonium prêté par l'instituteur qui reçoit pour cela une petite somme annuelle versée par la commune.  
Voir chapitre 'Eglise'.



2<sup>e</sup> Corps d'Armée

Secteur de Récupération

de Soissons

**Du secteur de récupération Soissons, le 22 décembre 1919**

Soissons le 22 Décembre 1919.

Et comment il s'apprend qu'il n'y avait pas seulement deux mitrailleuses St Etienne ou 14 caisses de cartouches etc. laissés en mairie, il y avait aussi des bouteilles ! **Le chef de Bataillon Perrone**, secteur récupération, s'adresse au nouveau maire Louis Guyot (depuis novembre 1919) : « M. Demoury ancien maire me fait savoir que je dois m'adresser à vous pour la vente des bouteilles stockées dans la mairie. Il vous a envoyé un acheteur sérieux... »

Le Chef de Bataillon PERRONE, Chef  
d u service de la Récupération de Soissons :  
à Monsieur Louis GUYOT, Maire à  
ARCY-SAINTE-RESTITUE ( Aisne ).

« ...en conséquence je vous envoie deux états de cession de matériel que vous voudrez bien me renvoyer après les avoir signés, ceci pour la régularisation de notre service. Vous m'enverrez également un mandat de 395 F. P.S. Les états portent la somme de 395 F. La différence de 1F00 avec le montant du mandat sert à assurer les frais d'envoi du mandat au service intéressé ».

Il vous a parait-il envoyé un acheteur sérieux et vous aurait mis au courant de la question. EN conséquence je vous envoie deux états de cession de matériel que vous voudrez bien me renvoyer après les avoir signés, ceci pour la régularisation de notre service. Vous m'enverrez également un mandat de 395 fr. P.S- Les états portent la somme de 395 francs. La différence de 1 fr 00 avec le montant du mandat sert à assurer les frais d'envoi du mandat au service intéressé.

**Quand la situation le permet  
le soldat oublie en musique  
et chansons à boire  
la tragédie de la guerre !**

Société Historique de Soissons

Préfecture de l'Aisne .

Lang, le 12 août 1921.

Le Préfet de l'Aisne,  
à Monsieur le Maire à

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien inscrire sur le tableau ci-joint les pianos abandonnés par l'ennemi dans votre commune, avec l'indication de leurs marques, numéros, état de conservation et noms des détenteurs.

Il importe que ce tableau me parvienne rempli ou, le cas échéant, avec la mention : néant, pour le 20 de ce mois au plus tard .

Pour le Préfet de l'Aisne :  
Le Conseiller de Préfecture délégué,

*Lang*

Circulaire préfectorale du 12 août 1921 dans laquelle le Préfet demande au maire « ... d'inscrire sur le tableau ci-joint les pianos abandonnés par l'ennemi dans votre commune, avec l'indication de leurs marques, numéros, état de conservation et noms des détenteurs. Il importe que ce tableau rempli ou le cas échéant avec la mention : néant pour le 20 de ce mois au plus tard. »

## La Nouvelle Revue Française«

a. VII. n. 84, 1<sup>o</sup> septembre 1920, pp. 329-345.  
[82 haï-kais par 12 poètes, préface de J. Paulhan]

Site : [www.terebess.hu](http://www.terebess.hu)

**Poussière de poème**  
Flaque d'eau sans un pli.  
Le coq qui boit et son image  
Se prennent par le bec.  
Elle a dit: Oui,  
Mais elle a répondu trop vite.  
J'ai compris: Non.  
Sur l'épaule du soir  
Comme d'un frère vénérable  
Ne puis-je m'accouder.  
L'obus en éclats  
Fait jaillir du bouquet d'arbres  
Un cercle d'oiseaux.  
Trou d'obus où cinq cadavres  
Unis par les pieds rayonnent,  
Lugubre étoile de mer.

*Georges Sabiron*

Georges Sabiron, soldat au 149<sup>e</sup> d'infanterie, a été tué dans les tranchées d'Arcy Sainte-Restitue, quelques mois après avoir écrit ces haï-kais, que la *Vie* (Mars 1918) a publiés.

Documents trouvés sur  
INTERNET par Mme Maryse  
Servoise de Cramaille

**Georges Sabiron**, soldat au 140<sup>e</sup> d'infanterie est tué dans les tranchées d'Arcy-Ste-Restitue, quelques mois après avoir écrit ces haïkaïs, que le magazine LA VIE (mars 1918) a publiés. Les haïkaïs sont des petits poèmes japonais de trois vers, le premier ver à cinq pieds, le second sept, le troisième cinq. Il est difficile d'écrire plus court.

### Haï-kais

Les haï-kais sont des poèmes japonaise de trois vers, le premier vers a cinq pieds, le second sept, le troisième cinq. Il est difficile d'écrire plus court; l'on dira: moins oratoire. La poésie japonaise de treize siècles tient, a peu près, dans ces miettes.

Basil Hall Chamberlain les appelle épigrammes lyriques. »Lucarne ouverte un instant«, dit-il, ou »souple interrompu avant qu'on l'entende«. De toute manière, se sont des poésies sans explication.

Paul-Louis Couchoud a su les traduire.

Dans: *Sages et poètes d'Asie* (Calmann-Lévy, édit.)

## LE 98<sup>ème</sup> R.I. (25<sup>ème</sup> D.I.)

### DANS LA 2<sup>ème</sup> BATAILLE DE LA MARNE

#### Société Historique de Soissons

### LES COMBATS A PARTIR DU 25 JUILLET 1918

#### La poursuite. 2 août 1918

.....A 12 heures 30, le colonel reçoit l'ordre de former l'avant-garde de la D.I. qui va se porter à la poursuite des Boches, par **Bucy-le-Bras** et Cuiry-House. Ainsi, pour la première fois, nous allons poursuivre l'ennemi dans une retraite provoquée par notre attaque; pour la première fois nous voyons s'ouvrir largement devant nous la terre convoitée et déjà lourdement payé du meilleur de notre sang ! Quelque durs que soient de nouveaux efforts, nos poilus en comprennent la nécessité et les acceptent vaillamment.

Le mouvement commence à 13 heures; le 3<sup>ème</sup> bataillon forme l'avant-garde du régiment. Il dépasse, au nord de Beugneux, la division anglaise qui reste sur ses positions. Tout le long de la route, nous trouvons des traces de la hâte avec laquelle les arrière-gardes allemandes ont abandonné leurs positions; les munitions et les fusées signaux abondent partout. **La ferme de Bucy-le-Bras** est abandonnée mais nous sommes accueillis à coups de mitrailleuses, de canon, dès que nous voulons aborder la route qui réunit Maast-et-Violaine à Branges. Le sous-lieutenant Vaysse est blessé.

Maast est déjà tenu par le 355<sup>ème</sup> R. I.; par contre, le massif boisé au nord **d'Arcy-Sainte-Restitue** est encore inexploré par suite du retard que nos voisins de droite ont sur nous. Il faut donc stopper un instant pour reconnaître la position et attendre l'entrée en action de notre artillerie. Les avant-postes sont disposés le long de la route de Maast à Branges et les bataillons du gros serrent sur la tête. Le colonel établit son P. C. dans le ravin des Crouettes que l'artillerie ennemie fouille constamment. ....



Edifiante photographie (probablement prise par M. Léon Viet d'Arcy, bien que son tampon n'apparaisse pas sur la photo) vue de la cour intérieure de la Ferme appartenant à M. Paul Lebeau, ferme qu'il louait ; il en avait une autre exploitée par son fils, rue du Tarn (actuellement Ancellin Benoît propriétaire exploitant).

C'est l'opportunité pour la commune de lui en racheter les dommages de guerre. Il y avait en effet un programme départemental en vue de la réalisation de travaux d'intérêt public, notamment un plan d'ensemble d'alignement et d'aménagement pour les communes.

Les vitraux de la rosace sont détruits. Le remplage de pierre fait par le sieur Givry maçon à Arcy en 1860 pour la somme de 300 F en remplacement de la structure en fer (après avoir été déjà en pierre auparavant) tient encore. Il faut attendre 1936 pour une nouvelle rosace de style Louis XIII ; c'est celle présente encore aujourd'hui.

En 1860 les vitres sont fournies par la maison Durieux de Rheims (sic) pour 190 F. Ce même maçon avait refait en 1863 une nouvelle chambre de l'horloge au-dessus du portail nord pour la somme de 161 F ; la dite horloge fut réparée en même temps par le Sieur Laridan horloger à Coigny pour 400 F.

Maison et maison d'école 244  
complètement détruite 11 m de long  
7 m de large 2 plafonds couverts  
en tuile

Maison d'école des filles couverture  
travée 40 m carré chevrons et ardoises  
20 m cubes de maçonnerie

Presbytère 100 m carré de toiture  
avec charpente 50 m cube de  
maçonnerie

Eglise 50 m carré de toiture en tuile  
et charpente 50 m carré d'ardoises  
et poutres

Fontaine à laver toute la  
couverture en tuile 8 m de large  
sur 10 m de long. Le mur  
10 m de maçonnerie

Le bâtiment de la pompe 2 m carré  
de tuile

2 couvertures de fontaine à laver  
pour les basses 40 m carré de  
tuile mécanique et charpente complète  
le tout ayant été brulé par les Allemands

Liste des travaux d'urgence  
pour bâtiments publics &  
communaux dressée en 1919.  
Le devis date d'octobre 1924 et  
inclut les toitures des lavoirs de  
Rugny et de Foufry détruites et  
les charpentes brûlées par les  
Allemands.

N.B. : Il y avait 2 lavoirs à  
Rugny : celui près de la source  
Ste Odile et le lavoir banal dans  
le recoin entre les 2 fermes. Le  
bassin de ce dernier existe  
toujours aujourd'hui, sous la dalle  
en béton des chenils, à droite en  
entrant dans la cour de la ferme.  
Ci-contre mentionnés comme  
fontaine à laver !



de  
ARCY-SAINTE-RESTITUE

ALBERT GANTARD  
ARCHITECTE S.O.A.B.  
4, RUE DEBONDEAUX,  
SOISSONS

Société Historique de Soissons

N°	Désignation	Entrepreneur	Indication	Montant	Honoraire
N°	de l'insoluble	Nom	Profession	Mémoire	Architecte
1801	Presbytère	DUBOIS Jean	Serrurerie	227.85	96.89
2895	d*	d*	Maçonnerie	578.70	95.94
1560	Lavoir de Foufry	d*	d*	2891.90	108.58
2896	d*	d*	d*	442.79	92.74
2897	Lavoir de Rugny	d*	d*	95.55	4.58
2898	d*	d*	Men. Quinc.	48.89	9.44
2899	Ecole des Filles	d*	d*	210.65	70.55
2900	d*	d*	Peinture	42.84	9.75
2901	d*	d*	Menuiserie	1074.81	50.74
				TOTAUX.....	4971.70 348.07
				TOTAL GENERAL.....	5220.27

Voici  
LE MATRE.

Rugny	2897	95.55	4.58	100.13
Foufry	1560	2891.90	108.58	3000.48
				3100.61
Rugny	2896	442.79	92.74	535.53
Foufry	2898	48.89	9.44	58.33
				593.86
Total		3100.61	300.06	3400.67



Lavoir de Foufry

**1919** les habitants évacués sont rentrés...  
Photo prise par Léon Viet du fond du terrain  
joutant sa maison au n° 8 rue Emile Fortier  
ex-rue de Servenay; le pan de mur en brique  
en clos la cour arrière.

Rugny en contre-bas de ce bois de Cramaille.

Maison Viet

**Bois de Cramaille**, il y avait encore vers les années 1940, un escalier creusé dans la terre dont les marches étaient renforcées par des rondins de bois pour accéder au poste d'observatoire en haut du hameau de Rugny. Poste stratégique vu la présence d'un terrain d'aviation dans la plaine en bas, entre Rugny et Foufry.  
Maisons des familles Danteny et Evrard avec les mêmes trois personnes devant que sur la photo ci-dessus.

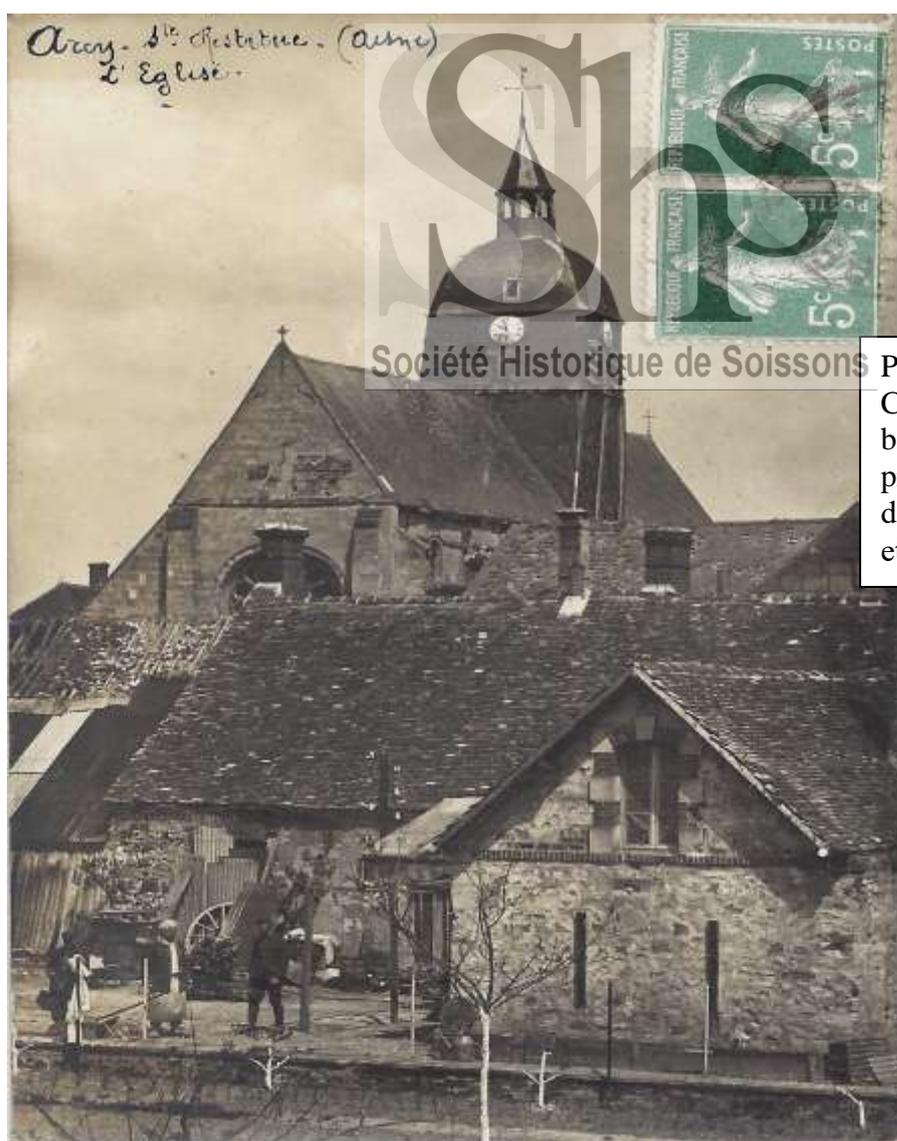
Maison Danteny et maison Evrard (O.A. à Servenay).

Arcey-Sainte-Restitue (Aisne)

Société Historique de Soissons

QU'ARCY

PH. VIET L. (1919)



Société Historique de Soissons

Photos VIET Arcy-Cour derrière de la boulangerie avec la présence de 2 soldats d'un régiment colonial et d'un autre soldat.

Quels étaient les petits métiers exercés dans la localité ?  
Bouvier, menuisier, maçon, charbon, maréchal, coupeur, boulanger, mécanicien.

D

L'école est-elle adoptée ? Dans l'affirmative indiquer le nom de l'école marraine, l'importance et la nature du don, son affectation ?  
non

Si les secours d'une école marraine lui sont nécessaires, de quelle nature devraient-ils être ?  
"

E

Dans quel état sont :

— La Mairie ?  
— L'Eglise ou le temple ?  
— Le Presbytère ?  
— Le Cimetière ?  
— L'Ecole ?  
— Y avait-il une canalisation d'eau ?  
des puits ?  
un lavoir ?

Quelle est actuellement la provenance de l'eau ?  
source.  
nappe souterraine

démolie (ou reconstruction)  
très endommagée  
intact  
démolie (ou reconstruction)  
non  
oui  
oui

Almanach catholique 1924 « La Voix des Ruines »

Domages de guerre et reconstruction

Nous avons publié de temps à autre des renseignements sur les différentes communes de la région. Voici, aujourd'hui, pour chacune d'elles, en chiffres précis, la somme des domages (valeur 1914) causés par la guerre :

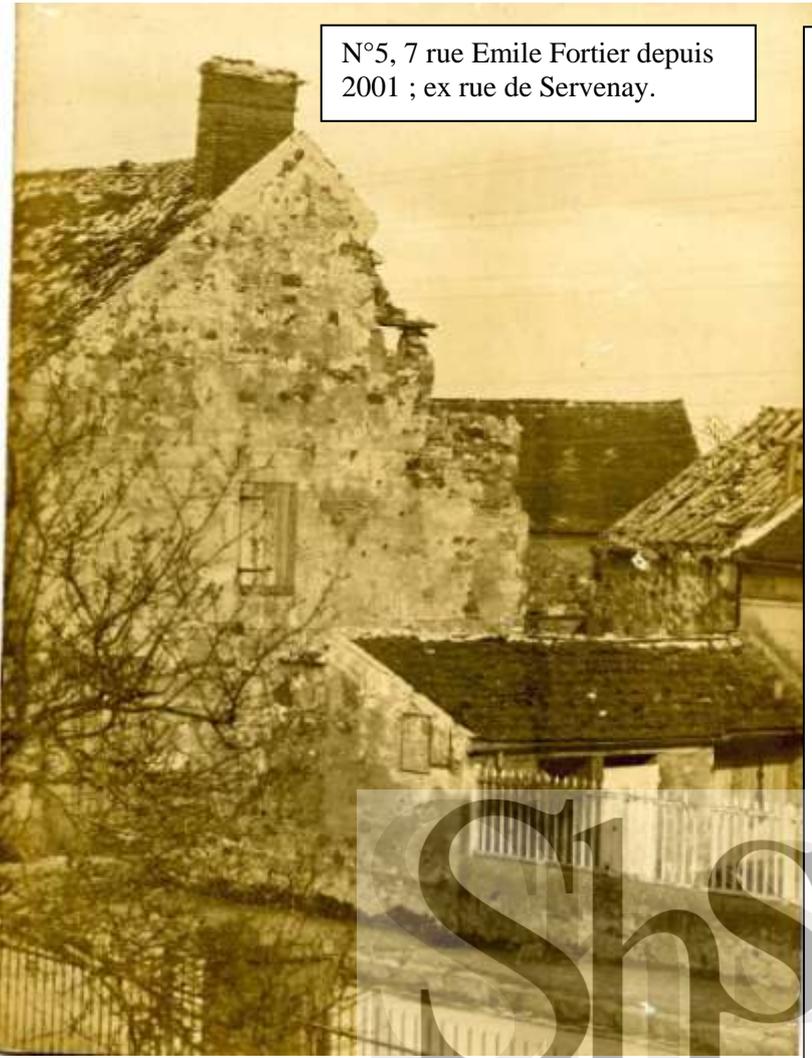
Arcy-Sainte-Restitue...	866.590
Beugneux...	858.600
Billy-sur-Oureq...	888.250
Breny...	489.600
Cugny-les-Crouttes...	595.000
Cuiry-Housse...	280.000
Cramaille...	690.000
Droizy...	473.920
Hartennes et Taux...	1.494.480
Launoy...	678.100
Loupeigne...	267.000
Maast et Violaine...	173.500
Montagny et Saint-Hilaire...	122.000
Oulchy-le-Château...	1.718.000
Oulchy-la-Ville...	860.500
Plessier-Huleu...	1.026.700
Grand-Rozoy...	1.525.000
Saint-Rémy-Blanzy...	751.600
Muret et Crouttes...	116.700
Saponay...	598.000

Après la fin de la guerre, la commune remplit un état des lieux, formulaire officiel de plusieurs pages : Sur 123 maisons, 23 sont déclarées en ruine et le reste est endommagé.

Une COOPERATIVE de reconstruction est fondée à Arcy le 16 janvier 1921 et sera dissoute le 17 mai 1932. Elle fut sagement dirigée par son président M. Louis Guyot\*, agriculteur à Servenay et maire d'Arcy. 41 coopérateurs se partageaient 2.271.000 francs de travaux de réparations exécutés moitié sur avances par les entreprises Caramelle, Dubost, Danteny, Yunkers etc. La comptabilité et liquidation à l'Union ; 10<sup>ème</sup> groupe de Maurice d'Ersu. Extrait de L'œuvre des Coopératives de Reconstruction du département de l'Aisne (1937) par M. de Sars.

\* Il garde après une activité de distributeur de matériel agricole sous l'enseigne « Guyot-Conseil » (Conseil étant aussi le nom de famille de sa femme).

N°5, 7 rue Emile Fortier depuis 2001 ; ex rue de Servenay.

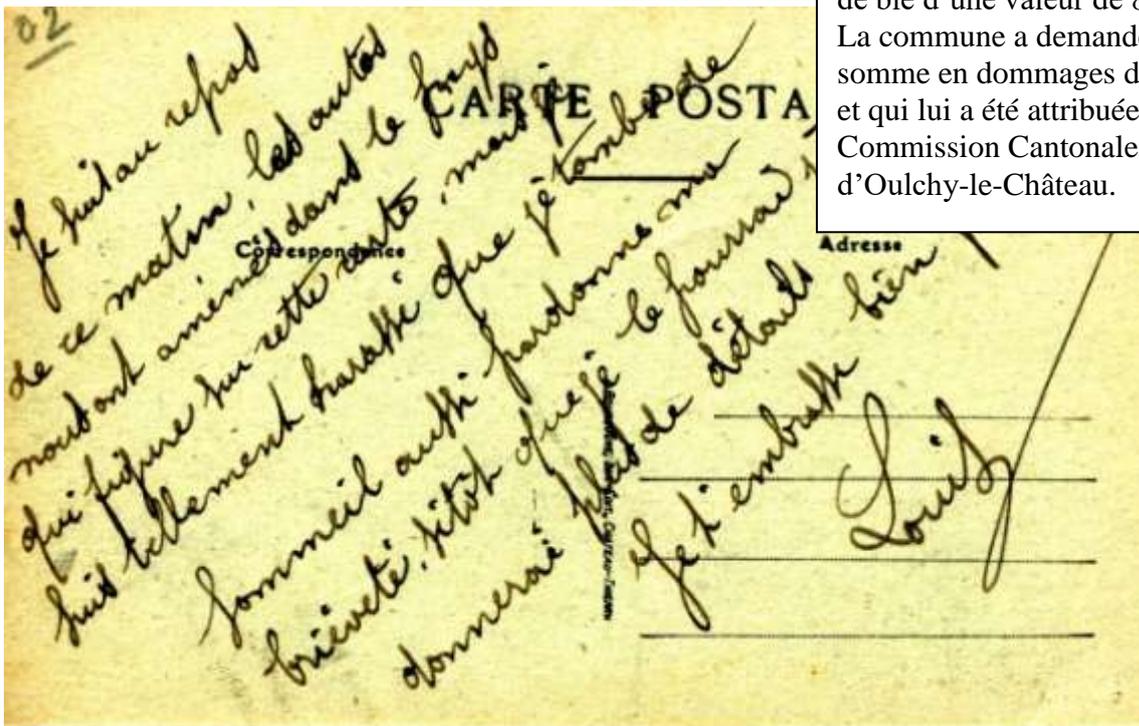


**En mai 1914**, le conseil municipal est réduit à 3 conseillers, le maire Demoury, Guyot Emile et Guyot Georges ; les autres sont mobilisés.

Il est décidé de faire une distribution de pains achetés chez les 2 boulangers d'Arcy, le boulanger **Brunet** (boulangerie actuelle) et chez les **Gagnon** (au n°1 rue de Rugny, la maison du perron) et de donner une allocation de 250 F par tête aux émigrés (venus du Nord et Belgique).

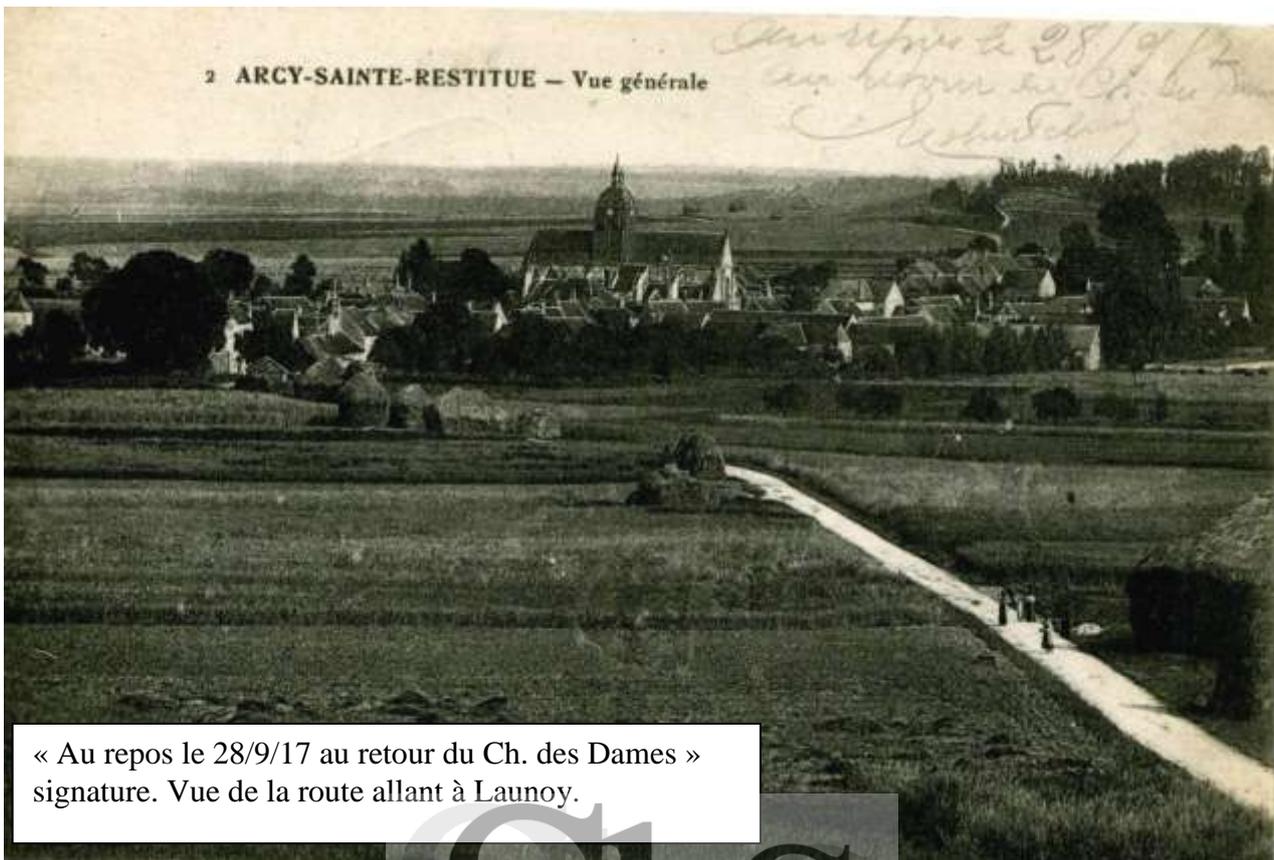
**Séance 19 juin 1915**, les 2 membres du conseil municipal restant (le maire Demoury est absent) décident avec le boulanger Ernest Brunet de fixer le prix du kg de pain et farine. (les Gagnon ont quitté leur boulangerie bien endommagée).

**Séance février 1928** : le maire Louis Guyot expose que M. Amédée Demoury avait en réserve pour la commune lors de l'invasion une quantité de blé d'une valeur de 8.250 F. La commune a demandé cette somme en dommages de guerre et qui lui a été attribuée par la Commission Cantonale d'Oulchy-le-Château.

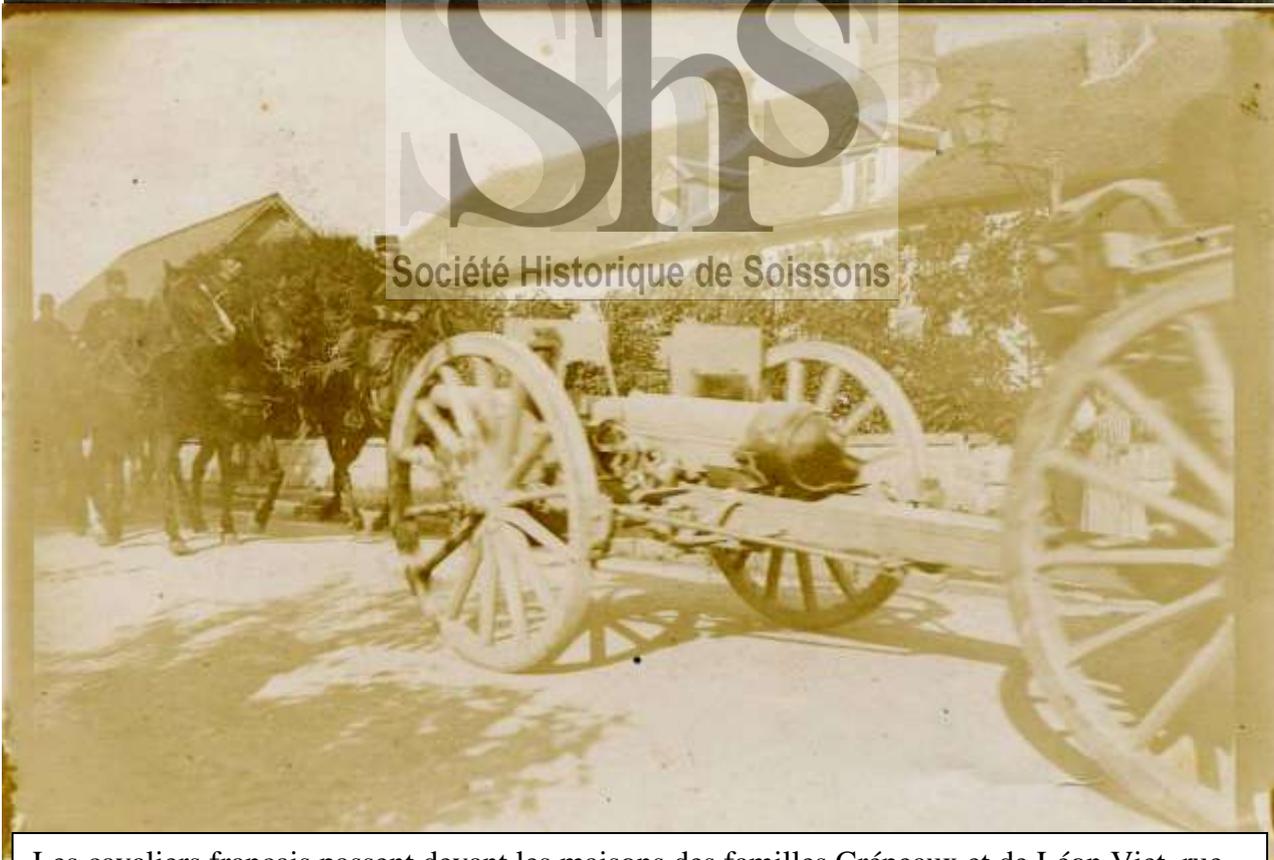


2 ARCY-SAINTE-RESTITUE — Vue générale

*Au repos le 28/9/17  
au retour du Ch. des Dames  
Léon Viet*



« Au repos le 28/9/17 au retour du Ch. des Dames »  
signature. Vue de la route allant à Launoy.



Société Historique de Soissons

Les cavaliers français passent devant les maisons des familles Crépeaux et de Léon Viet, rue de Servenay (rue E. Fortier) ; on aperçoit le père Léon - Charles Viet et Mme Viet au travers de la roue avant de ce canon 75 français (matériel début 1914). Les casques ne sont apparus qu'en 1916 !  
Probable photo du fils Léon-Albert Honoré Viet.

Les soldats américains portaient un cervelet, sous leur casque en forme de soucoupe.

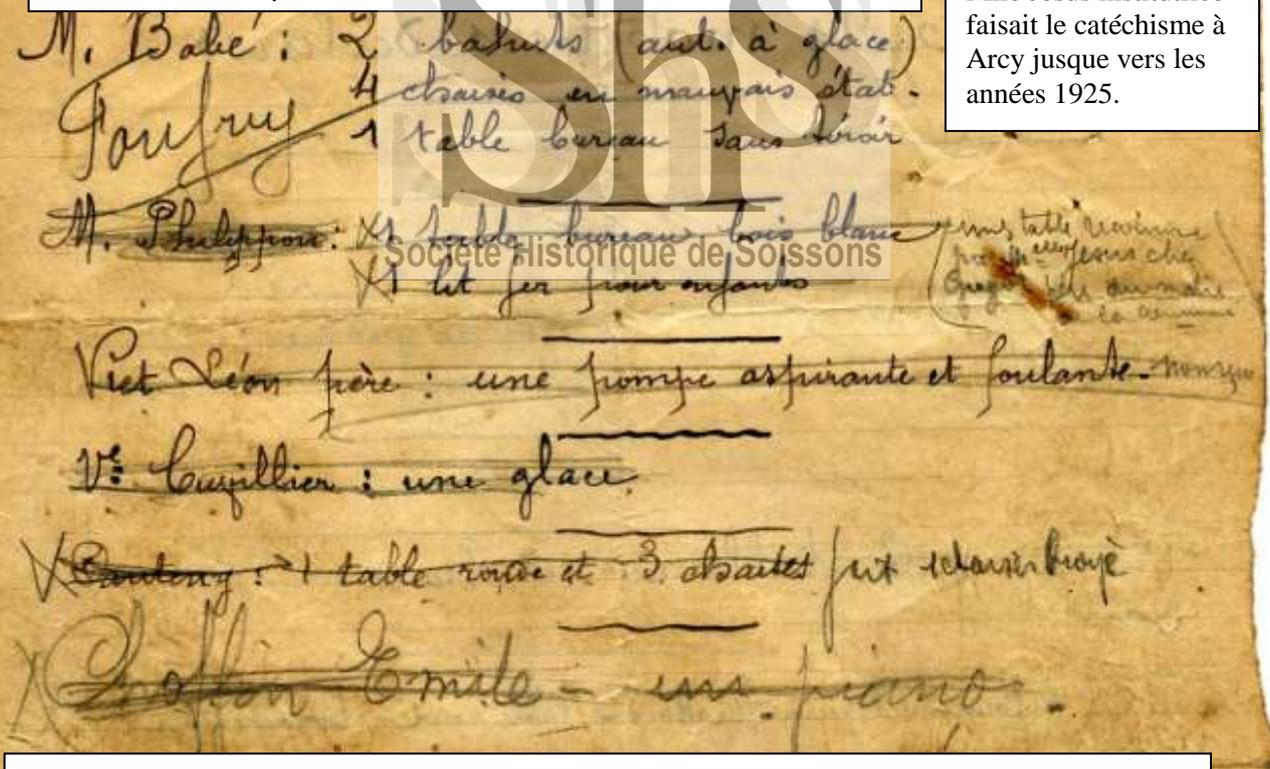


20 août 1916 Avec le cachet du bureau de poste d'Arcy-Ste-Restitue.

Ces soldats sont hébergés chez l'habitant et pour bon nombre c'est le confort oublié de coucher dans un plumard et un semblant de vie familiale lors de repas servis autour d'une table !

Vue inversée

Mlle Jésus institutrice faisait le catéchisme à Arcy jusque vers les années 1925.



Après l'armistice, les habitants retrouvent le chaos au village et plus intimement chez eux. Les objets ne leur appartenant sont alors remis à la mairie et remisés, selon ce que mentionne la note suivante, dans le local de la pompe à incendie. Outre l'état de guerre qui transforme le village en une véritable caserne, leurs maisons ont subi le pillage des troupes allemandes ; elles entassaient leur butin sous quelques hangars agricoles comme à Beugneux ou sous le hangar de Housse desservant la ligne du petit train de la râperie de Cramaille.

Services  
de  
Reconstitution

Bureau  
du  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

PREFECTURE DE L'AISNE

*Faut-il faire une annonce  
et la rédiger de façon communale ?*

LaON, le 3 Mars 1920.

LE PRÉFET DE L'AISNE

à Messieurs les Maires,

J'ai déjà eu l'honneur de vous signaler l'intérêt qui s'attachait à tous points de vue, à ce que tous vos concitoyens qui détenaient chez eux des objets mobiliers apportés par les Allemands pendant l'occupation, déposent à la Mairie, la liste de ces objets.

De nombreux propriétaires, espérant retrouver dans ces objets, des souvenirs de famille, je vous prie de vouloir bien faire auprès d'eux un pressant et dernier appel à ce sujet.

Le cas échéant, vous voudrez bien me rendre compte du résultat que cet appel aura eu auprès de vos administrés.

Dans les communes où la chose serait possible, je ne puis, conformément d'ailleurs aux instructions ministérielles, que préconiser la constitution de dépôts où seraient stockés les différents objets mobiliers actuellement épars - Les sinistrés seraient admis à visiter ces dépôts et auraient ainsi toutes facilités pour reconnaître les objets leur appartenant.

LE PRÉFET

Pour le Préfet :

Le Secrétaire Général délégué,

H. OUVRE,

*Il y a lieu de faire annoncer  
et de déclarer au garde-hiératique  
les objets si appartenant aux aux intéressés  
le matériel sera rassemblé dans le  
tribunal de la pompe. -*

1920. Le problème existe toujours, comme le témoigne la notification du service de la reconstruction au sujet du mobilier dispersé par fait de la guerre.

# Objets mobiliers déclarés

~~Simonnet Eugène :~~  
2 sommiers  
1 matelas  
1 table carrée en osier  
5 chaises de paille  
1 lit de plume  
1 édredon  
1 Brouette  
1 fiole

~~Brunet~~  
Boulanger 2 tableaux de chasse

~~Petit Nouveau à Turm. Repaireuse~~ 1 table ronde ~~casade~~ <sup>manque</sup> ~~table~~ <sup>un ds</sup>

~~Billot Alfred~~ 1 ~~fauteuil~~ ~~fauteuil~~ ~~fauteuil~~ X

~~Berger~~  
~~Marlette~~  
Bourrelier 1 ~~fauteuil~~  
1 ~~chaise~~ en bois et fer  
1 ~~lit~~ fer. <sup>complètement brisé dans les mines</sup>

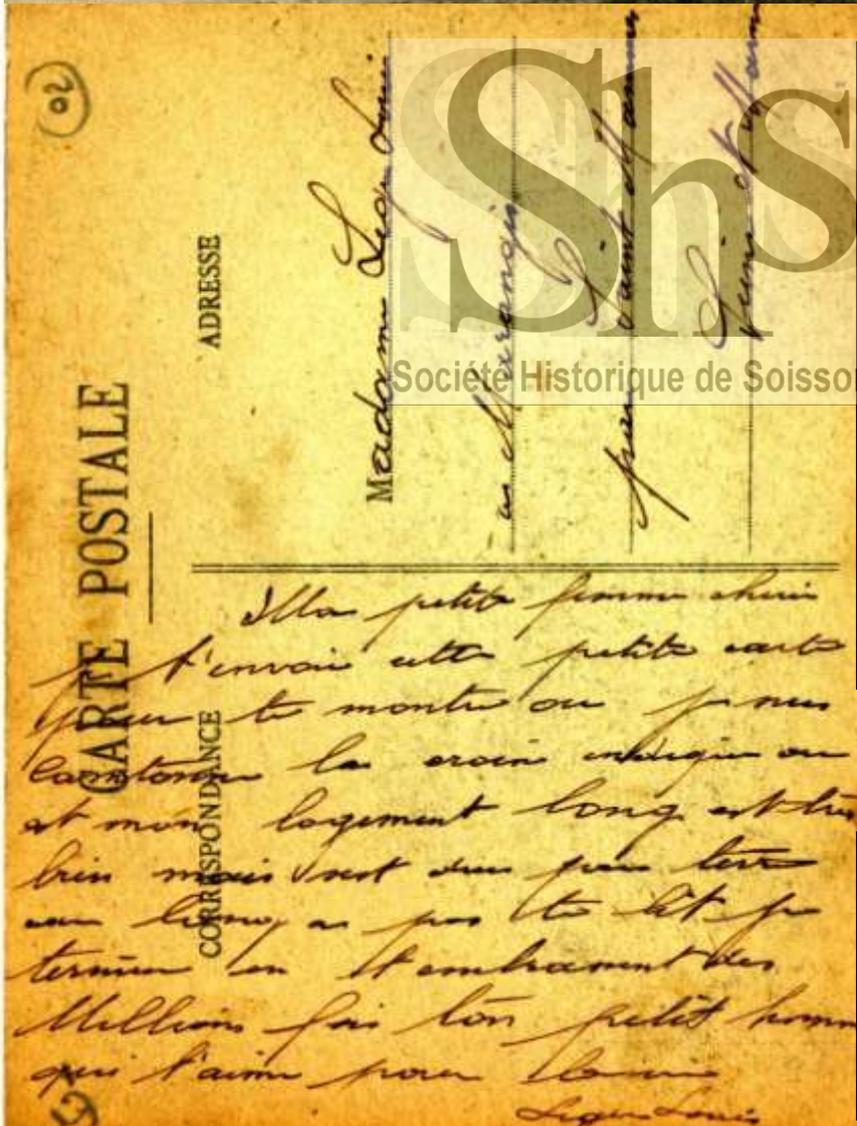
~~Cluet~~ <sup>Société Historique de Soissons</sup> ~~Alphonse~~ 1 p.  
1 ~~table~~

~~Legros~~ Auguste 2 ~~pièces~~ machines à coudre  
2 ~~pièces~~ sommiers

~~Guyot~~ Louis : 1 ~~tabouret~~ de paille  
~~Servenay~~ 1 ~~fauteuil~~ ~~varroie~~  
1 ~~chaise~~ bois tourné X

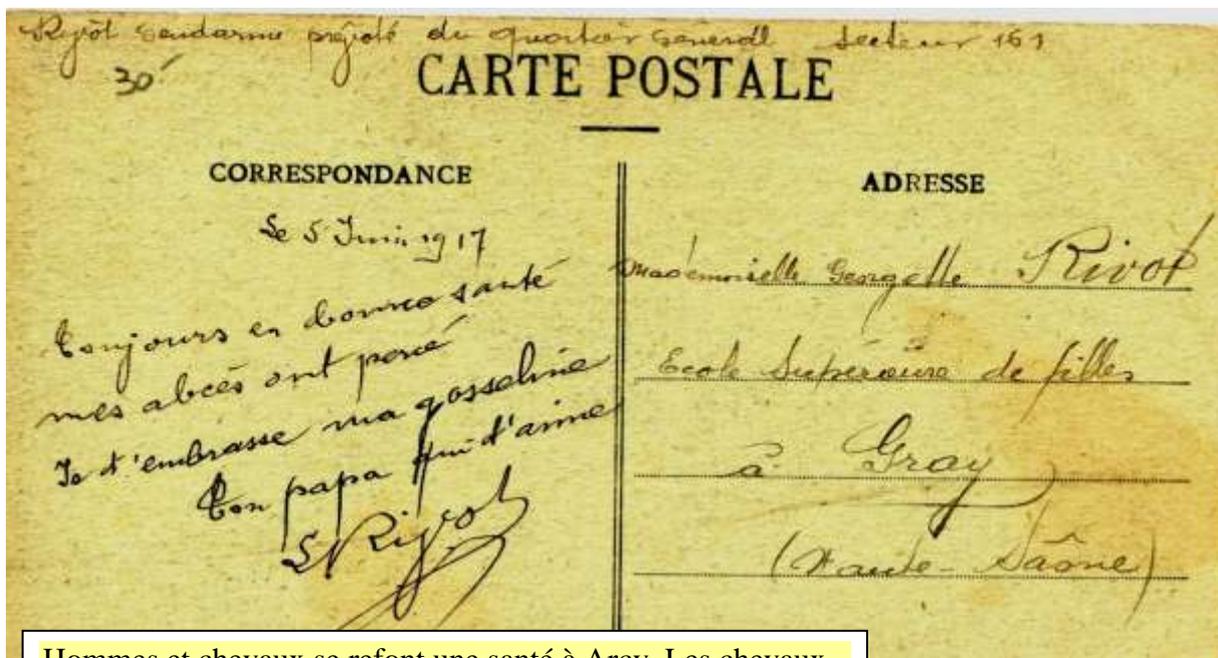
~~Guyot~~ Edouard - une ~~poiture~~ à ressorts -  
un ~~essieu~~  
une ~~ouïsson~~ (chez Simonnet Jules)

Objets mobiliers déclarés par MM Simonnet le menuisier charron, Brunet le boulanger, Petit du café rue de Bucy, le berger Alfred Billot, Marlette Lucien le bourrelier (ferme Pornon sur la place de l'église), Cluet agriculteur au coin de la rue de Bucy/Tarn, Legros agriculteur ferme Muzart rue de Bucy etc.

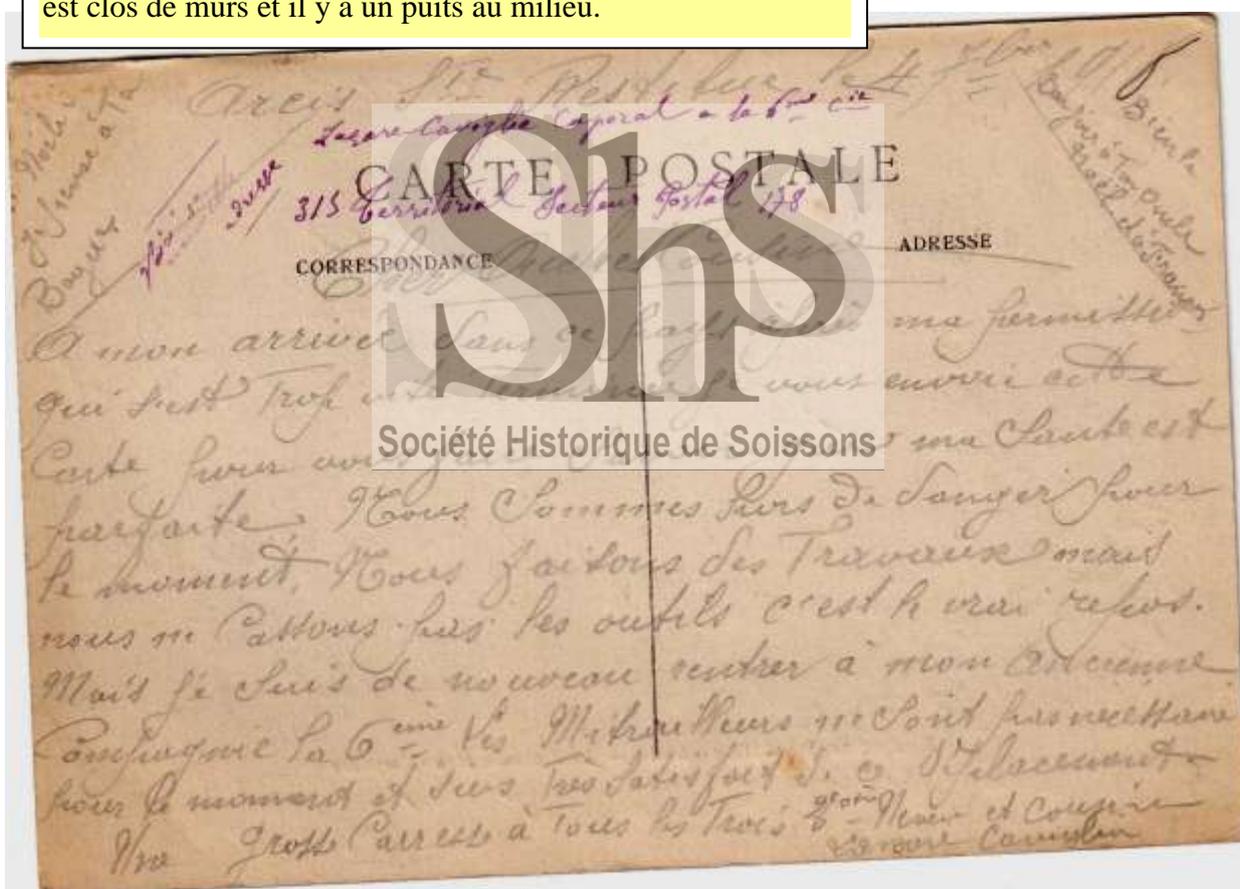


Carte postale d'avant guerre, édition de la boulangerie Gagnon, entre l'église et l'épicerie Choffin.  
 Envoyée par un soldat au repos à Arcy ; il désigne semble-t-il la maison où il est en repos.  
 Le petit fox des Crépeaux et la silhouette sur la route, Auguste Guiot poussant sa brouette ?  
 La nouvelle route passant par le bois pour se rendre à Cramaille n'existe pas encore ?!

« Ma petite femme chérie, je t'envoie cette petite carte pour te montrer où je suis cantonné, la croix indique où est mon logement long et très bien mais c'est dur par terre... »



Hommes et chevaux se refont une santé à Arcy. Les chevaux sont dans l'enclos de l'ancienne ferme du prieuré ; le jardin est clos de murs et il y a un puits au milieu.



Lazare Caviglia, caporal à la 6<sup>ème</sup> Cie ; 4 septembre 1918 (?) : A mon arrivée dans ce pays après ma permission qui s'est trop vite terminée, je vous envoie cette carte pour vous faire savoir que ma santé est parfaite. Nous sommes hors de danger pour le moment. Nous faisons des travaux mais nous ne cassons pas les outils, c'est le vrai repos. Mais je suis de nouveau rentré à mon ancienne Compagnie la 6<sup>ème</sup> ; les mitrailleurs ne sont pas nécessaires pour le moment et je suis très satisfait de ce déplacement. Une grosse caresse à tous les trois. 3<sup>ème</sup> neveu et cousine. Lazare Caviglia

2° corps d'Armée  
Italienne - 8<sup>a</sup> division.

Ospedale Militare Principale di Bari



Récapitulatif des  
séjours faits dans cet  
hôpital à Arcy-Ste-  
Restitue du 1er octobre  
au 18 octobre 1918.

*Armata Italiana  
2° Corpo d'Armata - 8<sup>a</sup> Divisione*

*Stato degli alloggiamenti fruiti da questo Ospedaletto,  
in Arcy St Restitue, dal 1° Ottobre al 18 Ottobre 1918.*

Les noms des  
propriétaires :

Adresse : rue  
de Branges n°

#<sup>e</sup> della notte  
Es. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Note  
A raison de 25 places (lits) par jour.

Rue de Branges n°	# <sup>e</sup> della notte	Officiers/ troupe/officiers/ montant	Note
11	450	32 50	(un roquail de 25 posti per giorno)
18		3 60	
36		7 20	
8	24	24 -	
13	671	33 55	
15	36	7 20	
Totale		98 05	

*Ricorsi in totale franchi versati a 5/100  
Arcy St Restitue, 14 Ottobre 1918*

2° 1121  
1800 56.05  
24  
19 65  
18

*St. G. de Mandieu*

La partie principale  
de l'hôpital militaire  
est cette belle  
demeure du XVII<sup>ème</sup>  
dite le Château Vert.  
Les maisons  
voisines aux n° 8,  
13, 15 abritent aussi  
les soldats  
blessés ainsi que  
l'église.  
C'était la propriété  
avant 1882 de  
Louis-Athanase  
Cerveaux, grand-  
père maternel de  
Paul et Camille  
Claudel. Le docteur  
Henri Mondor a  
cantonné ici en mai  
1917 ; son livre sur  
Paul Claudel est  
bien connu.



Dit le Château Vert; vue inversée.

Le sentier communal passe dans  
ce lieudit MONT-BETON ; il est  
déplacé en 1923.

Arcy Ste-Restitue (Aisne) — Le Château



Vue de la maison où étaient logés les officiers et les pilotes de la section 210 à Arcis-Sainte-Restitue du 8 septembre 1916 au 19 janvier 1917.  
De gauche à droite : Ltt Navarre - Ltt Jean Aymonier - Slt Georges Moro - Ltt Louis Thébault - Ltt Emile Jansen - Slt André Cazier  
Photo Jules Brunswick transmise par son petit fils  
Jean-Michel Roche que je remercie pour son aide. Photo d'origine Stéréo 5.4 x 8.



Vue de la maison où étaient logés les officiers et les pilotes de la section 210 à Arcis-Sainte-Restitue du 8 septembre 1916 au 19 janvier 1917.  
Ltt Emile Jansen pose avec l'un des chiens mascottes  
Photo Jules Brunswick transmise par son petit fils  
Jean-Michel Roche que je remercie pour son aide. Photo d'origine Stéréo 4,3 x 4,3.

Documents du Net transmis par Maryse SERVOISE (vieille famille d'Arcy) de Cramaille, village à 2 km d'Arcy (02130 Fère-en-Tardenois)



## 2) - Terrain de Arcis-Sainte-Restitue du 8 sept 1916 au 19 janvier 1917 :

La 210 est mise à disposition du groupement Baquet :

Par ordre du général Mazel, qui a remplacé le général Franchet d'Espèrey à la tête de la 5ème armée, la 210ème section d'artillerie lourde est mise à la disposition du Groupement Baquet, groupement Territorial qui tient le secteur très calme de Soissons. Le 8 septembre 1916, la section quitte Rosnay pour s'installer sur le terrain de Arcis-Sainte-Restitue.

Déménagement pour le terrain d'Arcis-Sainte-Restitue :

Une partie du personnel, les pilotes et leurs mécaniciens, fait le voyage par la voie des airs avec leurs avions. Les observateurs s'entassent dans la voiture légère, le reste du personnel et du matériel, dans les tracteurs d'aviation et les camions. Heureusement que ces moyens motorisés sont vastes car il s'agit d'emporter, en plus des rechanges aéronautiques et de l'outillage spécialisé, tout le bric à brac accumulé par les hommes à Rosnay et qu'ils désirent ne pas laisser sur place, ne savant pas ce qu'ils vont trouver à Arcis.

Le cantonnement et le terrain d'Arcis-Sainte-Restitue :

Les hommes de la 210 vont trouver à Arcis-Sainte-Restitue un cantonnement très acceptable. Officiers et pilotes sont logés dans une grande maison dont les meubles, bien que passablement fatigués par les précédents occupants, offrent encore un confort relatif. Un piano permettra d'agrémenter les logues soirées d'hiver. Entre deux parties de bridge ou de Poker, Emile Jansen accompagné par Georges Moro, chantera quelques vieilles chansons de Béranger, retrouvées par Marcel Plateau, dans la maison de ses grands-parents, à Arthenes.

Le terrain d'aviation est à 2 km du village, bien dégagé, couvert d'un gazon court et dru. Il est très apprécié des pilotes et offre les meilleures facilités d'atterrissage. Ils y firent, sur le Farman F 40 qu'ils considéraient tous comme un déplorable appareil de guerre mais excellent planeur, des concours de descentes, moteur calé, très réussis. Les pilotes, en rivalisant d'adresse lors de ces joutes aéronautiques, s'entraînent sans le savoir et cette expérience servira à plus d'un dans le futur. Nous le verrons bientôt.

SHS

Société Historique de Soissons



L'escadrille F 210 sur le terrain d'Arcy-Sainte-Restitue.

L'escadrille a stationné sur ce terrain du 8 septembre 1916 au 19 janvier 1917.

L'insigne personnel de cet avion est détaillé dans la partie insigne. Après recherches, il s'agit des armes de la ville de Bordeaux et un seul navigant était originaire de cette ville pendant la période Farman F 41 et F 42 de l'unité. Nous avons donc le Farman F 42 du MdL Jean Bosc né à Bordeaux et muté à la F 210, le 8 août 1916. De droite à gauche : Caporal Jean-Baptiste Berger - Sgt Jean Bosc - Ltt Jean Navarre - Sgt Aimé Guérin - Sgt André Ménant - Ltt Jules Plateau - Slt Georges Moro - Ltt Jean Aymonier - Sgt Jean Denéchaud - Ltt Emile Jansen - Adj Octave Proust - Sgt Francisco Terry.

Photo Jules Brunswick transmise par son petit-fils

Jean-Michel Roche que je remercie pour son aide

Voilà les renseignements que  
j'ai pu retrouver quand à  
la date exacte ou au moins les  
à réquisitionner je ne l'ai pas.  
J'espère que vous vous êtes  
en bonne santé. embrasse  
la famille pour moi  
Bonne nuit qui t'aime  
L. Demoury

Je t'ai envoyé par  
Aureliant 1 passe partout  
mais en blanc coupe à droite  
je n'en ai pas. et je n'ai  
pas retrouvé non plus de  
laines 9.70

Normais 7 septembre 1917

Mon cher Alfred

Ma femme a dû te  
dire que j'avais reçu ton  
mandat et je t'en  
remercie. Je trouve en  
son absence une de tes  
lettres à laquelle je n'avais  
répondu au sujet des champs  
d'aviation. Voici les  
renseignements que j'ai  
retrouvés à ce sujet :

Courmy 10 p.

Évaluation des emplacements  
non récoltés en 1916.

La petite Marrière (Blé)	1 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup> 70
Le pré Gilbert (Luzerne)	2. 74. 85
id (Blé mûrs)	0 27. 41
Les terres fraîches (Luzerne)	1 46. 47
La pointe sous la ferme (point de vue)	1 20. 18
Chemin de marais Blé	0 51. 34
Pré d'Élon Trèfle	0 85. 90
id Avoine	0 74. 38
A Bouleuse Avoine	0 75. 00

Total 9<sup>h</sup> 36<sup>m</sup> 17

Récapitulation

Blés 2 <sup>h</sup> 29 <sup>m</sup> 75 à 680 <sup>+</sup>	= 1562. 30
Avoines 1 <sup>h</sup> 49 <sup>m</sup> 38 à 760	= 1136. 80
Luzernes 3 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup> 76 à 600	= 2104. 56
Comma de terre 1 <sup>h</sup> 20 <sup>m</sup> 18 à 2660	= 3196. 25
Trèfles 0 <sup>h</sup> 85 <sup>m</sup> 90 à 540	= 463. 86

Récolte 1917

Luzernes 3 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup> 76 à 600	= 2104. 56
de 9 <sup>h</sup> 85 <sup>m</sup> 41 <sup>c</sup> de terres non cultivées (ou on en doit frayer que la location)	
	304 <sup>+</sup> 40

champs d'aviation

A la Mente cadastré 622	= 9 <sup>h</sup> 77. 10 = D. Laguy
621	= 0. 30. 50 = Dautin
620	= 0. 35. 20 = F. Demoury
619	= 0. 35. 00 = Dautin
618	= 0. 27. 30 = F. Demoury
624	= 0. 09. 60 = Warréer
623	= 0. 37. 80 = Dufrenoy
613	= 0. 26. 80 = L. Demoury
614	= 0. 32 = F. Demoury
615	= 1 <sup>h</sup> . 72. 30 = D. Laguy

Total 13<sup>h</sup> 72<sup>m</sup> 10

Évaluation des récoltes perdues pour cause d'occupation par l'aviation de terrains sur Saponay et Arcy : avec la mention des numéros de parcelles cadastrales. Ceux de l'aviation étaient aussi logés dans le hameau de Foufry et ses nombreuses creutes étaient occupées.

Lettre de Léon DEMOURY agriculteur de la ferme seigneuriale contiguë à celle de son frère Alfred-Amédée qui exploitait la ferme de la Prévôté (la 1<sup>ère</sup> en entrant à Rugny, celle avec l'échauguette).

Alfred- Amédée Demoury perd ses 2 fils à cette guerre (Voir chapitre : Monument aux Morts).

Hameau de FOUFROY, 27 octobre 1917,  
lettre adressée au Major de l'Armée au sujet de logements pour la troupe...

110  
238

**BABÉ-HAMONIEZ**  
Ferme de Foufroy  
PAR FÈRE-EN-TARDENOIS  
(AISNE)

Téléphone : (Arcy-Saintes-Restitue)

27 X<sup>em</sup> 1917

Monsieur le Major de L.<sup>t</sup>  
à Arcy S<sup>te</sup> Restitue  
Monsieur

Monsieur le Major,  
j'ai l'honneur de vous informer que  
j'ai connaissance à la mairie des sommes allouées  
pour les logements de troupes au hameau de Foufroy  
je suis certain qu'il y a erreur d'attribution  
pour vous en convaincre et vous amener la  
preuve de ma réclamation, vous verrez que  
de mes ouvriers que je loge gratuitement à  
la ferme l'anné, de nomme M<sup>onsieur</sup> Gabantier  
figure sur l'état pour une somme de 45<sup>fr</sup>,  
je serais très obligé si elle appartenait.

J'ai évacué de cette ferme les animaux et  
j'ai logé la troupe dans les bâtiments vides.  
Il y a lieu de compter comme bien de  
les carriers qui habitent mon matériel  
agricole qui se trouve sans autre  
étant privé de ces locaux.

De tout le hameau, seul la ferme Courtel  
une autre maison figurant au plan sous  
est la seule indemnitée de L.<sup>t</sup> à laquelle je  
dois être je suppose loué à un sieur Michel  
les héritiers Courtel.

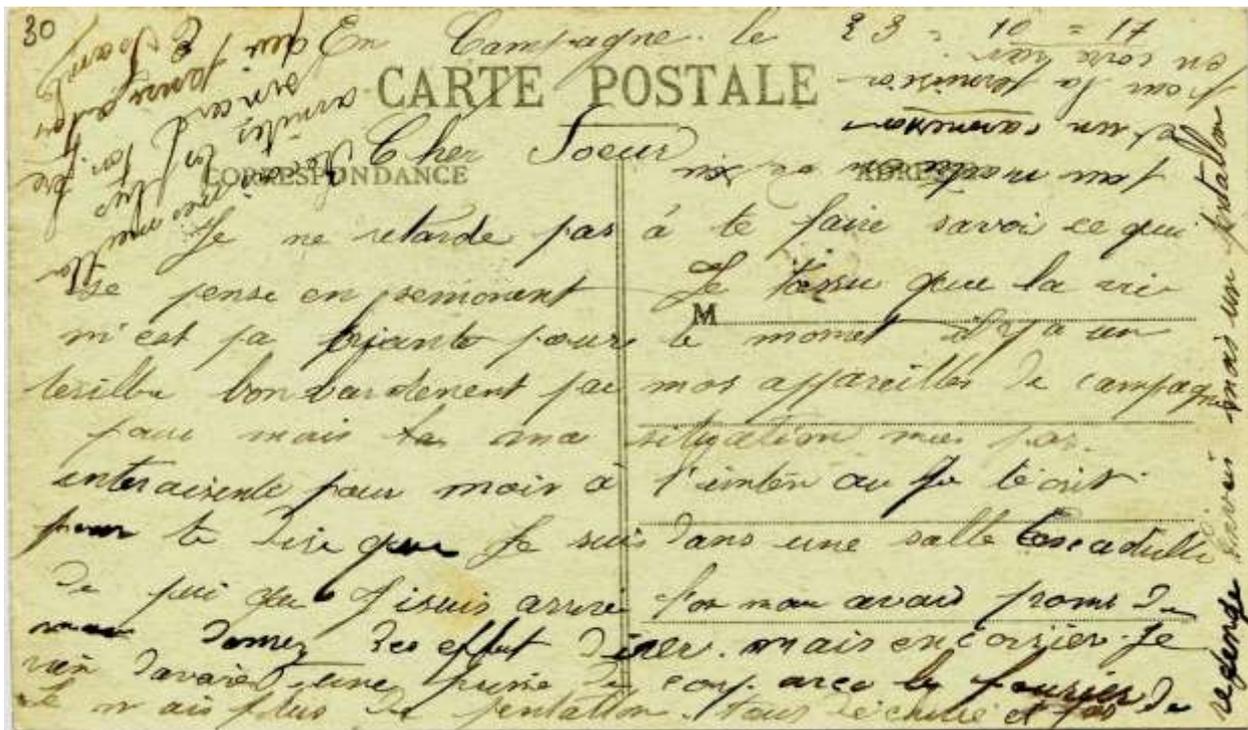
Recevez Monsieur le Major je vous prie mes  
respectueux.  
L. Paly



**A Arcy-Ste-Restitue, mai 1917, le médecin militaire Henri Mondor et Mme Hélène Turgy**, aubergiste, café, poste - télégraphe - téléphone au n° 1 rue Emile Fortier ; à cette époque, COOP de Champagne ; son mari Paul Turgy était aussi menuisier dans la cour intérieure.

Ses parents tenaient avant la petite auberge qui donnait sur la place de l'église et la cuisinière avait la renommée d'être la meilleure saucière de la région ; point de vue que ne démentait pas le médecin qui venait d'Oulchy-le-Château à cheval pour visiter périodiquement les citoyens d'Arcy et qui y séjournait. Il y avait à l'étage la salle de billard toute pavée de tomates rouges. Mme Vve Constant, grand-mère de Mme Dupuis la racheta pour agrandir la partie habitat de sa ferme qu'occupent toujours ses descendants 'Ferme Dupuis' au n°1 place Général de Gaulle.

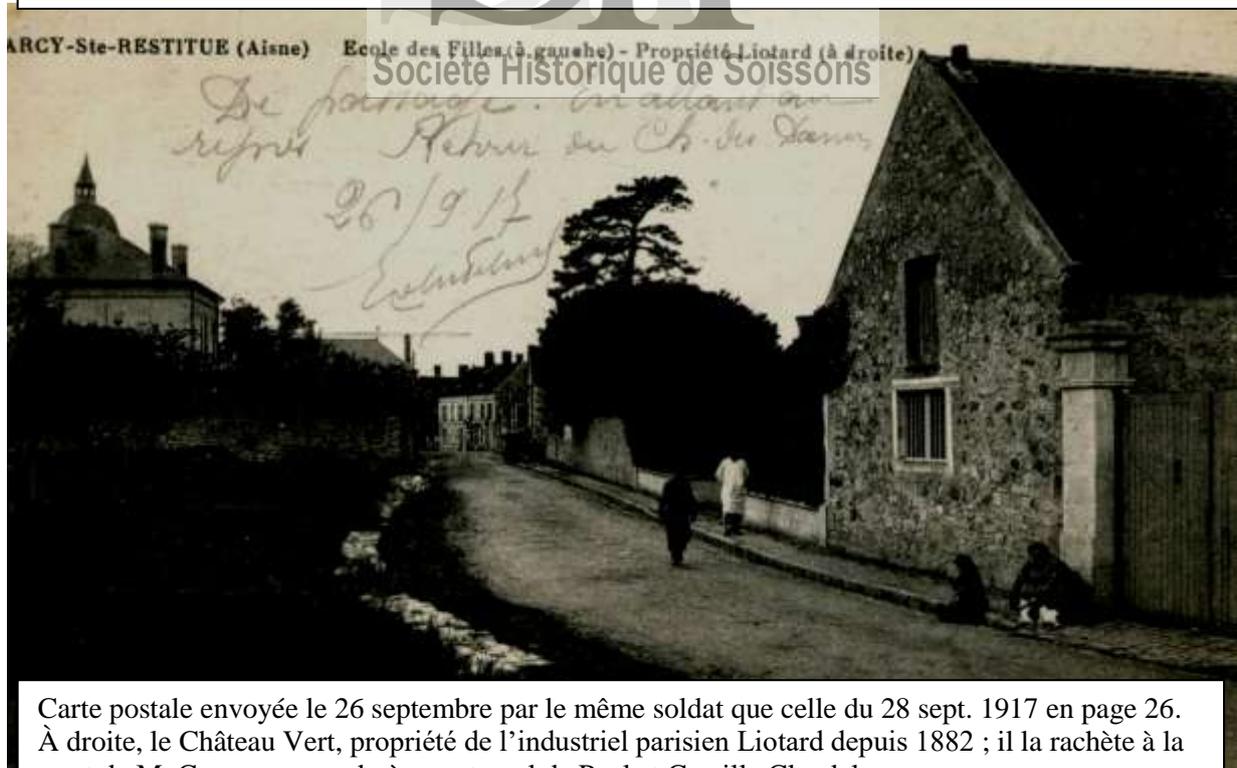
**Mondor** (Henri), chirurgien et écrivain français, né à Saint-Cernin (Cantal) [1885-1962]. Professeur de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Paris, il a publié des traités de chirurgie et des études biographiques sur les médecins illustres, d'Ambroise Paré à Pasteur. Il est également l'auteur d'ouvrages de critique littéraire consacrés à Mallarmé et à Valéry (*Vie de Mallarmé*, 1941-1942; *Précocité de Valéry*, 1957). Peintre et dessinateur, il a notamment illustré *l'Homme et la coquille de Valéry*. (Acad. fr.)



**En campagne le 23-10-1917 : « Je n'ai plus de pantalon, tout déchiré et pas de rechange. Envoie moi un pantalon. » !**

« Je ne tarde pas à te faire savoir ce que je pense en ce moment. Je t'assure que la vie n'est pas brillante pour le moment ; il y a un terrible bombardement par nos appareils de campagne ; pour moi ma situation n'est pas intéressante à l'instant où je t'écris pour te dire que je suis dans une sale escadrille ; depuis que je suis arrivé l'on nous avait promis de nous donner des effets d'hiver ; mais encore hier. Je viens d'avoir une prime de poux avec le fourier. Je n'ai plus de pantalon tout déchiré et pas de rechange ; envoie-moi un pantalon. Pour la permission encore rien.

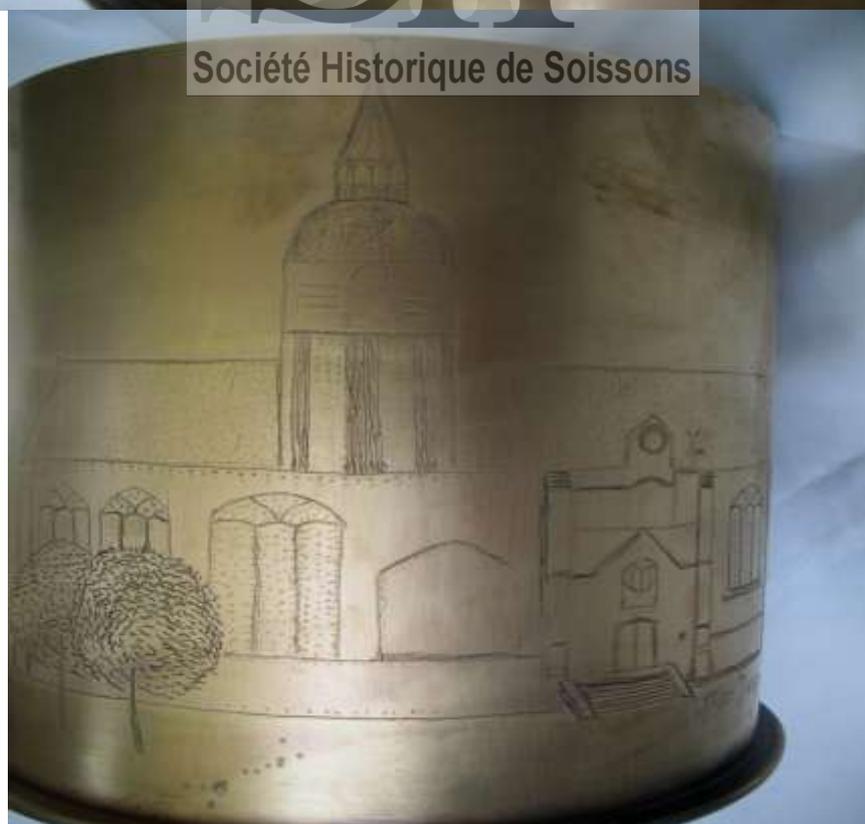
Reçois mes meilleures amitiés les plus sincères, ton frère qui pense à toi. » E. ...nom difficile à lire.



Carte postale envoyée le 26 septembre par le même soldat que celle du 28 sept. 1917 en page 26. À droite, le Château Vert, propriété de l'industriel parisien Liotard depuis 1882 ; il la rachète à la mort de M. Cerveaux grand-père maternel de Paul et Camille Claudel.

N.B. Carte assombrie pour faire apparaître l'écriture du soldat.

**Beaucoup de passage cette année 1917... Et pour cause, l'offensive Nivelles de 1917 !  
Jean WEBER a signé son passage en gravant l'église St Martin d'Arcy-Ste-Restitue  
vue de l'entrée Nord sur une douille d'un obus allemand POLTE-MAGDEBURG - NOV 1917.  
Le site « Mémoire des Hommes, sgadefense.gouv.fr » liste 10 soldats Jean WEBER, aucun ne  
correspond avec la date de nov 1917 inscrite sur l'obus. Il reste encore des possibilités dont une  
fiche de WEBER Jean-Marie né en 1891 dont la fiche n'est pas accessible pour des raisons à  
caractère médical... AVIS DE RECHERCHE !**





**Jean WEBER a-t-il rencontré le curé de notre église l'abbé BROTONNE ?  
Lui a-t-il montré son œuvre ?  
Est-ce grâce à l'abbé que cette douille est encore dans l'église de nos jours ?  
Voici une histoire de la guerre mêlant la châsse de Sainte Restitue, l'abbé BROTONNE,  
et les allemands et le général VON BÜLOW ! ...**



### **En 1914, les Allemands volent la châsse et les cloches.**

M. Bernard Ancien (1906–1987) est hébergé aux Crouttes en avril 1918 et va à la messe à Arcy : «L'église n'avait plus de reliques que celles insérées dans le piédestal\* de la statue de la Sainte sur l'autel de la chapelle Sancta Restituta. Des Allemands prisonniers chantaient en chœur. »

« Plus tard la commune d'Arcy est informée que la châsse se trouverait avec une des cloches à... (illisible) en Thiéraches » rapporte Mlle Zoé Mittelette des Crouttes.

L'histoire veut que ce soit l'intervention de l'abbé Brotonne qui soit à l'origine de son retour. Rappel :\* Après la vente des cuivres de la châsse sous la Révolution, les révolutionnaires mettent le feu au reliquaire à même le sol de l'église ; des personnes pieuses ramassent les restes et les cendres, mais il semble que certaines gardent encore des morceaux chez elles, aussi pour les sensibiliser à les rendre dans l'anonymat, le curé fait creuser le pied gauche de la statue de la sainte.



L'abbé Brotonne pose avec la châsse enfin revenue à Arcy après avoir été volée en août 1914 puis en juillet 1918. Après la guerre, aussitôt la châsse restituée, l'abbé Brotonne place les reliques dans une boîte de plomb, complètement soudée renfermée dans un coffret de bois puis le tout scellé de 5 sceaux est replacé dans la châsse.

Le 26 mai 1915, un avion ennemi est abattu sur le terroir de Cuiry-Housse ; le curé d'Arcy non mobilisable est appelé pour inhumer les 2 aviateurs allemands dans une sépulture décente au cimetière de Cuiry-Housse...

**Voici le récit de ce combat aérien le 26 mai 1915 d'un Albatros, de Patrick RICHARD spécialiste combats et aviation 14.**

**Collaboration épistolaire entre M. Patrick Richard 02490 Pontruet et Mme MULET-LESAGE 02120 Sains-Richaumont pour les ajouts au récit et Mme Casta auteure de ces Archives Illustrées de la commune Arcy-Ste Restitue.**

## UNE ESCADRILLE FRANÇAISE AU COMBAT

Il fait beau à l'aube de ce 26 mai 1915 alors que la guerre dure déjà depuis dix mois. Si deux aviateurs français, Frantz et Quenault ont, les premiers, abattus dès le 5 octobre 1914 un avion allemand en combat aérien, en ce milieu de l'année 1915, les batailles dans le ciel sont encore rares et, chose curieuse, tournent souvent à l'avantage de nos chevaliers de l'air. Si cette première victoire aérienne a été remportée sur un biplan Voisin, les suivantes ont été obtenues grâce à un avion difficile à piloter mais maniable et rapide : le Morane-Saulnier Parasol biplace. Ce monoplane à aile haute, en ce printemps 1915, commence pourtant à vieillir et déjà apparaît un autre Morane-Parasol, monoplace celui-là, dont quelques aviateurs déjà célèbres, comme Navarre, Pégoud, Vedrines et Gilbert, sont bénéficiaires.

Pour l'instant, l'escadrille M.S. 12, qui compte déjà plusieurs victoires aériennes, possède encore le Morane biplace, et, il y a quelques jours, le tandem Bernis-Jacottet a forcé un Albatros à se poser intact dans les lignes françaises, Albatros que l'intrépide Navarre a fait décoller aussitôt pour venir le poser en douceur devant les hangars de la M.S.-12. Le terrain de cette escadrille est situé à l'angle de la route nationale de Reims à Fismes et d'une route empierrée menant de Gueux à Muizon.

Il est tôt en cette journée du 26 mai quand un Morane-Saulnier Parasol, avec pour équipage l'adjudant-chef Mesguich que tout le monde à l'escadrille appelle « Le Colonel » et Jacottet,

Récupération des débris  
de l'avion Albatros de VON BÜLOW



Albatros de l'escadrille allemande abattu à Cuiry-Housse le 26 mai 1915, par le lieutenant-aviateur Jacottet ; au premier plan, le cadavre de l'observateur, lieutenant Von Bülow. Photo de Cuiry-Housse

celui qui avec Bernis a déjà remporté une victoire aérienne, décolle du terrain de la M.S. 12. En ce temps-là, les missions de chasse sont libres. Où vont-ils aller ce matin ? Pourquoi pas vers Soissons ? Alors, en avant pour Soissons !

Il est 6 heures et pendant 2 heures les voici en mission de surveillance à 2 500 mètres d'altitude. Il fait un temps superbe et les prairies ont leurs belles couleurs vertes sous l'effet du printemps.

Oui, mais nous sommes en guerre et le paysage est secondaire. C'est le ciel qu'il faut regarder. Là-bas, à droite sur la crête, une petite route : le Chemin-des-Dames. Il n'est pas encore célèbre mais dans deux ans tous les journaux de la planète le feront connaître au monde entier. Il s'embrasera dans une bataille formidable, le 16 avril 1917, offensive française montée par le général Nivelle... sans résultat sinon 60 000 morts en quelques semaines...

Venant justement de ce Chemin-des-Dames, un petit point dans les airs qui avance vers le Sud, dans la brume matinale pas encore totalement dissipée. Pas de doute, c'est un avion. Français ? Allemand ? Probablement un Allemand, car, à cette heure matinale, un avion de reconnaissance français ne rentrerait pas déjà dans ses lignes.

L'avion inconnu approche et se dirige vers la vallée de l'Aisne, à une dizaine de kilomètres à l'Est de Soissons. Jacottet prend ses jumelles et le verdict tombe : biplan allemand, croix noires !

Société Historique de Soissons

Mesguich et Jacottet le laisse venir. Le Morane-Saulnier survole en ce moment le plateau de Merval, au Nord de Fismes, et il a le soleil dans le dos. Pour l'instant, l'ennemi peut difficilement le découvrir. Encore quelques minutes — bien longues — à patienter.

Brusquement, Mesguich incline sur l'aile son Morane et le voilà à 30 mètres de l'adversaire, un superbe Albatros tout blanc sur lequel se détachent d'immenses croix noires sur les ailes.

Ce bel avion venu en reconnaissance dans les lignes françaises est piloté par le lieutenant Gerhard Wette et son observateur-mitrailleur a un nom célèbre : ober-leutnant, prince de Bulow-Bussow, neveu du général d'armée Von Bulow, commandant les VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> armées et X<sup>e</sup> de réserve. Il nous a battus à Charleroi avant de se faire battre à son tour sur la Marne par les armées des généraux Foch et Franchet-d'Esperey et ses troupes, en descendant vers cette rivière, sont passées par Arcy-Sainte-Restitute... et ont volé la chasse de Sainte-Restitute...



**Ces trois documents du panneau de Cuiry- Housse sont ici présents avec le consensus de la municipalité de cette commune.**

Au moment où s'amorce le combat, nos deux aviateurs de la M.S. 12 se posent la question : comment est armé l'adversaire ? Il est probable, comme tous les avions allemands, qu'il a une arme automatique alors de Jacottet n'a que son mousqueton de cavalerie. Ce que ne savent pas encore nos deux chevaliers de l'air, c'est que le prince Von Bulow est un tireur d'élite mais qu'il va se trouver gêné par un gros défaut que les Allemands n'ont pas encore résolu dans la construction de leurs avions : l'observateur-mitrailleur est placé à l'avant du pilote. Il suffit à l'avion attaquant de se tenir légèrement à l'arrière et au-dessus pour que le mitrailleur adverse, caché par l'aile supérieure, ne puisse tirer.

Dans une manœuvre prévue depuis longtemps, le lieutenant Wette vient de basculer son Albatros sur la droite pour dégager le champ de tir à Von Bulow qui ouvre le feu d'une rafale bien ajustée alors que Jacottet tire coup par coup. Le Morane-Parasol est criblé de balles mais le combat ne dure que quelques minutes.

Brusquement, l'Albatros descend verticalement en direction du sol, le moteur tournant encore à plein régime. Le pilote mortellement blessé d'une balle à la tête ne contrôle plus son avion. Le bel Albatros tout blanc se redresse puis plonge à nouveau pour s'écraser deux mille mètres plus bas à quelques centaines de mètres au Sud de la commune de Cuiry-Housse.

Société Historique de Soissons



**L'abbé Brotonne**

né le 7 mars 1861 à Mondrepuis, fils de Louis Clovis et de Joséphine Vallerand ; ordonné prêtre en 1888 et curé d'Arcy depuis 1889; décédé à Arcy le 10 octobre 1942.

Images souvenirs retrouvées dans un missel de l'abbé Margerin du Metz.

## INHUMÉS AVEC LES HONNEURS

L'ober-leutnant prince Von Bulow est tué dans l'appareil. Peut-être était-il déjà mort avant d'arriver au sol, ayant reçu une balle au ventre ? Le pilote Gerhard Wette, projeté à une dizaine de mètres des débris, meurt au bout de 20 minutes sans avoir repris connaissance. Il porte une grave blessure à la tempe gauche et l'on découvre que tous les deux sont décorés de la Croix de Fer.

Le Morane-Saulnier vainqueur revient se poser sur le terrain de la M.S. 12. Nos deux aviateurs en descendent et Navarre se jette au cou de Mesguich pour le féliciter, le faisant hurler. Navarre se retire et voit sa main gauche pleine de sang. Une balle de Von Bulow a atteint notre pilote à l'épaule droite. Il est emmené à l'ambulance chirurgicale pour y être soigné. Le lendemain, le bras en écharpe, l'adjudant-chef Mesguich va s'incliner sur les tombes de ses deux adversaires.

A Cuiry-Housse stationnent, en cette fin du mois de mai 1915, les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> escadrons du 21<sup>e</sup> chasseurs à cheval. Tous assistent au combat, à la chute de l'Albatros et sont tout de suite sur les lieux. Le médecin du détachement fait transporter les corps au village avant d'être cousus dans deux sacs.

Ayant été identifiés, Von Bulow et G. Wette se voient placer entre leurs jambes une bouteille portant leurs noms au moment de la mise en bière.

Au village d'Arcy-Sainte-Restitue, distant de Cuiry-Housse de cinq kilomètres, se trouve le chanoine Brotonne, curé de la paroisse et des environs. Dès la chute de l'avion allemand, il attelle son âne à sa petite charrette et part pour Cuiry-Housse. Il assiste et participe à la mise en bière avant de donner sa bénédiction.

Les malheureux vaincus sont inhumés avec les honneurs militaires, vers 6 heures du soir, en deux tombes séparées dans le petit cimetière du village, au pied de l'église.

Le médecin des chasseurs à cheval fait deux ballots des effets d'habillement des défunts et les déposent entre les mains de M. Coquillet, instituteur à Cuiry-Housse, faisant fonction de secrétaire de mairie. Sur le registre d'état civil de la commune, les décès sont enregistrés. Les deux corps sont là depuis trois ans quand, subitement, un matin de juin 1918...

Comme l'écrit le 19/ 11/ 2013, Patrick RICHARD, « ce texte-document est suffisant mais je ne peux qu'y ajouter quelques détails comme :

- 12 balles ont perforé l'avion français, pulvérisant des cadrans du tableau de bord, le pare brise, trouant les ailes, le siège du pilote.
- La balle qui atteint MESGUICH est entrée dans l'omoplate droite, a labouré le dos jusqu'à la nuque et est ressortie en haut du cou passant à 1 cm de la moëlle épinière- le siège n'est qu'une flaque de sang dans lequel le pilote est assis.
- La carabine de l'allemand est une Männlicher à répétition, carabine de chasse au gros gibier, haut de gamme. A suivre...

## UNE VISITE INATTENDUE !

A 15 kilomètres au Sud de Laon, entre les cours de l'Ailette et de l'Aisne, serpente sur 25 kilomètres le plateau du « Chemin-des-Dames », permettant de relier la route Laon-Soissons à la route Laon-Reims.

Cette petite route est maintenant connue du monde entier suite à l'offensive française du général Nivelles en avril 1917. Une bataille pour rien, avec beaucoup de morts, qui fera douter l'armée française pendant quelques mois.

La commune de Cuiry-Housse, occupée dès le début de la guerre, est redevenue française après la bataille de la Marne de septembre 1914 et va le rester plus de trois ans et demi. Voulant essayer de gagner la guerre avant l'arrivée massive des troupes américaines sur le sol de France, le général Ludendorff, après avoir poussé sur Amiens, depuis le 21 mars 1918 au matin, lance, le 27 mai, presque trois ans jour pour jour après la chute de l'Albatros à Cuiry-Housse, son offensive vers Paris avec les trois armées du Kromprinz-Impérial. Le lendemain, 28 mai 1918, Cuiry-Housse est redevenu allemand. Le 4 juin, l'ennemi est à Château-Thierry, borde la Marne où, comme en septembre 1914, il est arrêté. C'est alors que le chanoine Brotonne, toujours à Arcy-Sainte-Restitue, reçoit une étrange visite.

Une automobile arrive dans le village et ses occupants demandent à voir le curé. Ce sont tous des officiers et parmi eux le général Von Bulow, oncle de l'ober-leutnant Von Bulow, abattu en combat aérien le 26 mai 1915. Avec les officiers allemands, le curé

Patrick RICHARD, suite :

- Le tireur français JACOTTET a eu à sa dernière mission, les deux mains gelées ayant ôté ses gants pour manier son arme plus facilement ; il porte donc 2 gros pansements aux mains et craint de ne pouvoir faire feu comme il faut.

- Sa première balle tue le pilote qui, à un très court moment où l'albatros bascule sur le côté, est éjecté de son siège et tombe dans le vide. VON BÜLOW, sanglé à son siège, ne peut rien faire pour se détacher et prendre le contrôle de l'avion comme ça s'est déjà vu, passant de sa place avant à celle du pilote située 1m à peine derrière la sienne...

- L'avion allemand a éclaté en touchant le sol ; il est éparpillé en une multitude d'éclats indistincts.

- Le point de chute indiqué dans les archives françaises est libellé comme suit :

« BRAINE , mi-chemin entre Fismes et Soissons 1500 m au Nord du Bourg, près du bois de BRENELLE- Vallée de la Vesle. »

- Le pilote allemand s'appelle Gerhart NETTE, né le 7 juin 1890 à MÜGLENZ , sous-lieutenant et L'oberleutnant, lieutenant en français, VON BÜLOW-BUSSOW né le 15 mars 1886 à STETTIN.

N.B. : Pour la carabine allemande, la marque Männlicher a connu une période de notoriété dont elle se serait bien passée. En effet, cette marque étant associée à une marque italienne produira un fusil de guerre à « balle en bouteille », le Männlicher-Carcano, qui sera l'arme utilisée par Lee Harvey OSWALD dans l'assassinat de JF KENNEDY. Du bon matériel en effet !

Bizarre, au niveau des sépultures : Un site allemand donne pour NETTE une sépulture à SOUPIR (Aisne 02) et une autre à DENKMAL faite par son père. Pour VON BÜLOW, pas de portrait trouvé, et une sépulture à LOUPEINE (5 km d'Arcy-Ste-Restitue après Branges) et pas trouvé en Allemagne, d'autre or étant de famille princière il devrait avoir intégré la sépulture familiale ».

va reconnaître les tombes des deux aviateurs qui seront exhumés quelques années après la guerre, une nuit, presque clandestinement.

Alors que le général Von Bulow exprime ses remerciements au chanoine Brotonne pour son dévouement lors de l'inhumation de son neveu, ce dernier ne perd pas la tête et raconte au général comment ses troupes ont dérobé, fin août 1914, la châsse de Sainte-Restitute et souhaite qu'elle reprenne sa place dans la petite église.

Le général promet d'intervenir et quelques jours plus tard elle est de retour dans la paroisse. On a laissé entendre que le chanoine avait tenté, sans succès, la libération de prisonniers français mais ce ne fut jamais confirmé.

Le 18 juillet 1918, le général Foch, devenu chef suprême des armées alliées, lance son offensive qui va aboutir à la seconde victoire de la Marne.

Le 26 juillet, la mort dans l'âme, sachant qu'il a perdu la guerre, le général Ludendorff donne l'ordre de la retraite. Cette région du Tardenois se trouve délivrée par l'armée du général Mangin... mais la châsse est dérobée une seconde fois par les soldats de cette armée allemande en retraite. Elle n'ira pas loin et les troupes françaises vont la récupérer après l'attaque du 8 août 1918, en s'emparant de la ville de Braine. Vint le 11 novembre et l'armistice...

Depuis, chaque année, entre le 1<sup>er</sup> et le 27 mai, la châsse est exposée dans l'église et les fidèles passent au-dessous. On la porte aussi sur un dolmen dans le cimetière où les jeunes enfants qui vont marcher dans l'année sont invités, avec l'aide de leurs parents, à poser leurs petits pieds sur le dolmen.

Devenue sainte après son exécution en 275, Restitute n'avait certainement jamais imaginée se retrouver, 16 siècles plus tard, mêlée à une histoire d'Albatros tombé en combat aérien !

Société Historique de Soissons

### **Mais elle est volée de nouveau lors de la contre offensive de 1918 !**

Vers le 28 juillet les Allemands la remontent à Hirson!... La retrouvaille des objets (châsse et une cloche) ayant pu suivre la visite de l'Allemand par simple hasard... Mme Debia-Herbelin dit à M. Bernard Ancien que c'est grâce à son père alors maire d'Arcy car ce dernier aurait noté la date de l'enlèvement et le nom de l'officier. La châsse est envoyée à Braine (dont il fut pensé qu'elle appartenait) où l'abbé Brotonne accompagné du maire Alfred-Amédée Demoury vont la récupérer. Elle est restaurée en 1922 et l'abbé Brotonne y replace les reliques !

### **Et les reliques ?**

Il est relaté que le 22 mai 1918, l'abbé Brotonne emporte le contenu de la châsse dans son exode c'est-à-dire des parcelles de reliques enveloppées dans un morceau de taffetas rose, portant d'un côté le sceau de Mgr Jean-Claude de Beaulieu et scellé de l'autre côté du sceau de Mgr Charles Joseph Henri Binet et un petit os enveloppé dans un ruban bleu.

La châsse récupérée, et restaurée en 1922, l'abbé Brotonne replace le tout dedans (reliques dans boîte de plomb soudée ; le tout renfermé dans un coffret de bois scellé de cinq sceaux.

Ainsi finit l'histoire de la **châsse** dans le chaos de la guerre 1914-18.



Ministère des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale  
Cité Administrative, rue du Chanoine  
CS 71075 - 57036 METZ Cedex 1  
Tél: 03.87.34.77.97  
[www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)  
[www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr](http://www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr)

---

nécropole nationale  
**LOUPEIGNE (Aisne)**  
Commune de  
**LOUPEIGNE**



allemand de Soupir.

**Oblt. Bussow von Bülow**

Né le 15 mars 1886  
à Stettin

Fils aîné du maréchal  
Karl von Bülow.  
Officier au 2<sup>e</sup> régiment  
des gardes à pied.  
Il a servi en tant  
qu'observateur avec  
Gerhard Nette pour pilote  
sur son dernier vol.  
Repose dans le cimetière allemand de Loupeigne.



**Oblt. Bussow von Bülow est un document du panneau de Cuiry-Housse**



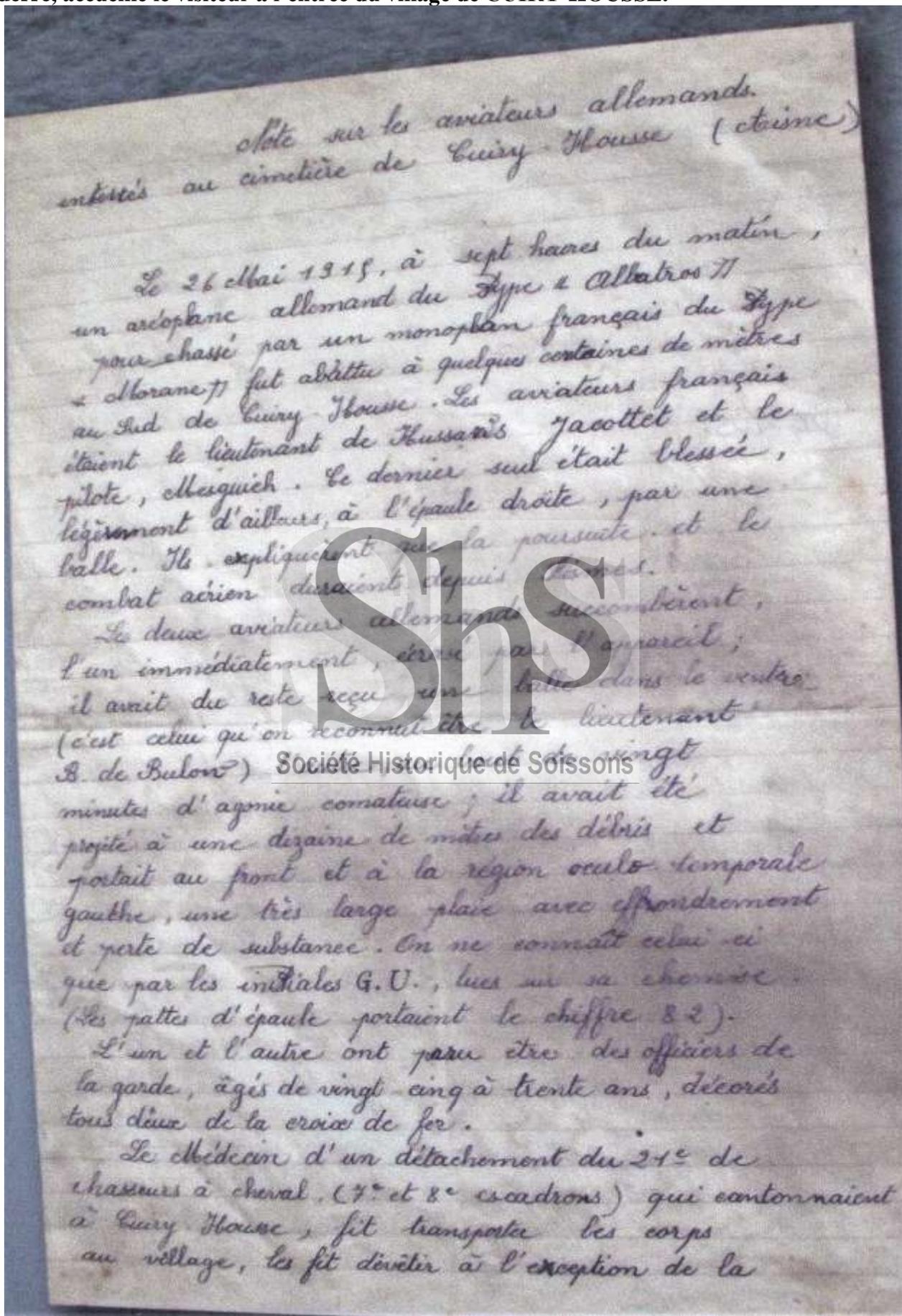
Cimetière de SOUPIR (Aisne) Block 1 Grab 1235



Commentaire de Patrick RICHARD du 19/ 11 / 2013 : « *Sépulture allemande\** à Loupeigne- l'encadré sur la gauche de la photo est le grossissement du centre de la stèle- A noter l'hélice brisée dont le moyeu est sur la pierre avec pale verticale et la branche par une demi place clouée(le tout en ciment bien entendu...). L'inscription G. NETTE en blanc est une protection d'image » je suppose... Le nom du photographe aussi en blanc figure (effacé) en dessous. »  
 Portrait de G. NETTE : « Un beau jeune homme aux traits fins de 25 ans ! à sa mort ! Photos datant ou de fin 1914 comme élève-pilote ou de 1915 comme élève breveté. Avant il était cavalier »  
 \* Cette *sépulture allemande* n'existe plus dans le cimetière de Loupeigne, probablement depuis le transfert du corps au cimetière de Soupir dans le carré allemand.



Depuis la commémoration du centenaire de la guerre 1914, un panneau relatant ce fait de guerre, accueille le visiteur à l'entrée du village de CUIRY-HOUSSE.



chemise et du calzon, les fit coudre dans des sacs, mettre en bière et inhumer le même jour vers 6 heures du soir, dans deux fosses voisines, creusées dans le cimetière au chevet de l'église. Il fit planter là deux croix avec l'inscription respective du nom ou des initiales et de la date. Le corps de G.U. est au nord de l'autre. D'ailleurs aucune difficulté ne pouvait se produire pour l'identification, car à l'intérieur de chaque bière a été placé, entre les jambes de chaque cadavre, une bouteille renfermant les susdites indications.

Monsieur l'abbé Brotonne curé d'Arcy Sainte Restitue, assista à la mise en bière et donna sa bénédiction.

Le médecin fit ensuite lier en deux ballots les effets d'habillement des deux défunts tels qu'ils lui étaient parvenus et les déposa entre les mains de Monsieur Coquillette, instituteur de Cuiry-Housse, faisant fonction de secrétaire de mairie.

Naturellement les officiers supérieurs et généraux du voisinage qui s'étaient rendus en hâte sur les lieux, aussitôt prévenus de la chute du biplan ennemi, avaient au préalable fait faire les croix et avaient fait emporter tous les papiers, documents, valeurs et autres objets intéressants qu'on avait pu trouver sur eux.

N. B. 1<sup>er</sup> Juin 1915

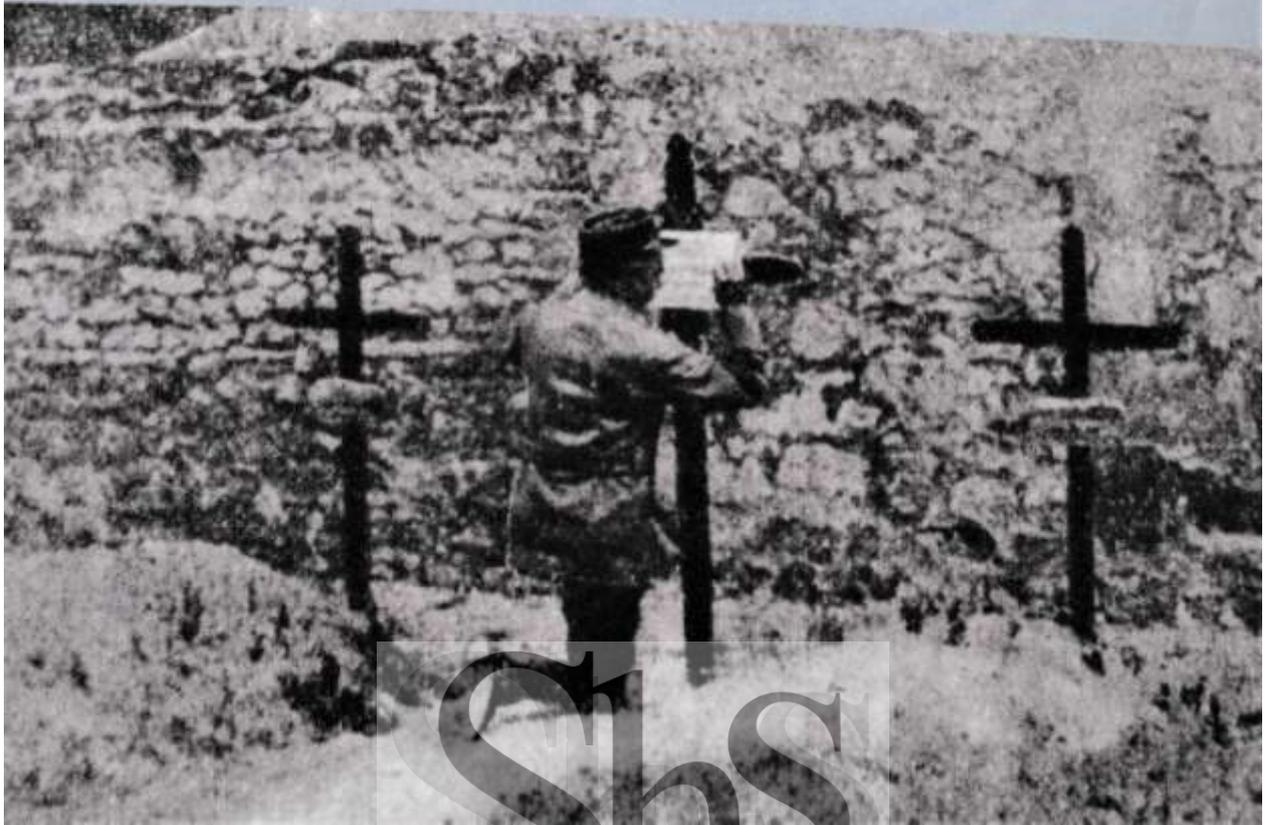
M. B. - On a trouvé sur la doublure d'une poche de la tunique, du Lieutenant Von Bulon l'adresse de son tailleur : P. Sternhoff  
Berlin, Leipzigerstrasse 27-28

P. S. - On a appris que le lieutenant Von Bulon, était le fils du général de ce nom et que son pilote désigné ci-dessus par erreur de lecture ou autre confusion sous les initiales G.U. s'appelait Wette.

17 juillet 1915.

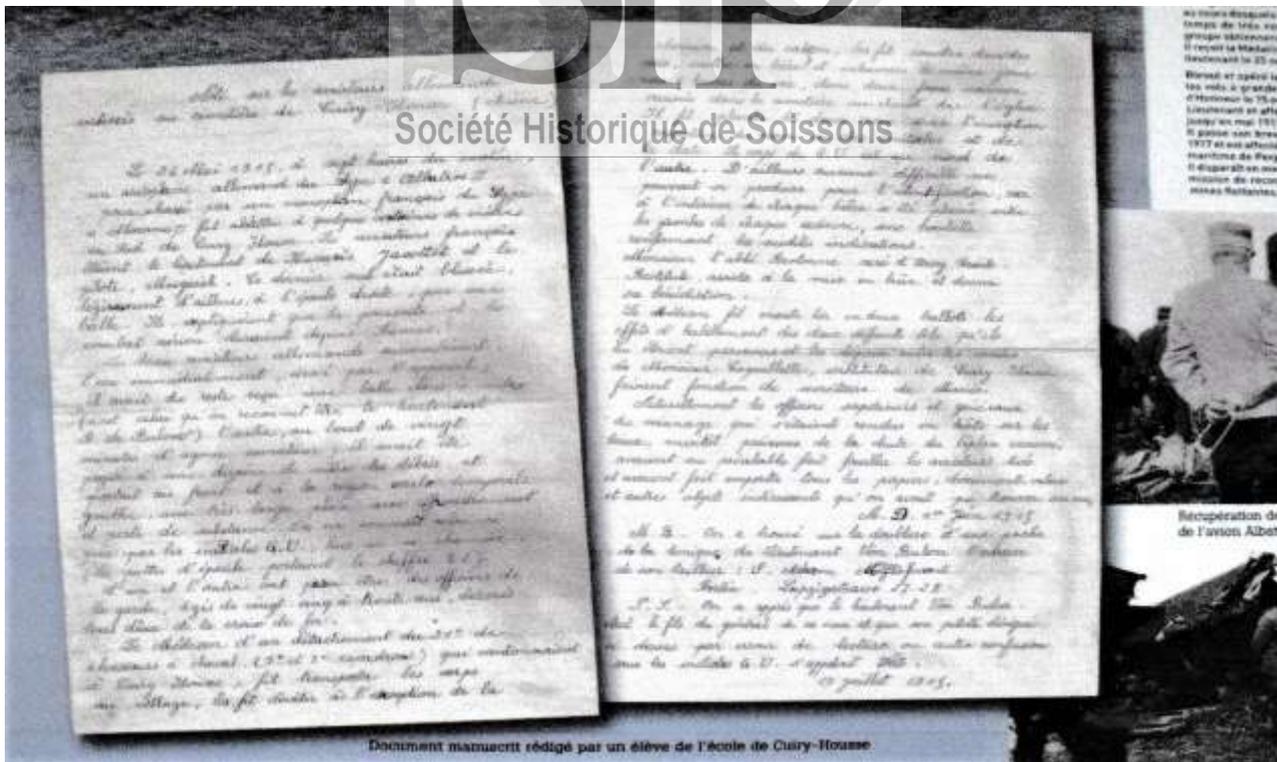
Ce récit est rédigé par un élève de l'école de Cuiry-Housse le 17 juillet 1915 !  
L'émotion soulevé par ce drame de guerre en est encore plus intense d'autant qu'il est perceptible au travers des lignes que l'adolescent semble témoin de visu, curieux de suivre les adultes civils et militaires !

ne, curé d'Arcy Sainte Restitue, assista



SHS

Société Historique de Soissons



Document manuscrit rédigé par un élève de l'école de Cury-Housse.

Ces documents illustrant le panneau relatant ce fait historique, sont reproduits dans le cadre De ces ARCHIVES ILLUSTRÉES de la commune d'Arcy-Ste-Restitue avec le consensus de la municipalité de Cury- Housse. Merci à M. De Seutter, le maire.

## Note affichée à l'église par l'abbé Brotonne

*Les pèlerins qui viennent à Arcy vénérer les reliques de Sainte Restitue apprendront avec plaisir que la Châsse de la Vierge martyre est de retour dans la paroisse après avoir été enlevée par les Allemands.*

*Elle a subi quelques dégradations dans le cours de son exil, mais elle est parfaitement réparable.*

*On acceptera avec reconnaissance l'obole des pieux pèlerins qui voudraient bien contribuer à sa réparation.*

*A signaler aussi aux familles qui ont perdu quelqu'un des leurs sur le territoire de la commune dans l'invasion de 1918 la Confrérie des morts établie dans l'Église d'Arcy de temps immémorial.*

*Tout défunt, moyennant une offrande de 5 fr. une fois donnée, est inscrit sur le tableau de la Confrérie et a droit à perpétuité aux prières qui se font dans l'église en faveur des âmes du purgatoire.*

Société Historique de Soissons

23, 15



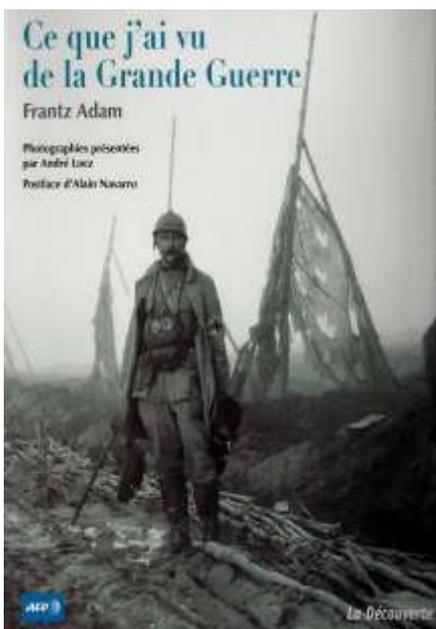
7 août, Branges (Aisne).  
 Soldats du 23<sup>e</sup> RI cantonnés dans l'église Saint-Martin.  
 « C'est bien la guerre de mouvement et il est rare que l'on  
 couche plus de deux jours au même endroit. »



Mai 1918, le front s'étend de la Somme à la Marne ; le 28 mai au soir, les allemands sont à Soissons, le 29 à Fère-en-Tardenois, le 30 ils atteignent la Marne à Jaulgonne où les troupes américaines leur barrent la route... Mais le 4 juin, ils entrent à Château-Thierry et en Allemagne c'est l'enthousiasme !

A partir du 18 juillet, Mangin va diriger la contre offensive avec la X<sup>ème</sup> Armée sur une ligne de l'Aisne à L'Ourcq et la VI<sup>ème</sup> Armée du général Degoutte de l'Ourcq à la Marne.

Le 23<sup>ème</sup> R.I. libère Oulchy-le-Château le 7 août 1918 puis poursuit les troupes allemandes en débandade vers Grand-Rozoy... Ereintés de fatigue extrême, ils arrivent au soir au village de Branges et dorment sur de la paille dans l'église St Martin. Le médecin militaire Frantz ADAM alsacien engagé avec le 23<sup>ème</sup> R.I. depuis le début de la guerre, les immortalise avec son Kodak Vest Pocket !



Un Kodak Vest Pocket.



Photos extraite du livre- hommage à ce médecin, rassemblant ses photos fonds AFP-La Découverte.

## 1918, l'ARMISTICE !

On compte ses Morts et on pense à la 'Reconstruction' !

Liste des soldats morts et enterrés dans le cimetière d'Arcy Ste Restitue.

Cimetière

1	Duverger Julien	321 <sup>e</sup> Inf.	Tombulance
2	Frigel Eugène	344 <sup>e</sup> Inf.	Cl. 1917 N <sup>o</sup> 3059 St Omer
3	Guérard Stanislas	N <sup>o</sup> 312	Cl. 1901 Autom.
4	Lautreuil Auguste	Viers Louis	Viallon Louis
5-6-7	1891-9	1900-10	1908-11
7	Lugues Laurent	344 <sup>e</sup> Inf.	17 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> N <sup>o</sup> 472 Montargis 1898
8	Chervard Denis	234 <sup>e</sup> Inf.	4 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> N <sup>o</sup> 1068 La Rochelle 1905
9	Masset Victor Charles Pierre	234 <sup>e</sup> Inf.	19 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> Cl. 1899
10	Rat Constant Prudent	2 <sup>e</sup> Cl. 234 <sup>e</sup> Inf.	17 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> N <sup>o</sup> 101 Cosne 1903
11	Ève Lucien	149 <sup>e</sup> Inf.	10 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> Poissy Bethmont S. et O.
12	Bombail Lucien	Cl. 1916	344 <sup>e</sup> Inf. 18 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup>
13	Gimazane Felice	Cl. 1915	Culle 508
14	Sabiron Georges	149 <sup>e</sup> Inf.	3 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> N <sup>o</sup> 1114 Seine 3 <sup>e</sup> Beauvais
15	Merle Georges	147 <sup>e</sup> Inf.	2 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup>
16	Henry Achille	4 <sup>e</sup> Dragons	3 <sup>e</sup> Chasseron
17	Masson Pierre	234 <sup>e</sup> Inf.	14 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> N <sup>o</sup> 434 Fontenay-le-Comte 1912
18	Huques Emile	344 <sup>e</sup> Inf.	21 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> N <sup>o</sup> 1378 - Lille 1916
19	Vautin Jules	N <sup>o</sup> 267	224 <sup>e</sup> RAC 27 <sup>e</sup> B <sup>ie</sup> 2 <sup>e</sup> St Etienne
20	Bouin J. Baptiste	5 <sup>e</sup> B. C. P.	Cl. N <sup>o</sup> 908 - Rennes Cl. 1917
21	Arrouck Jean	344 <sup>e</sup> Inf.	C. H. R. 131 Bordeaux cl. 1899
22	Rautureau Gustave Pierre Alexis	Trig. 3 <sup>e</sup> R. to. C.	5 <sup>e</sup> B <sup>ie</sup> 228 Saintes Cl. 1913
23	Dupré Fernand	Gaston	5 <sup>e</sup> B <sup>ie</sup> 228 256 Lens 1918
24	Curbi Charles	Cl. 1910	- La Rochelle 21 <sup>e</sup> Génie 6 <sup>e</sup> Armée
25	Debujot Léon Brancardier	152 <sup>e</sup> Inf.	5 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> N <sup>o</sup> 142 Guéret Cl. 1918
26	René Bonnemi	Cap. 31. B. C. P.	4 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup>
27	Barateau Pierre	152 <sup>e</sup> R. Inf.	6 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup> Cl. 1899 Bordeaux N <sup>o</sup> 757
28	Baume Albert	20 <sup>e</sup> Section de S. G. M.	Cl. 1898 Montpellier N <sup>o</sup> 1336
29	Collet Maurice	271 <sup>e</sup> R. A. C.	22 <sup>e</sup> B <sup>ie</sup> S. 7. Cl. 1918
30	Bilheux Augustin	Sergent. 26 <sup>e</sup> R. T. Ceruit	Cl. 1894 - Mayenne 16
31	Royer Léon	11 <sup>e</sup> Chasseurs	N <sup>o</sup> 119 cl. 1911
32	Chesal Nello	Giuseppe	10 <sup>e</sup> Régiment
33	Leschi Aimable	47 <sup>e</sup> Régiment	Lebanon
34	Commandant Pehalak	149 <sup>e</sup> Inf.	
35	King Georges	Cl. 1915	Avignon 1522
36	Chimales Ch.	Cap. Jourriel	149 <sup>e</sup> Inf. 3 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup>

Certains n'eurent pas la chance d'être identifiés et d'être récupérés par les leurs.  
 En page 52, l'histoire de l'un d'entre eux, le soldat RAUTUREAU (n° 22 sur la liste) dont la sépulture est toujours au cimetière d'Arcy-Ste-Restitue, par Michel PRICART.  
 N.B. n°14 soldat Sabiron (voir page 17) et le 28 soldat Albert Baume (voir p. 14 chapitre MONUMENT aux MORTS).





Association des Archives Illustrées et patrimoine  
Mairie d'Arcy Ste Restitue

Madame,

Voici l'histoire de la réhabilitation de la tombe du Brigadier Gustave Rautureau.

Je vous joins également son acte de décès établi à Arcy Ste Restitue, ainsi que son feuillet matricule où sont consignés ses états de service.

Deux photos, celle envoyée Par Monsieur Mascitti à l'achèvement des travaux et un cliché pris par moi en octobre 2008.

Je vous laisse toute toute latitude pour l'exploitation de ces documents dans le cadre de votre association.

Je n'oublie pas l'histoire des grilles du chœur de l'église, mais je dois contacter une amie à Vincennes pour quelques précisions.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre en 2010, je vous prie d'accepter Madame mes meilleures salutations.

**.Courrier de M. Michel PRICART du 7 octobre 2009**



## A LA MÉMOIRE D'UN POILU OUBLIÉ

Mariés depuis 1957, nous résidons à cette époque à Gémozac, chef-lieu de Canton de 2500 habitants en Charente Maritime. Je travaille à EDF, ma femme, comptable travaille à Saintes au siège d'une société coopérative. Partie le matin dès 7 heures, elle ne rentre le soir qu'à 19 heures.

Il m'arrive de temps en temps de prendre le repas de midi avec sa grand-tante Ani-Rosita Rautureau, la sœur de sa grand-mère. Tante Ani pour tout le monde.

Au cours de ces repas nous parlons de tout et de rien. Le travail ne la rebute pas. Après avoir été couturière à ses débuts, elle exploite maintenant quelques lopins de terre et élève 5 ou 6 moutons et 2 ou 3 vaches.

Une confiance mutuelle est maintenant établie entre nous et nous venons un jour à parler de son mari et de « son temps d'autrefois »

J'apprends ainsi qu'elle s'est mariée le 23 septembre 1916 avec un garçon cultivateur de son état, mais qui s'était engagé dans l'armée en 1911 à l'âge de 18 ans pour une période de 5 ans. Comment l'a-t-elle connu ? Si elle me l'a dit, je ne m'en souviens pas.

Je sais seulement qu'après son mariage elle ne revoit son mari qu'une seule fois, lors d'une permission et s'aperçoit peu après qu'elle est enceinte. Elle perd son bébé dans les semaines qui suivent... Elle termine par cette phrase laconique : Je n'ai plus revu mon mari.

Soudain elle se lève, monte au grenier et en redescend avec une plaque de granit sur laquelle je peux lire :

ICI REPOSE GUSTAVE RAUTUREAU  
MORT AU CHAMP D'HONNEUR  
Le 20 AOUT 1918 A L'AGE DE 24 ANS  
REGRETS ETERNELS

Elle me confia alors qu'elle n'avait pas pu aller la déposer sur sa tombe comme elle le souhaitait. Elle vivait à la campagne, ne s'était jamais trop éloignée de chez elle et appréhendait d'entreprendre seule un voyage aussi long et compliqué. Le temps avait passé, prise par ses occupations. Elle ne se souvenait plus trop bien où il était enterré... Pas loin du Chemin des Dames... Maintenant il était trop tard...

Je lui promis ce jour là de manière solennelle, que dès que cela me serait possible, d'aller en son nom et à sa place déposer la plaque sur la tombe.

Elle devait hélas décéder avant que je puisse remplir mon engagement ; j'en conserve un profond regret.

Automne 1998, ma femme et moi sommes maintenant en retraite.

Une histoire de presque 4 ans allait débuter.

Courant novembre je demande à la mairie de Gémozac l'acte de décès du soldat Rautureau Gustave. Le document qui m'est remis est une transcription qui me permet de prendre connaissance d'un certain nombre d'éléments.

Le 2 décembre 1998 j'écris au secrétariat des Anciens Combattants à Paris, leur demandant de me fournir les coordonnées de l'emplacement de la sépulture du brigadier Rautureau Gustave, décoré de la croix de guerre, mort pour la France à Arçy Ste Restitue dans l'Aisne le 20 août 1918.

ACTE DE DECES DE Gustave, Pierre, Alexis RAUTUREAU. « transcription »

Le vingt trois Février mil neuf cent dix neuf à deux heures du soir Nous Emmanuel Gibeaud premier adjoint au Maire délégué, officier de l'Etat civil de la commune de Gémozac avons reçu de Monsieur le Ministre de la Guerre et transcrit l'expédition de l'acte de décès dont la teneur suit. L'An mil neuf cent dix huit, le vingt du mois d'août à dix sept heures étant à Arcy-Sainte Restitue Aisne, acte de décès de Gustave, Pierre, Alexis, RAUTUREAU brigadier au troisième régiment d'artillerie coloniale, cinquième batterie, décoré de la croix de guerre, immatriculé sous le N° Deux cent vingt huit de la liste matricule, subdivision de Saintes, classe Mil neuf cent treize, né le dix-huit juillet Mil huit cent quatre vingt treize à Chaillé sous les Ormeaux, canton de La Roche-sur Yon, département de la Vendée, décédé à Arcy-Sainte Restitue le vingt du mois d'août Mil neuf cent dix huit à quinze heures trente minutes, fils de Pierre et de BARREAU Marie domiciliés à Saint Quantin de Rançannes canton de Gémozac, département de la Charente Inférieure, marié le vingt trois septembre Mil neuf cent seize à demoiselle Ani-Rosita GUIARD domiciliée à Gémozac département de la Charente Inférieure. Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée, et assuré de la réalité du décès, dressé par nous, Jean-Marie Edmond GRISEL, officier d'administration de deuxième classe, âgé de trente quatre ans, gestionnaire de l'ambulance 4 (...) de la soixante huitième division, officier de l'état civil, sur la déclaration de Jean SUMMER âgé de vingt sept ans, maréchal des logis, fourré à la cinquième batterie du troisième régiment d'artillerie coloniale, et de Voltaire CLERC, âgé de trente ans, sergent infirmier détaché au troisième régiment d'artillerie coloniale deuxième groupe, non parents du décédé, témoins qui ont signé avec nous après lecture.

Signé : SUMMER, CLERC, GRISEL. Pour expédition conforme, l'officier de l'état civil signé : GRISEL Vu par nous, de PERSON Jacques médecin chef de la dite formation pour légalisation de signature de M. GRISEL, sus qualifié signé de PERSON vu pour légalisation de M. de PERSON Jacques -PARIS le 17 février 1919. Pour le ministre de la Guerre, et par délégation, le chef du bureau des archives administratives. Signé illisible.

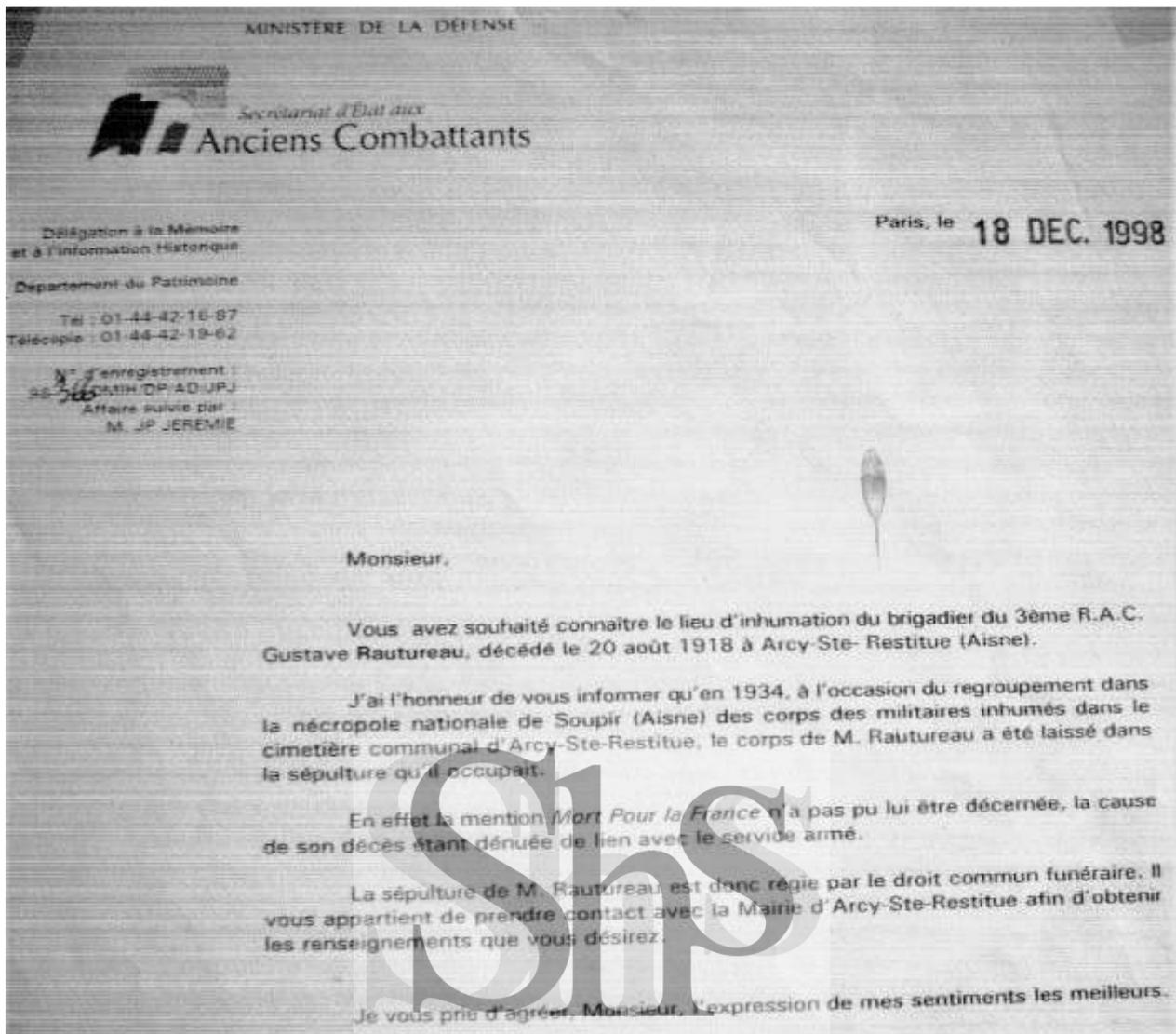
Pour copie conforme : Le Maire

9  
 Saint Quantin de Rançannes canton de Gémozac  
 pour le Maire

9  
 DÉCÈS DE Gustave, Pierre, Alexis, Rautureau « transcription »

Le vingt trois Février mil neuf cent dix neuf à deux heures du soir Nous Emmanuel Gibeaud premier adjoint au Maire délégué, officier de l'Etat civil de la commune de Gémozac avons reçu de Monsieur le Ministre de la Guerre et transcrit l'expédition de l'acte de décès dont la teneur suit. L'An mil neuf cent dix huit, le vingt du mois d'août à dix sept heures étant à Arcy-Sainte Restitue Aisne, acte de décès de Gustave, Pierre, Alexis, RAUTUREAU brigadier au troisième régiment d'artillerie coloniale, cinquième batterie, décoré de la croix de guerre, immatriculé sous le N° Deux cent vingt huit de la liste matricule, subdivision de Saintes, classe Mil neuf cent treize, né le dix-huit juillet Mil huit cent quatre vingt treize à Chaillé sous les Ormeaux, canton de La Roche-sur Yon, département de la Vendée, décédé à Arcy-Sainte Restitue le vingt du mois d'août Mil neuf cent dix huit à quinze heures trente minutes, fils de Pierre et de BARREAU Marie domiciliés à Saint Quantin de Rançannes canton de Gémozac, département de la Charente Inférieure, marié le vingt trois septembre Mil neuf cent seize à demoiselle Ani-Rosita GUIARD domiciliée à Gémozac département de la Charente Inférieure. Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée, et assuré de la réalité du décès, dressé par nous, Jean-Marie Edmond GRISEL, officier d'administration de deuxième classe, âgé de trente quatre ans, gestionnaire de l'ambulance 4 (...) de la soixante huitième division, officier de l'état civil, sur la déclaration de Jean SUMMER âgé de vingt sept ans, maréchal des logis, fourré à la cinquième batterie du troisième régiment d'artillerie coloniale, et de Voltaire CLERC, âgé de trente ans, sergent infirmier détaché au troisième régiment d'artillerie coloniale deuxième groupe, non parents du décédé, témoins qui ont signé avec nous après lecture.

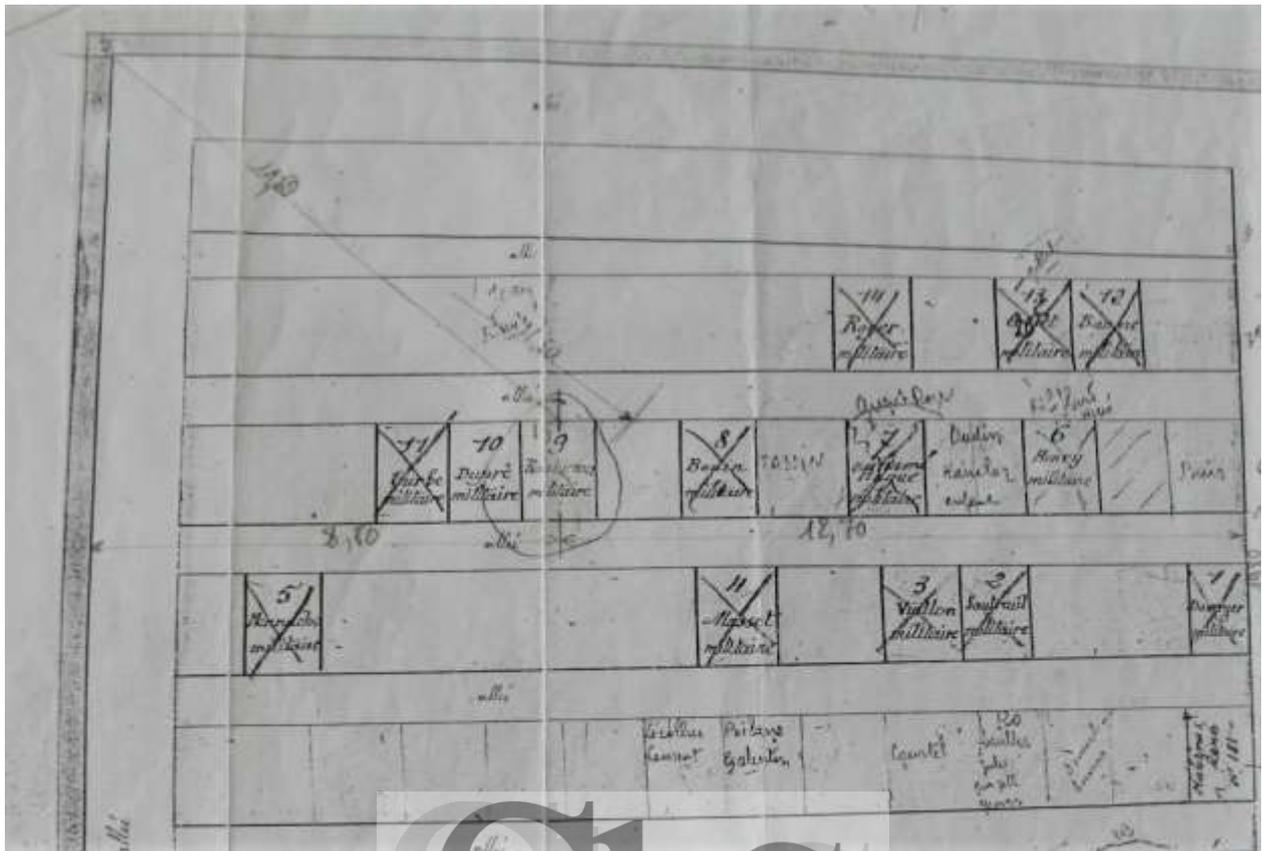




Société Historique de Soissons



**Coin extrême du carré militaire au cimetière d'Arcy- Ste Restitue en octobre 1999.  
A gauche de cette tombe avec la belle croix en fonte, se trouvent les sépultures des soldats  
RAUTUREAU et DUPRE quasi dans le taillis, selon le plan.**



Michel Pricart a évalué ainsi sur le plan, la position d'origine de la tombe n° 9 de G. Rautureau. Le plan indique 14 tombes de soldats dont 12 avec croix signifiant qu'ils ont été enlevés. La tombe n° 10 du soldat DUPRE semble avoir disparue, effacée pour toujours ???



Le même coin le 13 septembre 2010...  
Avec la nouvelle tombe du soldat RAUTUREAU à côté de celle à la belle croix en fonte.



**Michel et son épouse découvrent la nouvelle tombe du soldat Rautureau**

Et la, stupéfaction. Je reçois une réponse m'informant que le brigadier Rautureau Gustave n'a pu être transféré à la nécropole de Soupir en 1934 avec les autres militaires enterrés dans le cimetière d'Arçy Ste Restitue.

En effet la mention-Mort pour la France- n'ayant pu lui être décernée, il repose toujours dans son premier lieu d'inhumation si la famille n'a pas fait ramener le corps en Charente Maritime.

Tous les documents le mentionne cependant : Mort pour la France. Acte de décès, extrait du feuillet matricule, présence de son nom sur le monument aux morts de Gémozac, dossier de pension de veuve de guerre de sa femme.

Je ne cherche pas à comprendre, l'essentiel est de retrouver la tombe.

Sur les conseils d'un ami je prend contact avec un membre du Souvenir Français de Charente Maritime auprès duquel je fais part de mon engagement et de mes espoirs de pouvoir retrouver cette tombe.

A cet instant je suis loin de penser que « l'aventure » qui débute allait durer 2 ans et 6 mois.

Dans un premier temps une correspondance s'établit entre le Souvenir Français de Saintes, le secrétariat des Anciens Combattants de la délégation pour la Picardie à Laon et la mairie d'Arçy Ste Restitue.

En effet le maintien du corps dans le cimetière d'Arçy rend perplexes les différentes autorités contactées, au regard de la mention -Mort pour la France- sur les documents.

A la fin du mois d'avril 99 je reçois un courrier de Monsieur Hobreaux, maire d'Arçy Ste Restitue me confirmant que le soldat Rautureau Gustave se trouve toujours dans le cimetière de sa commune et qu'il autorise la famille à s'y rendre. Est joint un plan au 1 :1250 emc. sur lequel sont figurés les emplacements numérotés de l'inhumation des militaires non transférés, avec leur nom.

Courant octobre nous nous rendons ma femme et moi pour la première fois au cimetière d'Arçy Ste Restitue.

Notre stupéfaction est immense quand nous découvrons, après quelques mesures topographiques, l'emplacement de l'inhumation. Un véritable taillis occupe tout le fond du cimetière.

Après une rencontre avec Monsieur le maire, qui me remet un second plan de l'ensemble des tombes militaires, mais reste très évasif sur les possibilités de suites à donner, nous rentrons en Charente Maritime passablement désemparés.

Dès notre retour j'adresse une seconde lettre au délégué général du Souvenir Français pour l'Aisne, Monsieur de Francqueville où je lui explique la situation. Résidant loin d'Arçy, il me demande de prendre contact avec Monsieur Mascitti délégué adjoint du Souvenir Français du département, demeurant à Villers Cotterêts

Les démarches dureront plus d'un an.

Des autorisations multiples seront nécessaires. Des interrogations et des doutes apparaîtront. L'aide du cabinet de géomètres ayant fait les relevés lors du transfert des corps en 1934 sera sollicitée pour confirmation de l'exactitude de l'emplacement de la sépulture.

Enfin une lettre de Monsieur Mascitti datée du 14 mai 2001 m'informe que la tombe est restaurée. Une photo me montre une tombe « style militaire » sur laquelle je peux voir la plaque de granit.

En août 2001 nous nous rencontrons, Monsieur Mascetti, Monsieur Jacquet un collaborateur, Monsieur le Maire, ma femme et moi dans le cimetière d'Arcy Ste Restitue devant la tombe du brigadier Gustave Rautureau.

Dire à cet instant combien je suis heureux d'avoir pu tenir ma promesse, serait un euphémisme.

Je prend également conscience de l'ampleur de l'aide que m'a apporté le Souvenir Français et de son efficacité matérielle dans l'exécution des travaux de réhabilitation. Qu'ils en soient une nouvelle fois remerciés.

Chaque année maintenant, nous effectuons le voyage qui sépare notre Charente Maritime du département de l'Aisne.

Cela nous permet à la fois d'entretenir la tombe de ce poilu trop longtemps oublié et de mieux connaître peu à peu cette région chargée d'histoire.

Saintes le 27 octobre 2009

M P



Michel et Pierrette Pricart et M. Blanchard qui entretient la tombe.



# LA RECONSTRUCTION...

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Service des Dommages de guerre

Application des Circulaires du 25 avril et du 29 juillet 1919

Avances pour l'établissement des dossiers de dommages de guerre ou pour la constitution du fonds de roulement de Sociétés coopératives de reconstruction.

Numéro matricule : \_\_\_\_\_

## DEMANDE D'AVANCE

### SUR DOMMAGES DE GUERRE

pour frais d'établissement de Dossiers de déclaration de Dommages de guerre  
ou pour constitution d'un fonds de roulement aux Sociétés coopératives de reconstruction  
(Circulaire ministérielle du 25 avril 1919)

Je soussigné \_\_\_\_\_  
demeurant à \_\_\_\_\_ profession \_\_\_\_\_  
sinistré de la Commune de \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_  
ai l'honneur de solliciter l'allocation d'une avance de \_\_\_\_\_  
pour l'objet ci-dessous :

(Rayer les parties de la formule non utilisées).

(a) Constitution du dossier de dommages afférent à des immeubles bâtis :

1° Etablissement des plans et devis afférents à la consistance des immeubles en 1914, suivant le mode d'établissement des dossiers, et conformément au tarif (1) visé dans la circulaire du 29 Juillet 1919, \_\_\_\_\_ pour cent, sur le coût de construction en 1914.

Cette avance sera touchée par M \_\_\_\_\_, Architecte (v. pouvoir ci-joint).

2° Constitution du dossier de dommages de la valeur 1914 \_\_\_\_\_

(b) Constitution des dossiers ou parties de dossiers concernant des dommages mobiliers autres que ceux afférents à des immeubles bâtis (s'il y a lieu). Etablissement de rapports, procès-verbaux de constat, inventaires, expertises, etc., 2 % de la valeur en 1914 : \_\_\_\_\_  
ou 2 % de la valeur 1919 en vue du emploi ou du remplacement : \_\_\_\_\_

(c) Constitution de fonds de roulement à la Société coopérative dont je déclare faire partie : (Apport effectué soit en supplément des tant pour cent ci-dessus, la Coopérative étant chargée de la préparation de mon dossier de dommages (2), soit à titre spécial et en vue de la charger ultérieurement de mes travaux, la préparation de mon dossier de dommages ayant été confiée à un architecte de mon choix (2)).  
2 % de la valeur en 1914 : \_\_\_\_\_

Cette avance sera touchée par le trésorier de la Coopérative (v. pouvoir ci-joint).

(d) Éventuellement, projet de travaux prévu par l'article 9 de la loi (Etablissement du projet qui doit être joint à l'engagement de emploi, et qui n'a donc pas à figurer au dossier de dommages) :  
2 % de la valeur de reconstitution : \_\_\_\_\_

(1) Voir ce tarif à la suite de la présente formule.  
Supprimer l'une des deux indications.

**Arcy-Ste-Restitue, inventaire de fin de guerre :  
23 maisons en ruine et 103 endommagées.**

## La reconstruction

passer par l'aide de l'Etat aux villages dévastés et aux citoyens dite « Indemnité de dommages de guerre ». Les communes et les citoyens sinistrés remplissent les formulaires. Il y a des priorités : comme la remise en fonction des écoles mairies et presbytères.



**LISTE** N° Matricule

(à joindre obligatoirement en deux exemplaires à toute demande d'acompte)

**des pièces produites comme justifications**

(Une liste distincte doit être établie pour chacun de ces divers cas afin d'éviter le mélange des justifications.)

N° du compte au Crédit National *5941*

Titre de créance série *IK* N° *64937C* sur lequel doit être imputé l'acompte sollicité.

Titre provenant de dommages subis par un immeuble (3)

sit à \_\_\_\_\_, rue \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_

\* Quand l'acompte sollicité a pour objet de solder le titre de créance, il y a lieu de joindre tout titre de créance à l'appui de la demande d'acompte.

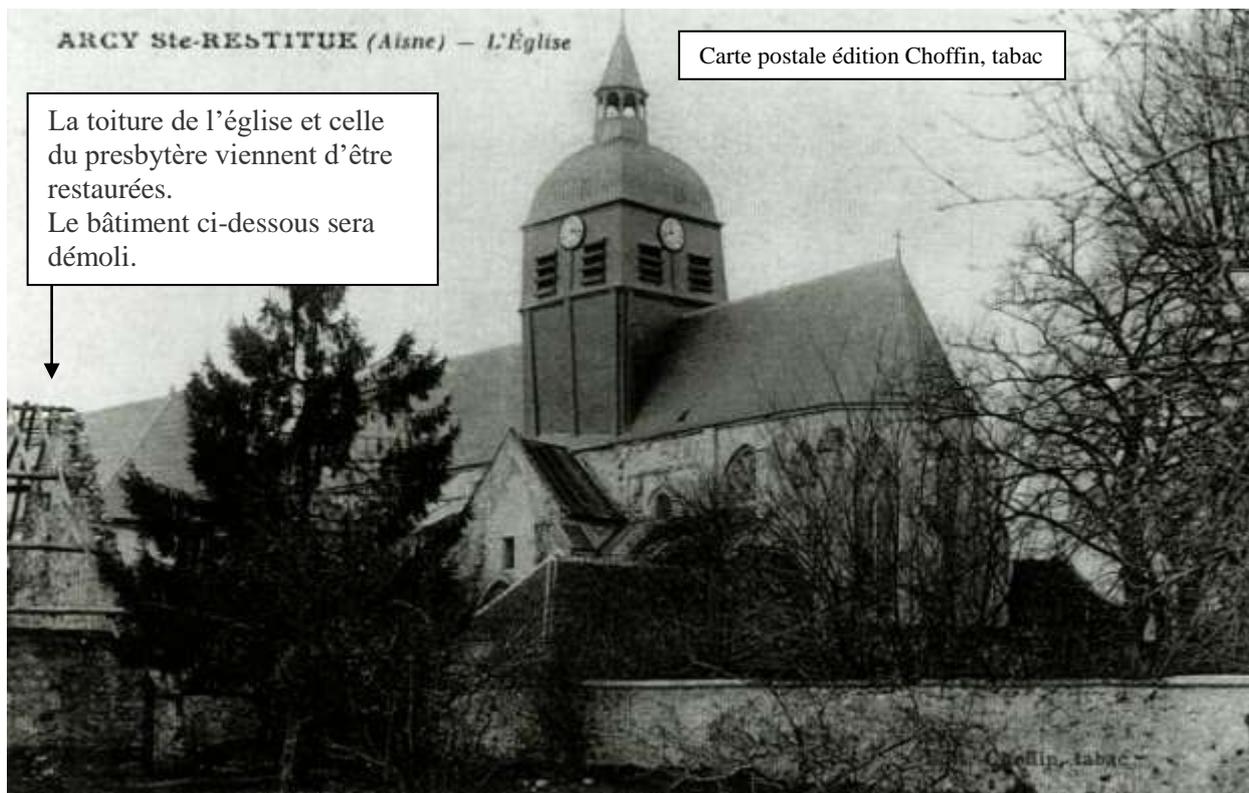
no. 111-1000000-1475

NATURE de la pièce justificative d'acompte (2)	MENTIONS INTÉRESSANT L'ÉTAT DE L'ENTREPRENEUR OU DU FOURNISSEUR			DATE de l'acquiescement par l'entrepreneur ou le fournisseur	MONTANT DE LA SOMME		LIEU DE		Observations
	NOM	PROFESSION	DOMICILE		PAYÉE	ACCEPTÉE par le service de contrôle (1 Voir au dos)	l'exécution des travaux	la livraison des fournitures	
<i>main d'œuvre</i>	<i>Ecole des filles</i>	<i>Théophaux</i>	<i>Arny</i>	<i>26/4/49</i>	<i>98</i>	<i>09</i>			
<i>main d'œuvre</i>	<i>Mairie Ecole</i>	<i>Théophaux</i>	<i>Arny</i>	<i>26/4/49</i>	<i>279</i>	<i>10</i>			
<i>main d'œuvre</i>	<i>Vest</i>	<i>Théophaux</i>	<i>Arny</i>	<i>26/4/49</i>	<i>296</i>	<i>60</i>			
<i>main d'œuvre</i>	<i>Presbytère</i>	<i>Théophaux</i>	<i>Arny</i>	<i>26/4/49</i>	<i>198</i>	<i>45</i>			

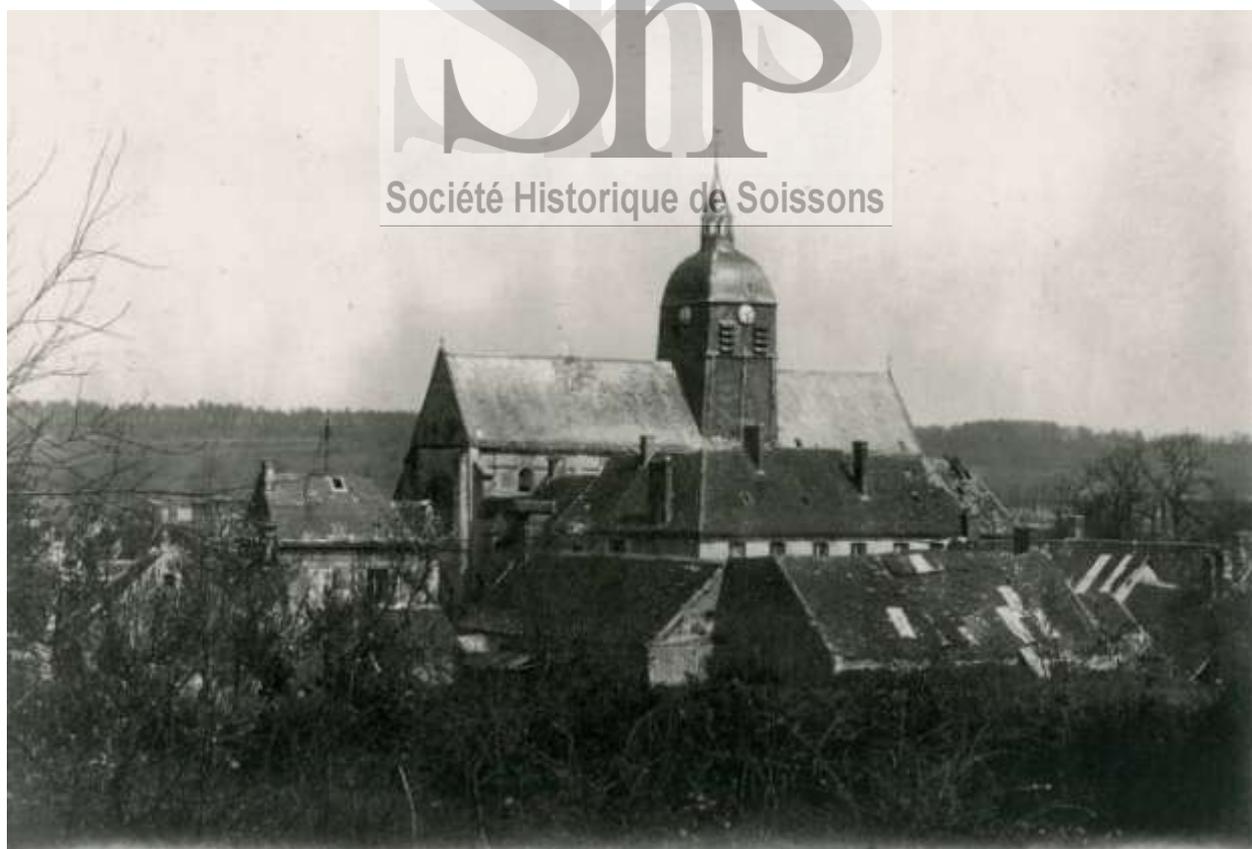
ARCY Ste-RESTITUE (Aisne) — L'Église

Carte postale édition Choffin, tabac

La toiture de l'église et celle du presbytère viennent d'être restaurées.  
Le bâtiment ci-dessous sera démoli.



Autre vue prise de la butte du cimetière montrant encore des toitures endommagées.





La "Reconstruction" des régions dévastées a ses priorités ; l'eau courante au robinet n'existe pas encore... il faut attendre 1965-1968 ! Et pour les laveuses la seule eau courante est celle du lavoir, comme ne peut démentir cette femme à g. sur la photo avec panier et linge sur le bras. La structure décorative du pignon avec la statue de la sainte n'est pas entièrement détruite comme la photo le montre ; néanmoins elle est abattue pour être reconstruite en 1946.



**1946.** Réfection du pignon de la fontaine lavoir avant l'installation de la nouvelle statue de la sainte. Cette dernière sera inaugurée le 27 mai 1946. Le maître maçon Sylvain Danteny (à g.) et ses gars Albert Simonet et Maurice Tailly au boulot (sa femme tenait alors le café-tabac au n° 1 rue de Rugny). Sylvain Danteny est maire depuis 1945 et pour cette période de travaux communaux il confie son mandat de maire à M. Léon Legros (agriculteur ferme coin rues de Bucy/Tarn).

PREFECTURE DE L' AISNE.

LAON, le 9 Avril - Mars 1919.

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE L' AISNE  
à Monsieur le Maire de la Commune de *Arcy-S.<sup>te</sup>-Restitue,*

J'ai l'honneur de vous faire connaître que 2  
maisons démontables sont attribuées à votre Commune pour  
la réinstallation des Services Municipaux, Mairie, Ecole,  
Logement de l'Instituteur, Poste de Secours, Maison de  
Réception des habitants etc....

Ces maisons seront montées par le Service des  
Travaux de première urgence avec lequel vous pourrez vous  
entendre au sujet de leur installation.

Le Préfet de l' AISNE.

BONNEFOY - SIBOUR.



1919. I ARCY-SAINTE-RESTITUE (Aisne) — Place de la Fontaine

*L'école provisoire après la guerre 14-18*

**Notification préfectorale du 9 avril 1919 :**

Attribution de 2 baraques pour la réinstallation des services municipaux et l'école en attendant la fin des travaux de restauration de l'école mairie rue de Rugny.

L'une des 2 baraques est en fin d'installation par les services des travaux de première urgence.

Selon un autre document, toutes les 2 sont montées sur la place, l'une cachant l'autre ? !

À droite, la maison de la famille Vercollier voisine du café semble avoir reçu en plein cœur une bombe. Huit baraques « maisons en bois constantes (sic) » sont montées pour abriter des familles. Celle de la famille Senet fut la dernière à être démolie. Ouvriers agricoles de Rugny, ils en étaient propriétaires.



### Le 6 décembre 1930

Devant la baraque achetée au service de la reconstruction en mairie d'Oulchy -le Château par Auguste Senet et sa femme (née Leguern, domestique à Muret & Crouttes, mariée le 28 décembre 1911).

Ouvriers agricoles à la ferme de l'ancienne prévôté de Rugny, ils logeaient dans la maison ouvrière n°7 à Rugny rendue inhabitable par la guerre. Alors le jeune couple achète une baraque et l'installe sur le lopin de terre appartenant au grand-père Senet (actuel n°17 à Rugny). Et la baraque est livrée en morceau un jour, puis un autre, un autre jour... selon la bonne organisation des lendemains de guerre!

Dans cette maison provisoire achetée selon le programme de reconstruction des Régions Libérées, Mme Senet-Leguern, grand-mère '**BARAQUE**' comme l'appellent ses petits-enfants y vivra jusqu'à l'âge de 70 ans avant d'aller en maison de retraite. la baraque est alors détruite (vers 1977).

Elle améliorait son ordinaire en tricotant et raccommoquant surtout des chaussettes pour des familles d'agriculteurs et se faisaient payer bien souvent en œufs, beurre ou autres denrées fermières.

Au mariage le 6 décembre 1930 sont présents :

De g. à d. le grand-père Senet Auguste assis, les mariés Albert Riffard (né en 1906) et Augustine Senet (né en 1912), Maugras Maurice-Alcide assis avec un garçonnet et derrière lui sa fille Valentine (une des 18 filles Maugras !) avec Octave Riffard parents du marié.

A g. debout le père de la mariée et un couple d'oncle et tante et en veste claire, Roger Riffard le frère du marié avec une copine et le frère de la mariée Auguste (né en 1916).

**XXVIII. — A adopter par le Tarn**

**CANTON  
D'OULCHY-LE-  
CHATEAU**

1. Arcy-Sainte-Restitue.
2. Ambrief.
3. Beugneux.
4. Billy-sur-Oureq.
5. Branges.
6. Breny.
7. Chaudun.
8. Cramaille.
9. Cugny-les-Crouttes.
10. Grand-Rozoy.
11. Hartennes-et-Taux.
12. Launoy.
13. Le Plessier-Huleu.
14. Maast-et-Violaine.
15. Montgru-Saint-Hilaire.
16. Muret et Crouttes.
17. Oulchy-la-Ville.
18. Oulchy-le-Château.
19. Rozières.
20. Saint-Rémy-Blanzy.
21. Villemontoire.

**« L'Union des Grandes Associations  
Françaises Pour L'Essor National »**

dont le Président fondateur est Paul Deschanel et le Président Raymond Poincaré lance une campagne de sensibilisation des départements indemnes pour venir en aide à ceux dévastés par la guerre.

« Vous avez été protégés par une double muraille : la muraille de 1.400.000 soldats tombés pour vous et par la muraille de 3.500 villages qui ont été dévastés, ruinés, pillés pour vous sauver. »

Ainsi le canton d'Oulchy-Le-Château est adopté par le Département du Tarn.

La subvention du Tarn est affectée au percement de la rue Berrier sans issue (sauf par un raccourci piéton le long du ru Chouy). C'est notre rue du Tarn actuelle.

PREFECTURE DE L'AISNE  
Service de Reconstitution des Régions Libérées  
Service des Travaux d'Etat en Liquidation  
3, rue Clerjot - LAON -  
N° 26.952 A.B.

LAON, le 26 SEPT 1925

LE PREFET DE L'AISNE  
à Monsieur le Maire de Arcy-Sainte-Restitue

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie de la lettre collective N° 26.457 de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Finances chargé des Régions Libérées, prescrivant l'abrogation des instructions qui instituaient un régime de faveur pour les indigents habitant les communes dévastées, et d'appeler les communes à prendre la charge des loyers réduits, à prendre la charge des loyers normaux des baraquements.

Ces loyers pourraient être fixés suivant la situation de chaque occupant, sinistré ou non, et en tenant compte des tarifs actuellement en vigueur, pour des maisons de 2, 3 et 4 pièces savoir :

1° pour les sinistrés les tarifs réduits de 130, 150 & 210 frs  
2° pour les non sinistrés les tarifs de 325, 375 & 510 frs.

Les nouvelles instructions n'ayant pas d'effet rétroactif ne s'appliqueraient qu'à l'expiration des baux en cours. Les communes pourraient imputer la dépense qui leur incomberait de ce chef sur les crédits de secours aux indigents déjà inscrits à leur budget.

Mais dans la plupart des cas elles auraient avantage à acquérir les abris provisoires occupés par des indigents, abris qui sont vendus à des prix relativement bas, pouvant descendre jusqu'à 100 frs par unité. Le bénéfice des instructions instituant ce dernier prix est accordé à condition que l'acquéreur, commune, prenne certains engagements dont les principaux sont les suivants :

1° - louer dans les maisons vendues, pendant un minimum de cinq années, les occupants actuels ou, en cas de départ de ceux-ci, des familles se trouvant également dans une situation d'indigence ;

2° - se substituer à l'Etat pour l'acquisition ou la location du terrain occupé par la construction et ses dépendances ;

3° - éventuellement supporter les frais de démontage, de transport et de montage des constructions.

Tous renseignements complémentaires tant au point de vue acquisition que location peuvent être recueillis auprès du chef de subdivision d'Architecture qui a la gestion des abris provisoires dont il s'agit.

Je vous prie de bien vouloir porter cette question devant votre Conseil Municipal en l'engageant à accepter l'une ou l'autre des deux solutions envisagées ci-dessus.

LE PREFET  
signé : Georges BEGUE

Sous-Prefecture de Soissons

Soissons le 16 Juin 1920

Le Sous-Prefet de Soissons  
à Messieurs les Maires de l'Arondissement

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien signaler directement et d'urgence à M le Colonel chef du S M B B à Soissons, les armes portatives : fusils, carabines, mitrailleuses, sabres, baïonnettes, revolvers, canons de 37 et les munitions d'infanterie existants sur votre territoire, avec indication exacte de l'emplacement de ce matériel

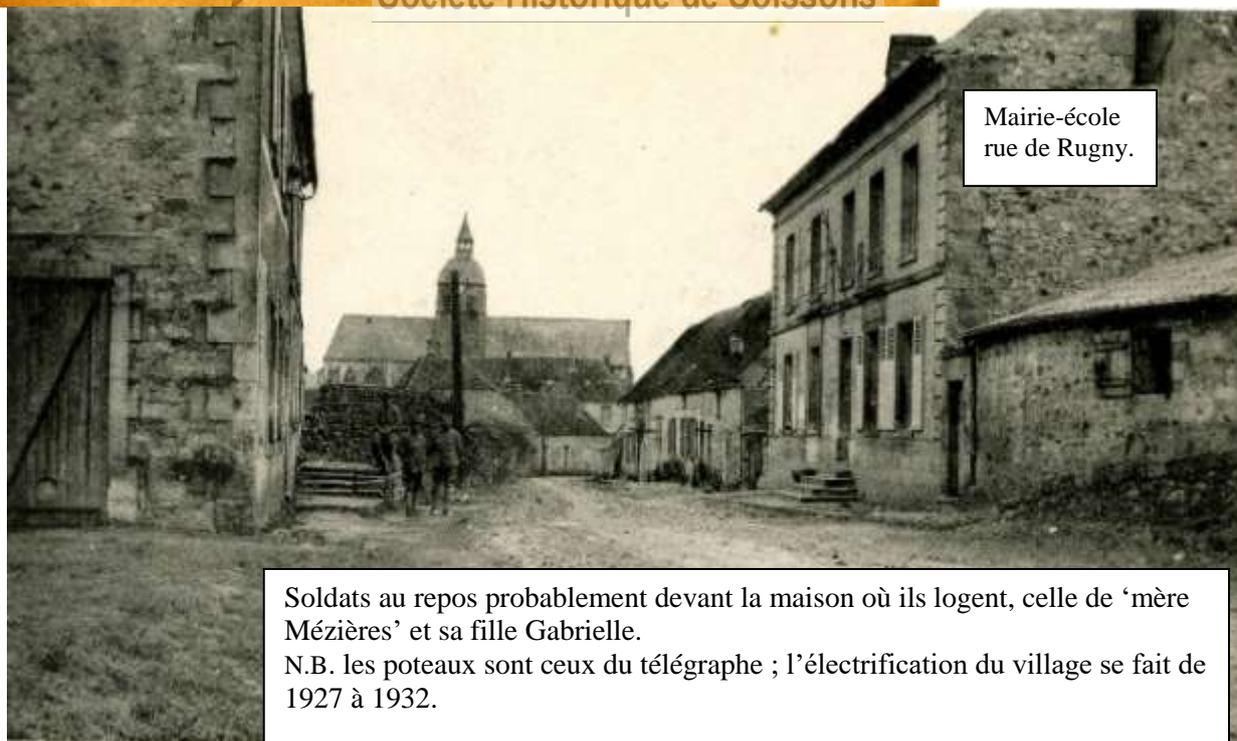
Le Sous-Prefet  
Paul Lefevre

Existe des dépôts en core de munitions et de armes - chemin de plantation de Surmoy - place publique -

Société Historique de Soissons

L'Armée fait des annonces au niveau national pour trouver des démineurs. À Tarbes son pays, Lucien Lapeyre soldat démobilisé, lit une telle petite annonce dans le journal et il revient dans notre région où il y avait vécu des combats. Chef démineur, il vient habiter à Arcy, sa femme et ses 2 fillettes le rejoignent 2 ans plus tard. Il est celui qui déamorce les 4 obus décoratifs du monument aux Morts pour la Patrie.

**Voir chapitre  
Monuments aux  
Morts.**



Soldats au repos probablement devant la maison où ils logent, celle de 'mère Mézières' et sa fille Gabrielle.  
N.B. les poteaux sont ceux du télégraphe ; l'électrification du village se fait de 1927 à 1932.

Photo inversée.

Arcy Ste-Restitut (Aisne) – La Mairie

Commune de Arcy Ste Restitue  
 Logement et cantonnement de troupes  
 du 15 au 16 avril 1919  
 48<sup>e</sup> REGIMENT D'ARTILLERIE  
 Etat de répartition 1<sup>ère</sup> Batterie

Logeurs	Nombre de lits	
	Officiers 1.00	troupe 0.05
M. Billot n° 11 R. Bussy	1	
M <sup>lle</sup> Sapollot Ecole des filles	1	
M. Herbelen n° 7 P <sup>o</sup> Eglise	1	
M. Denoize Boudrie R. Denier	1	6
M. Rafflard Martin R. de Bussy	2	2
M. Magnolet Rue Denier		4
M. Segros Rue de Bussy 8		50
M. Selcan R. Denier		78
M. Bellane R. de Bussy		15
		65

Renseignements sur la situation remis au ministère des régions libérées le 21 juillet 1921 :

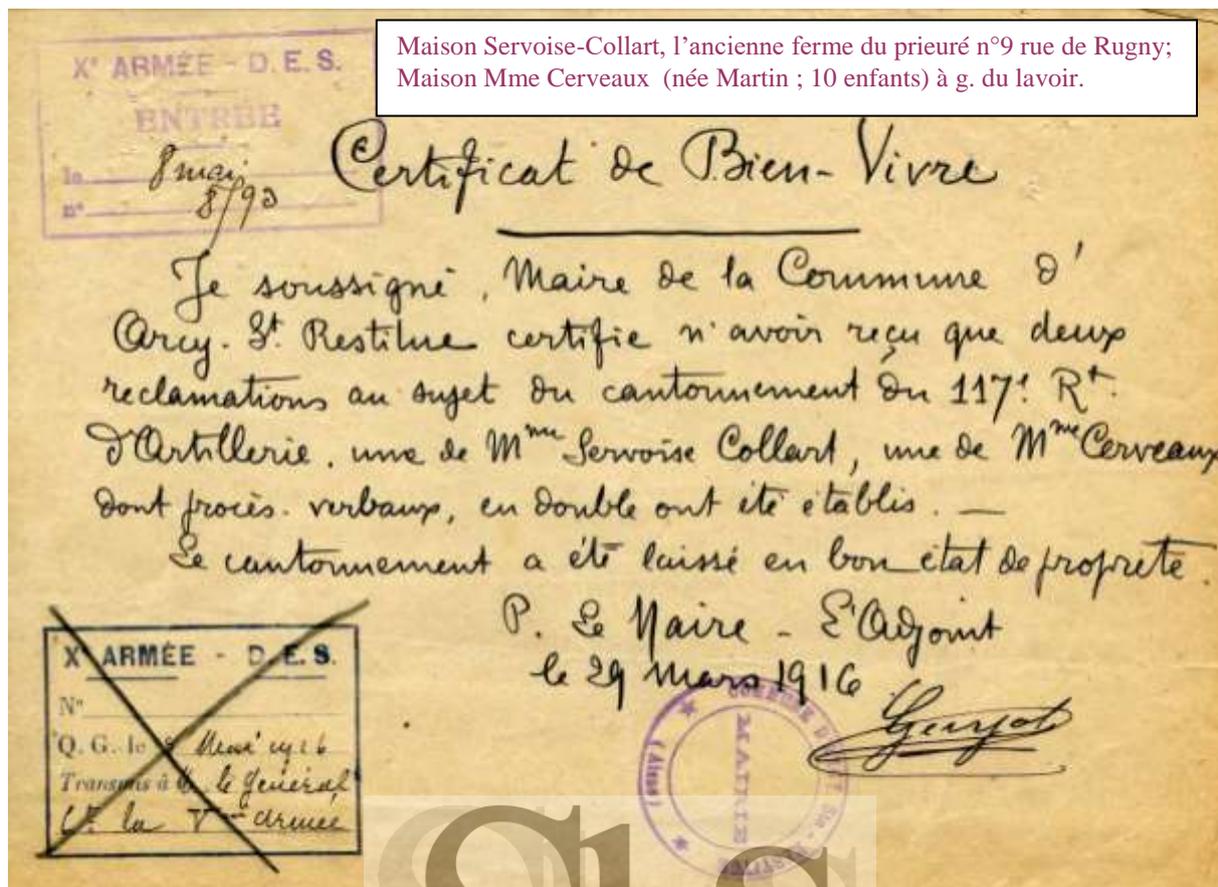
- 445 habitants avant-guerre, 341 hts rentrés.
- 109 immeubles réparables.
- Ecole publique : 34 filles et 20 garçons avant guerre et 15 filles et 18 garçons actuellement.
- Il y a une perception au village ; il y avait 15 fermes avant guerre et 13 actuellement.
- Le budget ordinaire est de 20.402,80 F et le budget extraordinaire est actuellement de 102.252,50 F

Cohabitation des habitants et des troupes de passage, le maire écrivait des rapports réguliers.

Aux armées le 16 avril 1919  
 Le Lieutenant Cdt =  
 Guenilly

**Arcy, cantonnement à l'arrière du front du Chemin des Dames.**  
 Un village soit mais dont les maisons sont cossues, structure héritée probablement par l'importance du pèlerinage à la sainte et de sa nature géologique d'être au-dessus d'une nappe phréatique. Il y avait 75 puits en 1919 comme le mentionne un inventaire fait pour la reconstruction, sous la dénomination Chantier d'Arcy (incluant aussi l'inventaire de Cramaille, Branges et Loupeignes) :

- 1)-Nombre d'immeubles existant avant la guerre : 148 à Arcy et 32 à Branges.
- 2)-immeubles complètement détruits : 30 à Arcy ; aucune mention pour Branges mais plusieurs cartes postales attestent de lourds dommages aux immeubles. (Voir page suivante.)
- 3)-Nombre de maisons en bois constantes : 8 à Arcy. Aucune à Branges semble-t-il.
- 4)-Nombre de puits à curer : 75 à Arcy et 21 à Branges.
- 5)-Nombre approximatif de mètres cubes de déblais à enlever : 1200 à Arcy et 400 à Branges.



**Vers 1922**, reconstruction de la maison de la famille Evrard (O.A. à la ferme de Servenay) au n°9 rue Emile Fortier (ex rue de Servenay), celle avec l'œil de bœuf architectural !  
De g. à d. le fils Chopin, prêtre ouvrier et fils des agriculteurs de la ferme fortifiée 'Muzart' rue de Bucy, puis Gaston Cuvillier (janvier 1895-septembre 1958), Auguste Guiot couvreur zingueur (époux de Gabrielle Crépeaux n°10 rue Emile Fortier) et Evrard Paul-Henri (né vers 1886) avec dans ses bras le petit René (né en 1920 fils de Gaston Cuvillier-1895+1958- chanteur, sonneur à l'église et maçon et de Marcelle Tailly, sœur de Maurice le maçon), ?, ?.

# Etat nominatif des habitants.

Demeurés chez eux  
entre les offensives  
de 1914 et 1918.

Noms & prénoms du chef de famille	Nombre de personnes à navicailleur	Noms & prénoms du chef de famille	
M. Deville Gustave	2	Report: -	27
M <sup>me</sup> Deville Octavie		M. Bourgeois Jules	2
M. Guiot Edouard	1	M <sup>me</sup> Bourgeois Célestine	1
M. Viet Léon	2	M <sup>me</sup> V. Chevillier Prudence	1
M <sup>me</sup> Viet		M <sup>me</sup> V. Daviot	1
M. Riffard Léon	2	M. Lévêque François	2
M <sup>me</sup> Riffard Jeanne		M <sup>me</sup> Lévêque Lucie	
M <sup>me</sup> V. Constant Léonie	1	M. Sigour Albert	2
Robert Coutroy	1	M <sup>me</sup> Sigour	
M <sup>me</sup> V. Mercier	1	M <sup>me</sup> Montain Virginie	1
M <sup>elle</sup> Constant Maricette	1	M <sup>me</sup> V. Riffard Delphine	1
M. Dubois Edouard	2	M <sup>me</sup> V. Thomas Mathilde	1
M <sup>me</sup> Dubois		M. Habelin Théophile	2
M <sup>elle</sup> Dubois	1	M <sup>me</sup> Herbelin	
M. Lebeque Théophile		M. Franchant Eugène	
M <sup>me</sup> Deville Suzanne	3	M <sup>me</sup> Mézières Emile	2
M <sup>elle</sup> Deville Bérengère		M <sup>elle</sup> Mézières Gabrielle	
M <sup>elle</sup> Deville Gisèle		M <sup>me</sup> Riffard Eugénie	1
M. Bégain Arthur	2	M. Plateau Gustave	1
M <sup>me</sup> Bégain		M. Cahier Louis	1
M. Maugras Collet	3	M <sup>me</sup> Beaumont	1
M <sup>me</sup> Maugras Marie		M. Lemoine Emile	2
M. Maugras Albert	1	M <sup>me</sup> Lemoine Angèle	
M <sup>me</sup> V. Debordes Anna		M. Guilbert Cahille	
M. Simonnet Eugène	2	M <sup>me</sup> Guilbert Jeanne	2
M <sup>me</sup> Simonnet Fran.		M. Servoise Anatole	
M. Muzard	1	M <sup>me</sup> Servoise Marie	3
		M <sup>elle</sup> Servoise Georgette	
Total à Reporter: ...	27	Total: ...	54

## Il suffit de savoir que M. Simonnet Eugène est charron pour réanimer ces noms...

Et M. Muzart à la ferme fortifiée rue de Bucy, M. Bégain garde-Champêtre, les Deville fermiers rue de Bucy et que Mme Deville Vve de guerre tiendra avec ses 2 filles Bérengère et Gisèle, les gérances de tabac et de la cabine téléphonique et plus tard la COOPérative de Champagne ; les Servoise entrepreneurs de maçonnerie (n°3 rue du Tarn, 18 ouvriers), les Lemoine sont forgerons, les Plateau petits propriétaires exploitants rue de Bucy, Herbelin Théophile est maire vers 1918-19 pour une brève absence de M. Amédée Demoury maire de mars 1911 à novembre 1919 ; Les Herbelin déjà âgés habitent place de l'église à côté du café ; Mme Daviot Vve du cordonnier (ancienne boulangerie Brunet à g. du lavoir) ; Mme Vve Constant (Pornon-Dupuis) ferme sur la place de l'église et les Viet installateurs de l'éclairage à l'acétylène.



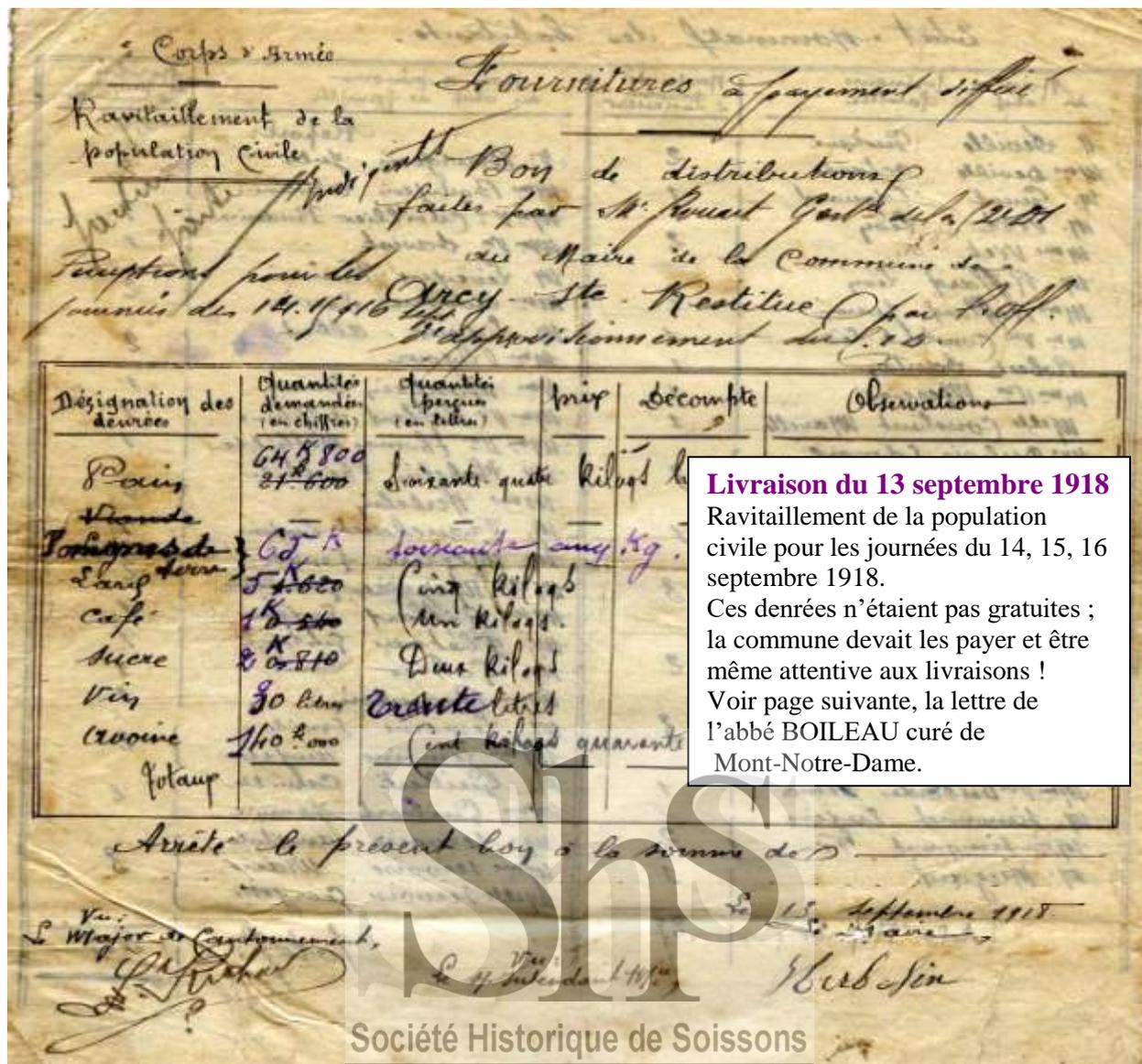
Les grandes fermes isolées comme celle de Servenay, Foufry et Rugny sont bien endommagées ; de par leur position et leur fonction elles étaient visées comme points stratégiques. À cette époque les propriétaires exploitant de la ferme de Foufry sont la famille Babé. Cette ferme appartenait sous l'Ancien Régime aux De Foucault, descendants de la famille des Fay (Fäyes) d'Athies seigneurs du fief principal d'Arcy ; même si l'abbaye de St-Médard dîmait sur Foufry, cette ferme fut toujours une seigneurie disons 'laïque'

**Photo Viet 1919 - Ferme Guyot à Servenay, hameau en haut d'Arcy direction Beugneux, ça a bardé !**

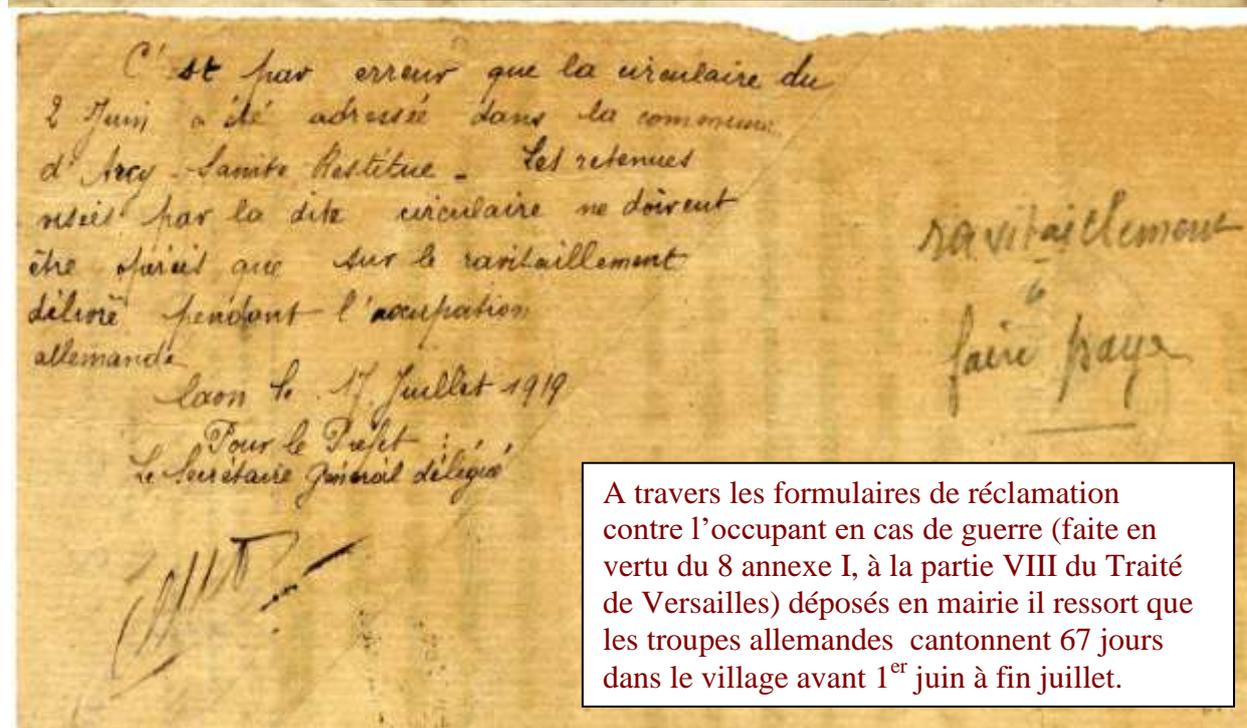


Verso d'une carte postale de notre village mais écrite à Villesadoye par un soldat P.M ? 5<sup>ème</sup> génie 12<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup>, subsistance à la 15<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> Fismes, **le 8 septembre 1917** : « Chers parents et chère sœur nous sommes arrivés à bon port, c'est vrai que notre voyage n'était pas long, 8 km, juste après Fismes. Comme vous voyez c'est toujours la même contrée. Comme nouvelle toujours la même chose, il y a que d'ici quelque temps, je crois que ça va barder dans les parages »





**Livraison du 13 septembre 1918**  
Ravitaillement de la population civile pour les journées du 14, 15, 16 septembre 1918. Ces denrées n'étaient pas gratuites ; la commune devait les payer et être même attentive aux livraisons ! Voir page suivante, la lettre de l'abbé BOILEAU curé de Mont-Notre-Dame.



A travers les formulaires de réclamation contre l'occupant en cas de guerre (faite en vertu du 8 annexe I, à la partie VIII du Traité de Versailles) déposés en mairie il ressort que les troupes allemandes cantonnent 67 jours dans le village avant 1<sup>er</sup> juin à fin juillet.

*a consulter*

Mont-Notre-Dame, le 21 Mai 1919

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre lettre du 2 Mai en réponse au relevé de Comptes de la Communauté d'Arcy que j'ai versé à Arden le 30 Avril.

Il est fort probable que le rétablissement préparé est inscrit au compte de votre Communauté ne soit pas versé à destination, ou ait été livré à une autre Communauté.

Pourvu en effet que vous versiez à Arcy la somme - en fait 1000 fr. - énoncée et précisée ci-dessus.

Si mes souvenirs sont exacts, le point d'Arcy a été payé par M. Galantier de Bourges.

Ne vous inquiétez donc pas : nous nous arrangerons avec le Directeur de la C-R-B, qui trouvera peut-être moyen de faire payer une somme ce qu'il nous est dû.

Veuillez agréer Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments bien respectueux et dévoués.



P. Boileau

Archiviste

Secrétaire de Rétablissement C.R.B.

Je prie à Mr le Maire de vous dire que j'ai écrit la lettre que j'ai adressée à la Communauté d'Arcy le 21 Mai 1919.



5 - COLLÉGIALE de MONT-NOTRE-DAME pendant l'occupation Allemande  
Le Kaiser Guillaume II devant l'Eglise le 17 Juin 1918

**Le 17 juin 1918, l'abbé BOILEAU et le Kaiser.  
Le 3 août, la collégiale minée par les allemands, sautait !**

**Branges**, à la petite ferme (aujourd'hui en partie détruite), le **Général Mangin** qui dirige la contre-offensive de juillet 1918 avec comme suite la déroute allemande et le processus de l'Armistice signée le 11 novembre 1918.



Société Historique de Soissons

Liste des Habitants restés  
à Arcy pendant l'évacuation  
du 28 mai au 2 août 1918.

M. et M <sup>me</sup> Ligeur	2
7 Bourgeois	2
7 Cuvillier	1
M. et M <sup>me</sup> Lespiau	2
M. et M <sup>me</sup> Hertelin	2
Servas	1
7 Daviot	1
7 Dantigny	1
7 Servoise	1
7 Riffard	1
M <sup>lle</sup> Gadret	1
M <sup>me</sup> Chomart	1
M. et M <sup>me</sup> Cranchant	2
	<u>18</u>

**18 habitants restent malgré l'ordre d'évacuation du 28 mai au 2 août 1918.**

M. le maire Théophile **Herbelin** reste avec son épouse ;

**Cuvillier** maçon, tailleur de pierre, chantre, sonneur des cloches de l'église ;

**Daviot** le cordonnier place de l'église à gauche du lavoir dans l'ancienne boulangerie Brunet (décédé en 1923) ;

Danteny, maçons n°7 rue de Branges ;

**Servoise** entreprise de maçonnerie rue du Tarn ;

**Riffard** ouvrier agricole à Rugny ;

**Mlle Gadret** cultivatrice à Foufry ;

**M. Mme Tranchant**, famille d'hongreurs à Rugny.

Commune de *Arcy St Restitut*Obligation imposée par l'ennemi à des civils  
de travailler sans une juste rémunérationCanton de *Caulchy-le-Château*Formule à remplir par l'intéressé et à adresser au Préfet du  
Département où l'intéressé avait son domicile ou sa résidence  
au moment de l'invasion ennemie.Déposition d'Alice  
Bricoteaux épouse de  
M. Théophile Herbelin  
le 4 mars 1921.Mme Herbelin dépose ou plutôt témoigne ;  
elle ne réclame rien, ni indemnité ni argent.Nom et prénoms de l'intéressé *Alice Bricoteaux Ep<sup>e</sup> Herbelin*

(en cas d'incapacité indiquer

Nationalité *Française*

Place de l'église, à côté du café.

Date et lieu de naissance *née en 1849 à Arcy St Restitut*Sexe *Féminin*

(Spécifier s'il s'agit d'une femme mariée et dans l'affirmative, mentionner

Profession habituelle avant la guerre *Blanchisseuse*Domicile ou résidence au moment de l'invasion ennemie *à Arcy*Adresse actuelle *Arcy St Restitut*Font de même M. Lévêque  
François Paul, 80 ans, ancien  
dessinateur en retraite (n°11  
rue de Servenay, né en 1839  
à Chacrise) et Mme Gadot  
Louise née en 1853 à  
Alligny en Morvan (Nièvre)  
pour la cuisine et les  
chambres du commandant  
allemand.Décompte des journées ou heures de travail  
exécutées *à partir du 1<sup>er</sup> juin*« ...et en même temps faire à manger à 7 civils  
qui ne pouvaient rentrer à leurs domiciles. Les  
Allemands nous donnaient rien à manger si peu  
de pain qu'il nous donnait nous étions forcés de  
le payer bien cher... »« ...avoir à déménager dans l'église les  
objets qui les gênaient afin d'y installer leur  
ambulance que nous avons conservée chez  
nous pendant l'occupation.... »

Nature du travail imposé.

« ...Forcée de rester à la maison étant à  
l'embranchement de routes pour fournir aux  
allemands ayant leur carte me demandant leur  
direction pour poursuivre leur route, laver leur  
linge sans être payée. »

La ferme de Servenay après  
l'offensive de 1918.

Servenay (Aisne)



SHS

Société Historique de Soissons



**Verso carte postale du village adressé à Mlle Andrée Lasnon n°8 rue d'Alger, Nantes.**  
« En campagne le 12 novembre 1917 à ma chère fiancée, toujours à Branges, attendant avec impatience le départ pour un plus joli pays ; ce matin en allant faire une course je suis passé à Ste-Restitue, merci de vos chères nouvelles que je reçois chaque jour. Je suis en bonne santé et vous embrasse de tout mon cœur comme je vous aime. A demain, mille doux baisers. Votre Raymond. »

J.C. 20  
 Ravitaillement de la Population Civile  
 Fournitures à l'entretien différé  
 Boni. de distributions faites  
 par M. Rouart, Postonnicier du (N. 10/2)  
 au Maire de la Commune de Arcy St.  
 Restitué par l'Officier d'Approuv. du (N. 10/2)

Designation des denrées	Quantités demandées (en litres) pour une journée	Quantités demandées (en litres) pour trois jours	Prix	Relevés	Observations
Pain	61.200	720			
Viande	30 kg				
Haricots	5.000				
Lard	2.000				
Café	3.000				
Sucres	30 litres				
Beurre	140 kg				

Observations :  
 10 Habitants faisant les travaux de moisson ont droit à un litre de vin.  
 Chevaux aux travaux agricoles ont droit à 5 kg d'avoine.

Arrêté de présent Bon à la commune de...

Le Maire  
 Le Sous-Préfet  
 Le Maire  
 Herbeline

**Ravitaillement à la population civile d'Arcy**  
 en septembre 1918 signé par le maire Herbelin (en fait, adjoint au maire Amédée Demoury absent pour maladie).

M<sup>r</sup> Bourgeois Jules  
 Mme Bourgeois Catherine  
 Mme Curatier  
 Mme David  
 M<sup>r</sup> Herbelin  
 Mme Herbelin  
 M<sup>r</sup> Livique  
 Mme do  
 M<sup>r</sup> Ligeux  
 Mme do  
 Mme Montain  
 M<sup>r</sup> de Riffard Delphine  
 M<sup>r</sup> de Thomas  
 M<sup>r</sup> Muzard  
 M<sup>r</sup> Lebeque  
 M<sup>r</sup> Blanchant  
 M<sup>r</sup> Mézières  
 Mme do  
 Mme Riffard Angélique  
 M<sup>r</sup> Riffard Louis  
 Mme Riffard Jeanne  
 M<sup>r</sup> Monopras  
 Mme do  
 M<sup>r</sup> do Albert  
 M<sup>r</sup> Quat Edouard  
 Mme Constant  
 Mme de Héruis  
 Mme Constant Marie  
 M<sup>r</sup> Dubois  
 Mme do  
 Mme do  
 Robert Danton

Piet Lion  
 Mme Piet Marie  
 M<sup>r</sup> Pahan Gustave  
 Mme Deville  
 Mme Deville Berangere  
 Mme Deville Jule  
 M<sup>r</sup> Bigain  
 Mme do  
 M<sup>r</sup> Jochier  
 M<sup>r</sup> Monolet  
 M<sup>r</sup> Anoniet  
 Mme do  
 M<sup>r</sup> Devilles  
 Mme do  
 M<sup>r</sup> Restrez  
 Mme do  
 Mme do  
 M<sup>r</sup> Rejol  
 M<sup>r</sup> Desbois

Et le ravitaillement est distribué aux Arcéens...



Société Historique de Soissons

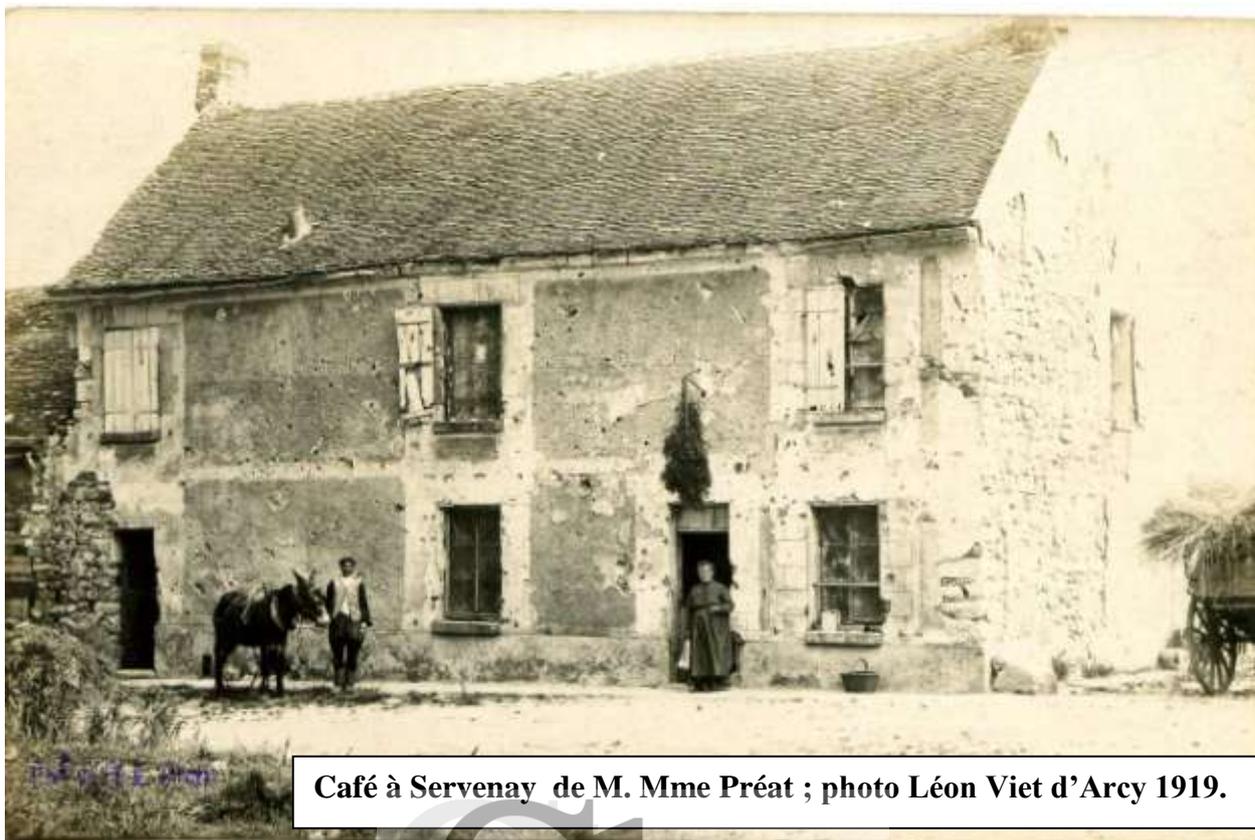
51

Toutes les familles ou presque dépendent de ce ravitaillement de pain, haricot, lard, café, vin...  
 Les villages des zones françaises près des fronts de bataille furent dévastés pillés, ruinés...  
 Quant aux zones au-dessus occupées par les troupes ennemies, nul n'est besoin de rappeler le cauchemar vécu par la population.



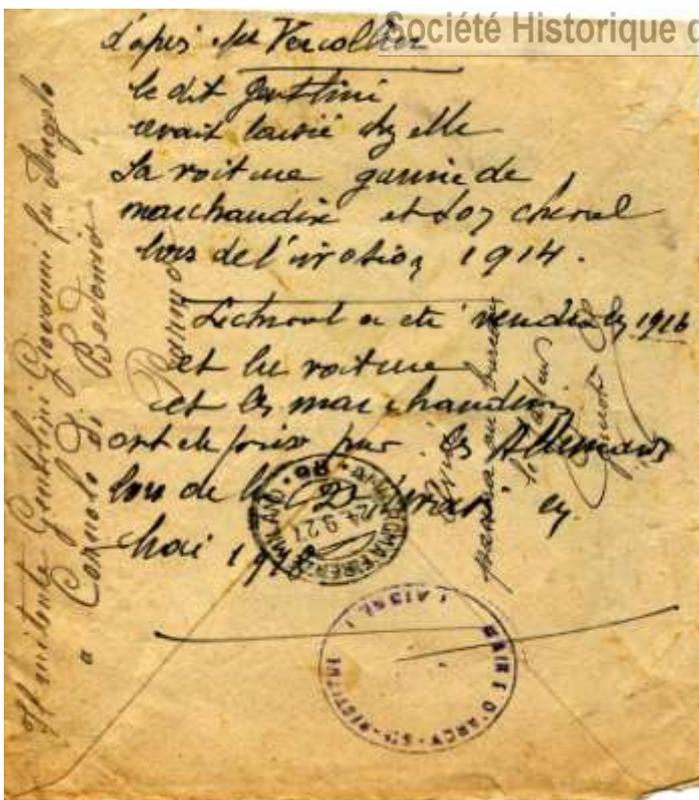
**Le 3 juillet 1918.** « Chère Henriette, voilà encore 6 jours que je suis sans nouvelles et je trouve le temps long. J'ai fait ma lessive ce matin, il y avait longtemps que j'en avais besoin surtout à faire la cuisine. Ici le travail ne manque pas, il en vient un de plus car on ne peut plus y arriver ; je vais encore être forcé d'aller voir le major. Bons baisers à vous deux et à chacun un gros... (illisible). »





Café à Servenay de M. Mme Prémat ; photo Léon Viet d'Arcy 1919.

En séance du Conseil Municipal du 22 octobre 1922, le maire M. Louis Guyot (cultivateur à Servenay) informe que M. Prémat Joseph a fait une offre tendant à l'achat des arbres existant sur la place de Servenay, pour le prix de 150 F sans risque d'abattage à charge du preneur. Le C.M. considérant que ses arbres mitraillés complètement pour la plupart n'ont aucune valeur marchande accepte son offre. Il n'y a pas que les arbres qui soient mitraillés, la façade du café l'est aussi !



En 1927 une lettre d'Italie, écrite par **Giovanni Gentilini** arrive en mairie. Selon toute vraisemblance cet italien est un marchand ambulant, un colporteur en voiture à cheval et il est à Arcy au moment de l'avance rapide des Allemands après la défaite de Charleroi le 23 août 1914 de l'Armée française commandée par Joffre. La panique se généralise et certaines familles préfèrent évacuer... C'est le cas de **M. Gentilini** semble-t-il : il préfère rentrer au pays et il laisse voiture garnie de marchandises et son cheval à la ferme de Bucy-le-Bras chez la famille d'agriculteurs **Vercollier**. Il semble que le cheval ait été vendu en 1916 et les marchandises prises par les Allemands en mai 1918.

Cornolo di Bedonia 23. septembre 1927

Lettre de M.  
Giovanni Gentilini  
reçue en mairie en  
1927.

Monsieur Le Maire

D'Arcy S<sup>te</sup> Restitue

J'ai recue une lettre de l'arbitre de Rome  
qui me demande de fixer la date que mes marchandises  
ont été détruites par les troupes allemandes

Il me faudrait par conséquent un  
certificat qui fixe la date de l'arrivée et du  
départ des troupes allemandes et la date  
que mes marchandises ont été détruites durant  
leur occupation sous le bombardement.

Certificat signé par plusieurs témoins  
français, du pays.

J'inclus dans ma lettre Dix francs  
italiens pour les frais de poste pour lettre  
recommandée. Remerçant

Je vous prie d'agréer Monsieur Le Maire mes bien  
empressées salutations

Devoué  
Gentilini Giovanni fu Angelo  
Cornolo di Bedonia  
sua Ponte Loro Prov Parma Italia

Certificat d'auto-post



Les soussignés :  
 1<sup>er</sup> M. Legros Auguste, propriétaire adjoint au Maire,  
 2<sup>e</sup> M. Bégaint Arthur, garde-champêtre,  
 3<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Amédée Igneux, vve Vercollier, propriétaire.  
 Tous domiciliés à Arcy, attestent et déclarent :  
 Avoir bien connu M. Gentilini marchand  
 ambulante, de rouennerie et mercerie.  
 A ce titre, il possédait une voiture garnie de  
 marchandises, attelée à un cheval.  
 Cette voiture a été remise chez M<sup>me</sup> Vercollier  
 lors de l'invasion, au mois de septembre 1914, ferme  
 de Bucy-le-Bras.  
 Les marchandises ont été détruites par les  
 Allemands lors de la 2<sup>ème</sup> invasion et pendant  
 l'occupation du 29 mai 1918 au 2 août suivant.  
 En foi de quoi, nous avons délivré le  
 présent certificat pour servir à qui de droit.  
 Arcy le 4 octobre 1927.

**Réponse le 4 octobre 1927 :**

Les soussignés Auguste Legros adjoint au maire, Arthur Bégaint garde-champêtre, Mme Amédée Igneux, Vve Vercollier propriétaire. Tous domiciliés à Arcy, attestent et déclarent avoir connu M. Gentilini marchand ambulante de rouennerie et mercerie. À ce titre, il possédait une voiture garnie de marchandises et attelée à un cheval. Cette voiture a été remise chez Mme Vercollier au mois de septembre 1914, ferme de Bucy-le-Bras.

Les marchandises sont détruites par les Allemands lors de la 2<sup>ème</sup> invasion et pendant l'occupation du 29 mai 1918 au 2 août suivant.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat pour servir à qui de droit.

Arcy le 4 octobre 1927.



Servenay (Arce)

Assis, le fils **Guyot Charles**  
(Servenay, ferme d'en bas) avec  
**3 copains de Servenay.**

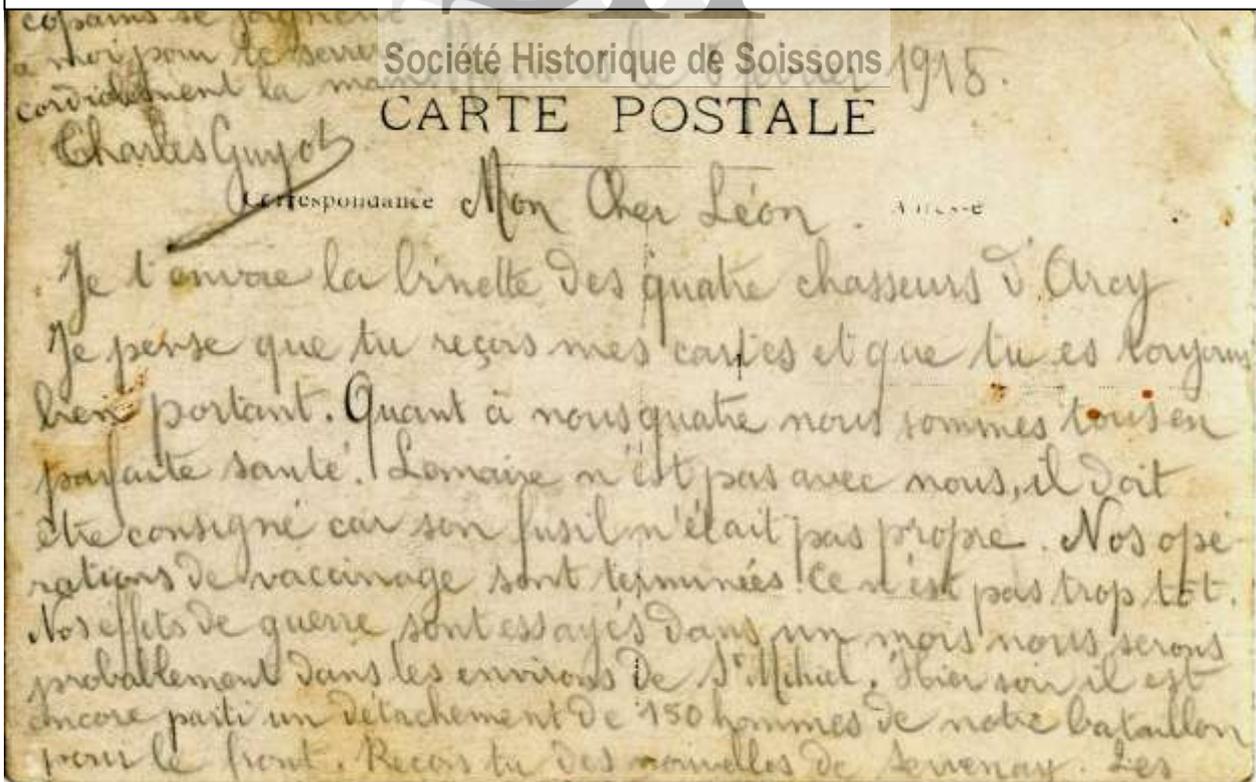
Le soldat **André Tranchant** de Rugny (Arcy)

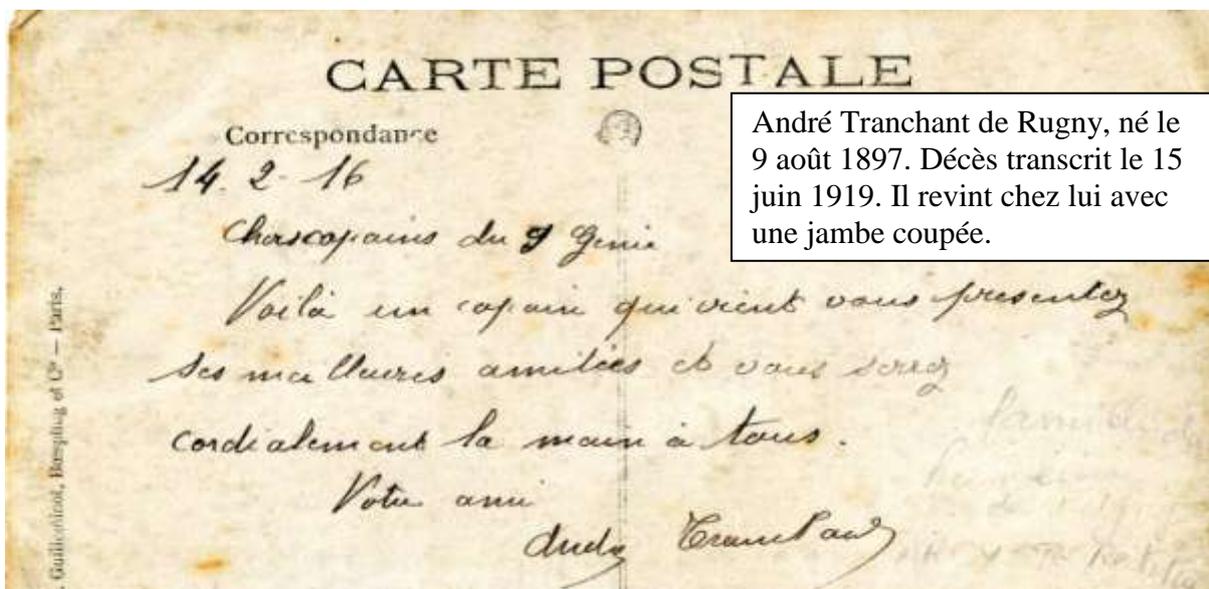


Société Historique de Soissons



« Mamers le 8 février 1918, Mon cher Léon, je t'envoie la binette des quatre chasseurs d'Arcy. Je pense que tu reçois mes cartes et que tu es toujours bien portant. Quant à nous quatre nous sommes tous en parfaite santé. Lemaire n'est pas avec nous, il doit être consigné car son fusil n'était pas propre. Nos opérations de vaccinage sont terminées. Ce n'est pas trop tôt. Nos effets de guerre sont essayés. Dans un mois nous serons probablement dans les environs de St Mihiel. Hier soir il est encore parti un détachement de 150 hommes de notre bataillon pour le front. Reçois-tu des nouvelles de Servenay. Les copains se joignent à moi pour te serrer cordialement la main. » Charles Guyot





## MONUMENTS AUX MORTS POUR LA PATRIE D'ARCY

**Droux Auguste**, né le 5 novembre 1890, décès le 3 juin 1919.

**Galentin Victor**, né le 5 février 1884, manœuvrier ; tambour au 294<sup>ème</sup> Rgt d'infanterie n°16716. Mort au combat de Beuvraignes (Somme) le 4 octobre 1914.

**Guiot Auguste**, Victor né le 21 mai 1891 ;

**Lemaire Albert**, Marius de Servenay, né le 4 avril 1895 ; décès transcrit le 1<sup>er</sup> juin 1921.

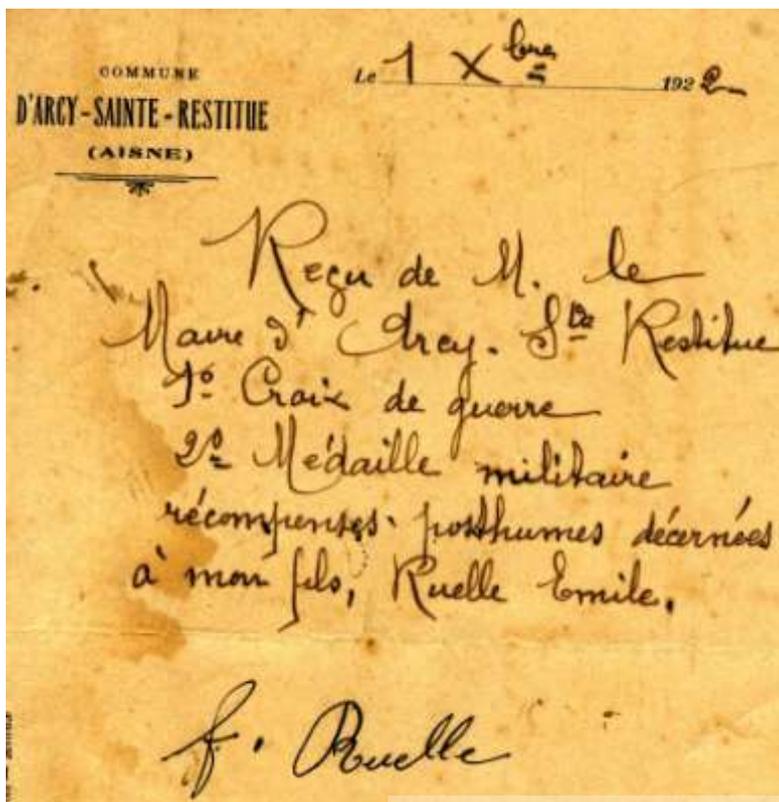
**Ruelle Emile**,

**Simonet Marius**, Eugène, mort le 24 août 1914 à Longuyon Meurthe et Moselle.

**Testart Aimé**, Désiré décès le 20 septembre 1917.

**Tranchant André** décès en 1920, le 23 février.





**Constant Léon**, Henri né à Arcy, agriculteur (ferme n°1 place de l'église), 54<sup>ème</sup> Rgt d'Infanterie n°6602, mort au champ de bataille de Heippes le 21 septembre 1914 (date transcription du décès).

**Demoury André**, François né le 4 octobre 1887 ; décès le 10 janvier 1919. Agriculteur ferme de la prévôté de Rugny.

**Demoury Pierre**, Frédéric son frère né le 11 août 1892 ; transcription décès le 30 septembre 1915.

Le père de Pierre et André, Amédée Demoury agriculteur à Rugny ferme de la Prévoté (celle avec le porche et échauguette) était maire d'Arcy de mars 1911 à août 1919



**Denizot Léon**, Honoré né le 22 janvier 1893 à Arcy ; décès le 3 juillet 1915.

**Denizot Emile**, Paul né le 20 août 1873 ;

**Denizot Gustave**, Louis né le 27 août 1888, chauffeur mécanicien; 2<sup>ème</sup> classe 106<sup>o</sup>Rgt d'infanterie, n°matricule 483. Mort au combat de Rembercourt aux Pots.

**Denizot Camille** né à Arcy le 31 août 1896 ; n°9885,4<sup>ème</sup> Armée, 4<sup>ie</sup> corps, 9<sup>ème</sup> armée, 106<sup>o</sup> Cie d'infanterie et n°648 au recrutement de Soissons, classe 1916. Mort dans le secteur du Téton Massif de Moronvillers (Marne) le 27 mai 1917 à 14h. Décoré Croix de guerre.

**Deville Henri**, Emile (40 ans) transcription du décès le 16 avril 1916. Sa femme Suzanne (née Cadou à Paris) prend la 1<sup>ère</sup> gérance de la COOPérative de Champagne et du bureau de Tabac et poste en tant que veuve de guerre avec 2 enfants Bérengère et Gisèle.

VOUS QUI LES AVEZ CONNUS ET AIMÉS

Doux  
Cœur  
de Jésus  
soyez  
mon  
amour

300 J. d'ind.



Doux  
Cœur  
de Marie  
soyez  
mon  
salut.

300 J. d'ind.

Souvenez-vous dans vos Prières de

**Pierre - Marie DEMOURY**

MARÉCHAL-DES-LOGIS AU 29<sup>e</sup> D'ARTILLERIE  
tombé glorieusement à Souain le 30 Septembre 1915  
dans sa 24<sup>e</sup> année  
et décédé à l'ambulance de Montivet  
près de Sulppes où il repose.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi, je vais recueillir la couronne qui m'est réservée.

(St Paul II, Tim. IV, 7, 8.)

Citation à l'ordre de la Division: Excellent sous-officier, modèle de bravoure, blessé mortellement à son poste de combat le 30 Septembre 1915.

En campagne Juillet 1916  
Lt-Colonel Commandant l'artillerie  
de la 10<sup>e</sup> Division Coloniale

Ils se sont avancés dans la vie, aimés de leurs inférieurs, recherchés de leurs camarades, estimés de leurs chefs, respectés de tous.

Ils étaient excellents fils, frères dévoués, leur mort nous laisse un vide que rien ne peut combler. Leur mémoire restera comme un parfum, leur souvenir ne s'effacera jamais.

Il a  
donné  
son  
cœur  
à  
Dieu



Il a  
donné  
son  
sang  
à la  
Patrie

**André - Georges - François DEMOURY**

SOLDAT AU 34<sup>e</sup> D'INFANTERIE  
tombé glorieusement au combat Allemant-Laffaux  
dans sa 21<sup>e</sup> année  
le 19 Septembre 1918

Le devoir avant tout, tout le devoir, rien que le devoir, c'était là sa règle, c'était là sa foi.

(St Augustin.)

Je meurs, mais ma tendresse ne meurt pas, je vous aimerai au Ciel comme je vous ai aimés sur la terre.

(B. Berchmans.)

VOUS QUI L'AVEZ CONNU ET AIMÉ

Il a donné  
son cœur  
à  
Jésus.



son sang  
pour  
la Patrie.

Souvenez-vous dans vos prières

DE

**Pierre Marie DEMOURY**

MARÉCHAL DES LOGIS AU 29<sup>e</sup> D'ARTILLERIE

tombé glorieusement pour la Patrie à Souain

le 30 Septembre 1915

et décédé à l'ambulance de Nantivel près de Sulppes  
où il repose

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course; j'ai gardé ma foi; je vais recueillir la couronne qui m'est réservée.

(St Paul II, Tim. IV, 7, 8.)

Il faut se remettre à la volonté du Bon Dieu. Nous sommes contents de partir et prêts à faire tout notre devoir.

(Lettre à ses parents du 31 Juillet 1914.)



Société Historique de Soissons

Aujourd'hui Dimanche, je voulais aller à la messe; mais, impossible, nous recevons à l'instant l'ordre de partir pour une destination inconnue. J'unis mes prières et mes privations aux vôtres pour que le Bon Dieu nous accorde la victoire le plus rapidement possible, et qu'il m'accorde la joie de vous retrouver à la fin de la campagne. Au revoir et à la grâce de Dieu.

(à ses parents 14 Août 1914.)

Le Bon Dieu m'a préservé jusqu'ici; aussi, je pars confiant et heureux. J'espère que bientôt nous serons tous réunis.

(Mars 1915, en retournant sur le front après une première blessure.)

Ce matin je suis allé avec plusieurs de mes camarades à la messe de 5 heures; j'en ai profité pour communier, car aujourd'hui, nous sommes ici, et demain ailleurs.

(19 Juin 1915.)

Je prie le bon Dieu qu'il nous réunisse tous bientôt, mais je crois qu'il faudra encore beaucoup de patience et de courage.

(à sa sœur Marie 16 Août 1915.)

Je te remercie bien de prier le bon Dieu pour moi. Continue, chère petite sœur, car tu es privilégiée pour t'approcher des sacrements.

(à sa sœur Louise 12 août 1915.)

2 documents déposés par Agnès Marin dans les archives de l'association  
Rétro vision en Tardenois, 18 rue Moreau Nélaton - Fère en Tardenois.



Soldat  
**Martial Danteny**,  
frère de Sylvain  
(maître maçon et  
maire d'Arcy de 1945  
à 1963).  
A g. en uniforme avec  
insigne italien ; il a  
combattu sur le front  
italien.



Flèche sur Martial, Victor, François Danteny né 27 août 1892 à Arcy fils de Victor (né en 1866) et de Berthe Hubert. Une tante Louise (née en 1878) avait épousé Paul Brunet (né vers 1869) boulanger à Arcy ; et les cousins se retrouvent sous le drapeau : Brunet caporal 2<sup>ème</sup> classe 4<sup>ème</sup> Cie -SP 169.



Le fils du boulanger Brunet, caporal au 2<sup>ème</sup> chasseur 4<sup>ème</sup> Cie, SP 169, est dans ce groupe ci- dessus qu'il envoie à la famille Danteny (cousin car sa mère est une sœur de Victor Danteny le père de Sylvain, Martial et Victor).  
 Les Brunet étaient boulangers à gauche du lavoir jusqu'avant la guerre de 1914.  
 Cette ancienne boulangerie appartenait au boulanger Martin Jules (marié en 1869 avec une fille d'Arcy Marie Gaudion).

Société Historique de Soissons  
 CARTE POSTALE

Correspondance

*avec  
 mes meilleures  
 amities à tous  
 Brunet*





**Brunet caporal 2<sup>ème</sup> classe 4<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> SP 169  
flèche à g. et un copain d'Arcy flèche à d.**



Il n'y a plus personne pour identifier des soldats du village... Mais ils sont sur cette photo générale.  
Les 3 copains sur la petite photo :  
A gauche Martial Danteny, assis André Tranchant et Bourgeois.





**Soldat Martial Danteny**  
 en permission  
 devant la maison  
 familiale au n°7 rue  
 de Servenay (rue  
 Emile Fortier)



**Sylvain Danteny** est trop jeune, bien-sûr, pour cette DER des Ders, (1904-1963 à Arcy et maire de 1944 à 1963) en permission devant la maison familiale sise n° 7 rue E. Fortier.



Photo du service militaire vers 1924



Armande (née à Arcy le 4/2/1902) se marie en 1921 avec **Maurice Moreau** (né en 1897) ; ce dernier, soldat aux Chemins des Dames est blessé par une grenade le 2 octobre lors du combat à Hauterives et une autre fois un coup de baïonnette lui transperce le bras et le poumon ; il est aussi gazé à l'ypérite ; consécutivement il souffrira toute sa vie d'asthme et de la présence d'un éclat de grenade mal logé dans la tête.

Il fera néanmoins carrière au Chemin de Fer de l'Est comme manœuvre gazier gare de l'Est à Reims et sera retraité SNCF. La famille revient vivre à Arcy dans la maison familiale Lebegue en septembre 1939.

**Le soldat Armand** est le fils de Théodule Lebegue (06/09/1873-15/01/1948 ; fils de Irma-Coralie Philipeau manœuvrière et Théodule Lebegue manœuvrier sans domicile connu) et Prudence Tranchant de Rugny (fille de François Tranchant et Georgette-Prudence Quartrevaux).

**Le frère Armand (né 25/06/1895) et la sœur Armande Lebègue** au n° 6 rue de Branges à Arcy. Cette même adresse est toujours la maison familiale ; y vit en effet la petite-fille d'Armande, Sylvie Moreau et sa famille.



**L'armistice se signe en 1918 avec l'espoir que la fraternité entre les Hommes fera de cette tragédie... LA DER DES DERS.**

**A VOIR : Chapitre MONUMENT AUX MORTS.**